

Gouvernement
du Québec

BUDGET 1984-1985

**Renseignements
supplémentaires**



Gouvernement du Québec
**Ministère
des Finances**

ISBN 2-551-06289-6

Dépôt légal, 2^e trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec

| | |
|--|---------|
| ANNEXE I | |
| L'économie en 1983 | I – 1 |
| ANNEXE II | |
| La situation financière du gouvernement et les emprunts du secteur public | II – 1 |
| ANNEXE III | |
| Le point sur la nouvelle formule de péréquation introduite en 1982..... | III – 1 |

ANNEXE I

L'économie en 1983

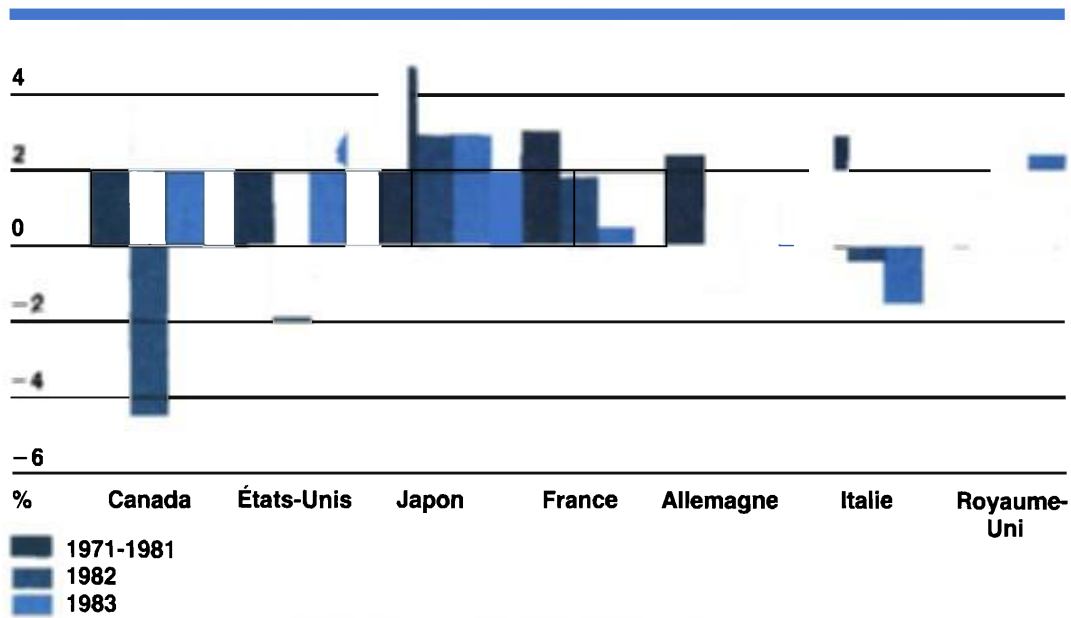
L'ÉCONOMIE EN 1983

| | |
|--|---------------|
| LA CONJONCTURE INTERNATIONALE | I – 3 |
| LA CONJONCTURE CANADIENNE | I – 7 |
| LA CONJONCTURE QUÉBÉCOISE | I – 17 |
| • Les revenus et les dépenses des consommateurs..... | I – 19 |
| • Les investissements privés et publics..... | I – 21 |
| • Les investissements non résidentiels..... | I – 21 |
| • La construction domiciliaire..... | I – 22 |
| • La demande extérieure..... | I – 23 |
| • Le secteur primaire..... | I – 25 |
| • La fabrication..... | I – 27 |
| • Le secteur tertiaire..... | I – 28 |
| • Le marché du travail..... | I – 28 |
| • Les prix et les salaires..... | I – 30 |
| INDICATEURS ÉCONOMIQUES, CANADA | I – 32 |
| INDICATEURS ÉCONOMIQUES, QUÉBEC | I – 33 |

1. LA CONJONCTURE INTERNATIONALE

Tout au long de l'année 1983, la situation économique s'est améliorée dans la majorité des pays industrialisés. Dans leur ensemble, les sept principaux pays de l'OCDE ont connu des taux d'intérêt et d'inflation plus faibles qu'en 1982 et la production y a augmenté de 2,5% après avoir baissé de 0,5% au cours de l'année précédente.

PRODUIT NATIONAL BRUT* DE CERTAINS PAYS DE L'OCDE (variation annuelle en pourcentage)

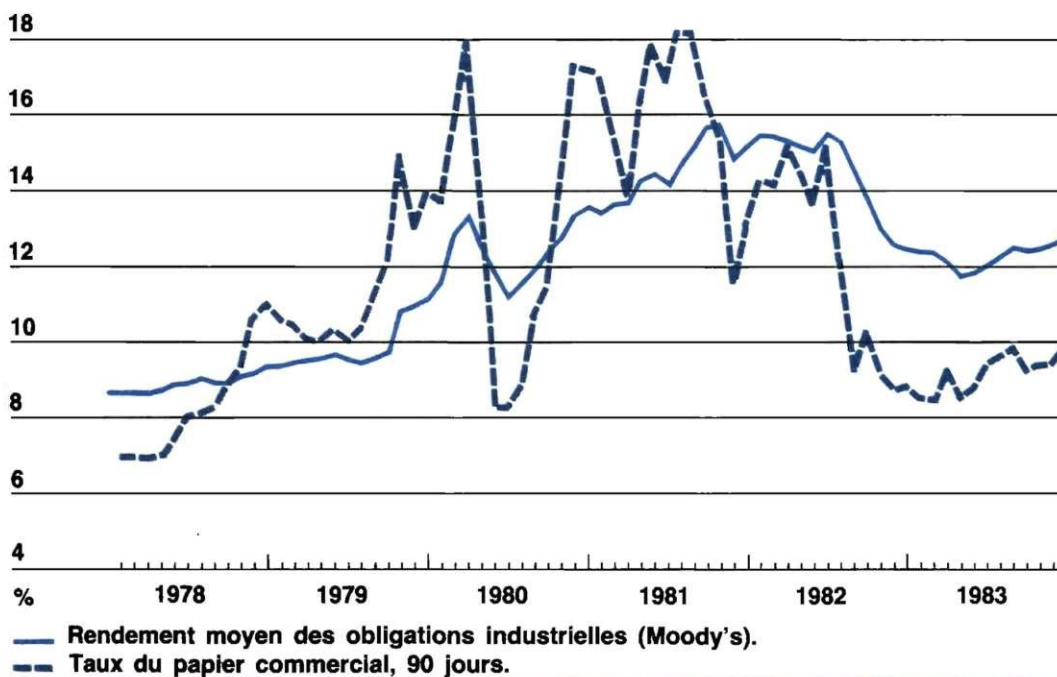


* Dollars constants.

Sources : Perspectives économiques de l'OCDE, décembre 1983.
Comptes nationaux des revenus et dépenses, S.C., 13-001.
Data Resources Inc., Review of the U.S. Economy, avril 1984.

Cette performance des économies occidentales est en bonne partie attribuable au maintien d'un assouplissement amorcé au milieu de 1982 dans l'application des politiques monétaires, ce qui a contribué à la diminution des taux d'intérêt nominaux et à leur plus grande stabilité. Pendant la première moitié de l'année, le taux de croissance de la masse monétaire aux États-Unis a largement dépassé les objectifs initialement fixés. En juillet, la Réserve fédérale entérinait ces augmentations en déplaçant à la hausse sa fourchette cible de croissance pour l'agrégat monétaire défini au sens étroit. Suite à cet ajustement, la masse monétaire a terminé l'année en ligne avec les objectifs fixés. Ce développement favorable n'a toutefois pas empêché une légère remontée des taux d'intérêt nominaux aux États-Unis entre janvier et décembre 1983 face à une demande de crédit grandissante. Les taux d'intérêt réels sont demeurés élevés pendant toute l'année.

TAUX D'INTÉRÊT À COURT ET À LONG TERMES — ÉTATS-UNIS



Sources : Banque du Canada.
 Ministère des Finances du Québec.

Contrairement à la politique monétaire dont les orientations ont été assez similaires dans tous les principaux pays de l'OCDE, l'orientation des politiques budgétaires a varié considérablement d'un pays à l'autre. Dans leur ensemble, les quatre principaux pays européens et le Japon ont adopté au cours des trois dernières années des politiques restrictives qui se sont traduites, selon l'OCDE, par des variations de nature délibérée des déficits budgétaires équivalentes à 1,9% de leur produit national brut. Ces politiques ont contré l'effet des stabilisateurs automatiques de sorte que le déficit des administrations publiques de ces pays s'est maintenu à 4,2% du produit national brut.

Par ailleurs, les politiques budgétaires aux États-Unis et, dans une moindre mesure, au Canada sont devenues nettement expansionnistes conduisant à une augmentation importante des déficits.

ÉVOLUTION DU SOLDE FINANCIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (en pourcentage du PNB nominal)

| | Niveau du solde financier des administrations publiques | | | Variation de nature délibérée ⁽¹⁾ | | |
|----------------------------|---|-------|-------|--|------|------|
| | 1981 | 1982 | 1983 | 1981 | 1982 | 1983 |
| Japon | - 4,0 | - 4,1 | - 3,4 | +0,6 | +0,1 | +1,1 |
| France | - 1,9 | - 2,6 | - 3,4 | -1,0 | +0,2 | -0,2 |
| Allemagne | - 3,9 | - 3,5 | - 3,1 | +0,3 | +1,8 | +1,4 |
| Italie | -11,7 | -11,9 | -12,0 | -2,4 | +1,1 | +1,5 |
| Royaume-Uni | - 2,8 | - 2,0 | - 2,7 | +3,1 | +1,8 | -0,5 |
| Moyenne des pays ci-dessus | - 4,3 | - 4,3 | - 4,2 | +0,3 | +0,9 | +0,7 |
| Canada | - 1,1 | - 5,3 | - 5,7 | +1,9 | -0,1 | -0,7 |
| États-Unis | - 0,9 | - 3,8 | - 3,8 | +0,9 | -1,3 | -0,5 |

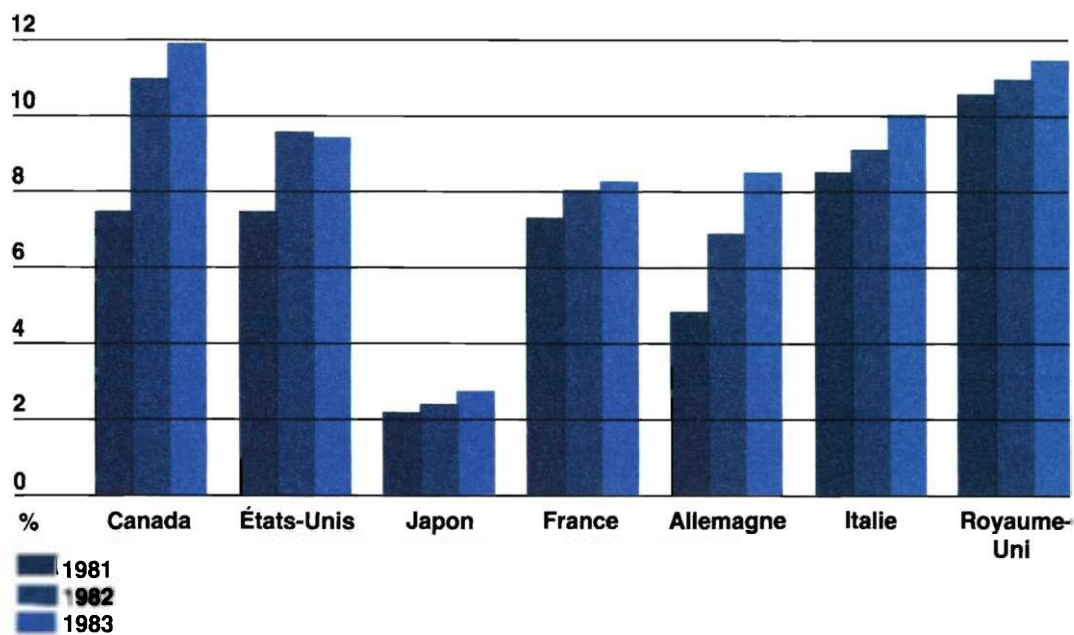
(1) Un signe (+) indique un mouvement dans le sens restrictif (excédent) alors qu'un signe (-) indique un effet d'expansion (déficit).

Source: Perspectives économiques de l'OCDE, décembre 1983.

Cette politique budgétaire expansionniste n'est certes pas étrangère à la croissance économique soutenue qu'ont connue les États-Unis en 1983. Le produit national brut y a augmenté de 3,4% comparativement à une baisse de 1,9% en 1982. Tous les pays de l'OCDE, où la politique budgétaire a été plus restrictive, ont connu une croissance plus faible et l'Italie a même vu sa production diminuer de 1,5% en 1983. La croissance au Canada et au Japon a été de 3% alors que le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France connaissaient des taux de croissance de 2,5%, 1,25% et 0,5%, respectivement.

Cette augmentation de la production n'a pas empêché le taux de chômage de s'accroître dans tous les principaux pays de l'OCDE à l'exception des États-Unis où il a légèrement diminué passant de 9,6% en 1982 à 9,4% en 1983. Au Canada, le taux de chômage est passé de 11,0% en 1982 à 11,9% en 1983. Pour l'ensemble des sept principaux pays de l'OCDE à l'exception du Canada et des États-Unis, le taux de chômage a atteint 7,1% en 1983 comparativement à 6,4% en 1982.

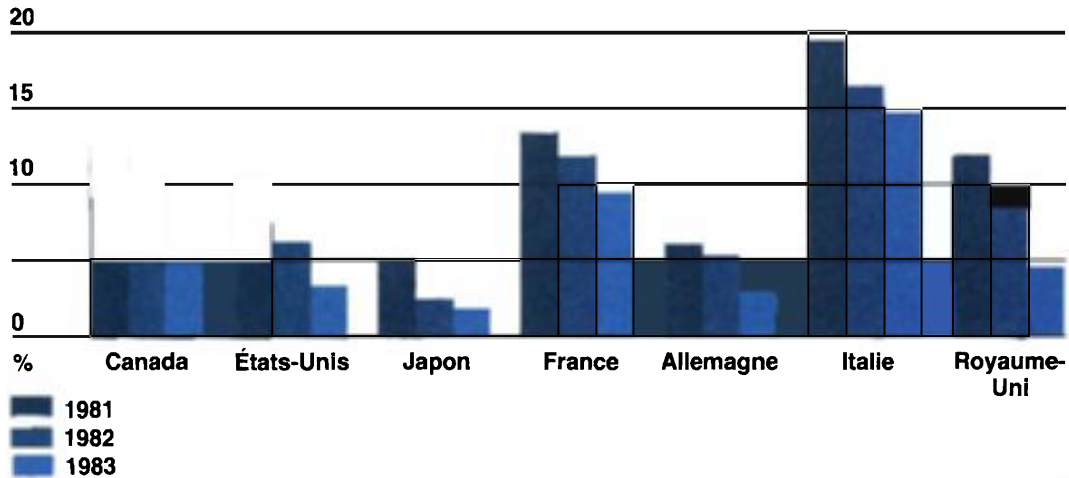
TAUX DE CHÔMAGE DE CERTAINS PAYS DE L'OCDE (niveau en pourcentage)



Sources : Enquête sur la population active, S.C., 71-001.
 Perspectives économiques de l'OCDE, décembre 1983.
 Data Resources Inc., Review of the U.S. Economy, avril 1984.

Les séquelles de la récession de 1982, en particulier les taux de chômage élevés, ont continué de restreindre les demandes salariales. La faible croissance de la rémunération qui en a résulté, conjuguée à d'importants gains de productivité, a permis la poursuite de la décélération des prix amorcée en 1981. C'est le Canada qui a connu la meilleure performance à ce chapitre alors que le taux de croissance de l'indice des prix à la consommation est passé de 10,8% en 1982 à 5,8% en 1983. Des gains appréciables ont également été observés au Royaume-Uni (de 8,6% à 4,6%), aux États-Unis (de 6,2% à 3,2%) et en France (de 12% à 9,4%). Malgré le ralentissement généralisé de l'inflation l'an dernier, de fortes différences persistaient encore entre les taux d'inflation des différents pays de l'OCDE.

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION DE CERTAINS PAYS DE L'OCDE (variation annuelle en pourcentage)



Sources : L'indice des prix à la consommation au Canada, S.C., 62-001.
Data Resources Inc., Review of the U.S. Economy, avril 1984.
Data Resources Inc., Japanese Review, printemps 1984.
Data Resources Inc., European Review, mars 1984.

Enfin, la reprise économique mondiale a entraîné une expansion du commerce international. Le volume des exportations de marchandises des pays de l'OCDE a crû de 1,75% en 1983 alors que les importations augmentaient de 3,25%. Toutefois en raison d'une évolution favorable des termes d'échange, le déficit de la balance des opérations courantes des pays de l'OCDE s'est néanmoins amélioré. Cependant, la vigueur du dollar américain fit apparaître des déséquilibres importants pour certains pays; le déficit des États-Unis est passé de 11,2 milliards \$ en 1982 à 37,8 milliards \$ en 1983 alors que le surplus du Japon a atteint 22,3 milliards \$ en 1983 par rapport à 6,9 milliards \$ en 1982.

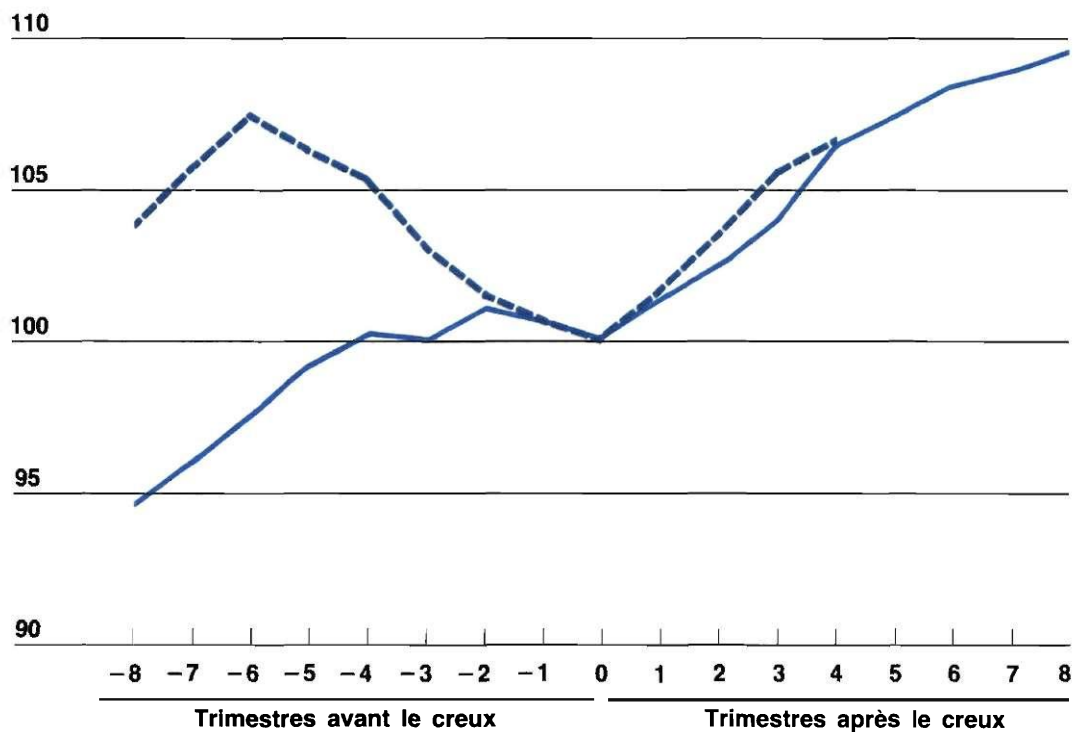
2. LA CONJONCTURE CANADIENNE

À la faveur d'une réduction des taux d'intérêt à l'échelle nord-américaine et d'une croissance marquée de la demande aux États-Unis, le Canada a connu en 1983 une reprise conjoncturelle caractérisée par un rythme de croissance similaire à celui des reprises antérieures comme l'illustre le graphique « Évolution cyclique de la production — Canada ». Au cours des quatre trimestres écoulés depuis le début de la présente reprise, le produit national brut s'est accru de 6,6%, relativement à une moyenne de 6,5% lors des cinq cycles précédents⁽¹⁾. La croissance de la production s'est traduite, en 1983, par une augmentation, sur une base annuelle moyenne, de 90 000 (0,9%) emplois. Par ailleurs, de décembre 1982 à décembre 1983, le nombre d'emplois a augmenté de 392,000 (3,8%). Compte tenu de l'accroissement de 1,9% de la population active, le taux de chômage s'est accru passant de 11,0% en 1982 à 11,9% en 1983.

(1) Les creux observés au cours de ces cinq cycles sont: 1954:2, 1957:2, 1961:1, 1975:1 et 1980:2.

ÉVOLUTION CYCLIQUE DE LA PRODUCTION — CANADA

Indice creux = 100



— Indice représentant le comportement moyen du produit national brut en dollars constants au Canada. Cet indice est calculé en prenant la moyenne arithmétique des valeurs du PNB réel préalablement transformées en nombre indice ayant la valeur 100 pour chacun des creux cycliques de 1954:2, 1957:2, 1961:1, 1975:1 et 1980:2.

- - - Indice du dernier cycle du produit national brut en dollars constants au Canada. Cet indice prend une valeur égale à 100 lors du dernier creux enregistré par le PNB, soit 1982:4.

Sources: Comptes nationaux des revenus et dépenses, S.C., 13-001.
Ministère des Finances du Québec.

EMPLOI ET TAUX DE CHÔMAGE — CANADA ET PROVINCES

| | Emploi | | Taux de chômage | | | Écart (points de pourcentage) | |
|-----------------------|---------------------|---------------------|-----------------|------|---------------------|-------------------------------------|---------------------|
| | 1982 ⁽¹⁾ | 1983 ⁽¹⁾ | Variations | | 1982 ⁽¹⁾ | | 1983 ⁽¹⁾ |
| | (milliers) | | % | | % | | % |
| Terre-Neuve | 174 | 174 | 0 | 0,0 | 16,8 | 18,8 | 2,0 |
| Île-du-Prince-Édouard | 45 | 48 | 3 | 6,7 | 12,9 | 12,2 | -0,7 |
| Nouvelle-Écosse | 313 | 320 | 7 | 2,2 | 13,2 | 13,2 | 0,0 |
| Nouveau-Brunswick | 243 | 247 | 4 | 1,7 | 14,0 | 14,8 | 0,8 |
| Québec | 2 584 | 2 642 | 58 | 2,2 | 13,8 | 13,9 | 0,1 |
| Ontario | 4 067 | 4 096 | 29 | 0,7 | 9,8 | 10,4 | 0,6 |
| Manitoba | 454 | 460 | 6 | 1,3 | 8,5 | 9,4 | 0,9 |
| Saskatchewan | 426 | 436 | 10 | 2,4 | 6,2 | 7,4 | 1,2 |
| Alberta | 1 132 | 1 115 | -17 | -1,5 | 7,7 | 10,8 | 3,1 |
| Colombie-Britannique | 1 204 | 1 197 | -7 | -0,6 | 12,1 | 13,8 | 1,7 |
| Canada ⁽²⁾ | 10 644 | 10 734 | 90 | 0,9 | 11,0 | 11,9 | 0,9 |

(1) Moyenne annuelle.

(2) De légères différences dans les totaux peuvent exister en raison de l'arrondissement des données.

Source: Enquête sur la population active, S.C., 71-001.

L'effet du relâchement des conditions de crédit et notamment de la baisse des taux d'intérêt sur la demande canadienne est particulièrement évident au plan des achats de biens durables par les ménages et de la construction résidentielle qui se sont accrus fortement comme l'indique le tableau intitulé « Dépense nationale brute — Canada ». Avec la reprise des ventes et la baisse des taux d'intérêt, les sociétés ont mis fin à la décumulation des stocks amorcée en 1981. Ce développement a contribué pour près des deux tiers à l'expansion du produit national brut au cours des quatre premiers trimestres de la reprise.

**DEPENSE NATIONALE BRUTE — CANADA⁽¹⁾
(variation en pourcentage)**

| | Durant la récession ⁽²⁾ | Au cours des quatre premiers trimestres de reprise ⁽³⁾ |
|--|---------------------------------------|---|
| Dépenses personnelles | - 2,5 | + 4,4 |
| Biens durables | - 10,5 | + 14,7 |
| Biens semi-durables | - 5,6 | + 4,3 |
| Biens non durables | - 0,4 | + 1,0 |
| Services | + 0,6 | + 2,6 |
| Construction résidentielle | - 27,7 | + 16,1 |
| Investissements des entreprises | - 17,5 | - 8,6 |
| Dépenses gouvernementales ⁽⁴⁾ | + 3,3 | + 1,2 |
| Exportations | - 9,1 | + 21,7 |
| Importations | - 17,2 | + 22,6 |
| Valeur de la variation des stocks | | |
| — en millions \$ | - 4 692 | + 5 436 |
| — en pourcentage du PNB | - 3,4 | + 4,2 |
| Produit national brut | - 6,5 | + 6,6 |

(1) Données trimestrielles en dollars constants de 1971.

(2) De 1981:2 à 1982:4.

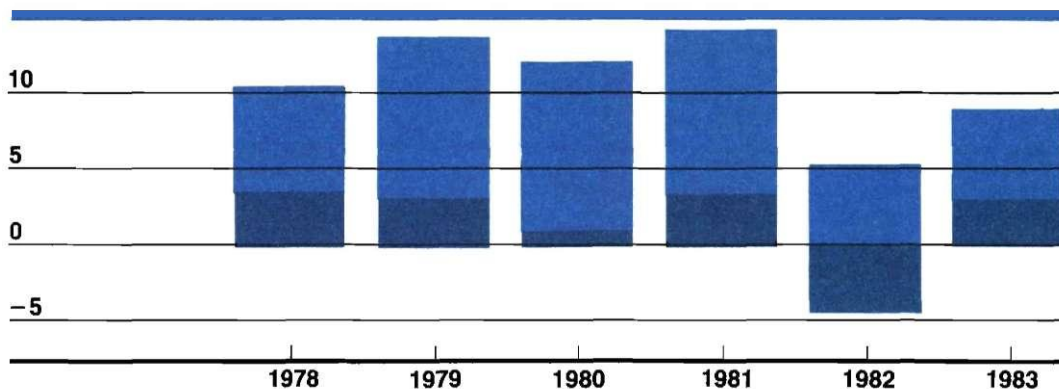
(3) De 1982:4 à 1983:4.

(4) Comprend les immobilisations des administrations publiques.

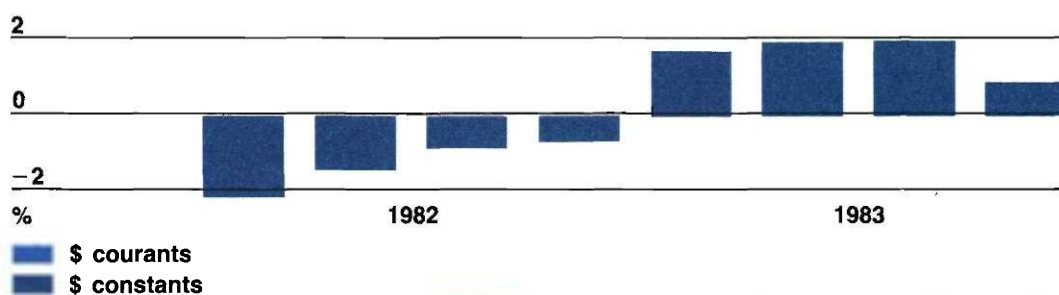
Sources: Comptes nationaux des revenus et dépenses, S.C., 13-001.
Ministère des Finances du Québec.

Outre le rebondissement de la production, le recul marqué de l'inflation constitue l'élément le plus important de la conjoncture économique de 1983. Une réduction du rythme d'expansion des salaires négociés combinée à une progression rapide des gains de productivité et une décélération des hausses de prix des produits énergétiques et alimentaires sont à l'origine de la baisse du taux d'inflation qui est passé de 10,8% en 1982 à 5,8% en 1983.

PRODUIT NATIONAL BRUT — CANADA (variation annuelle en pourcentage)



(variation trimestrielle en pourcentage)



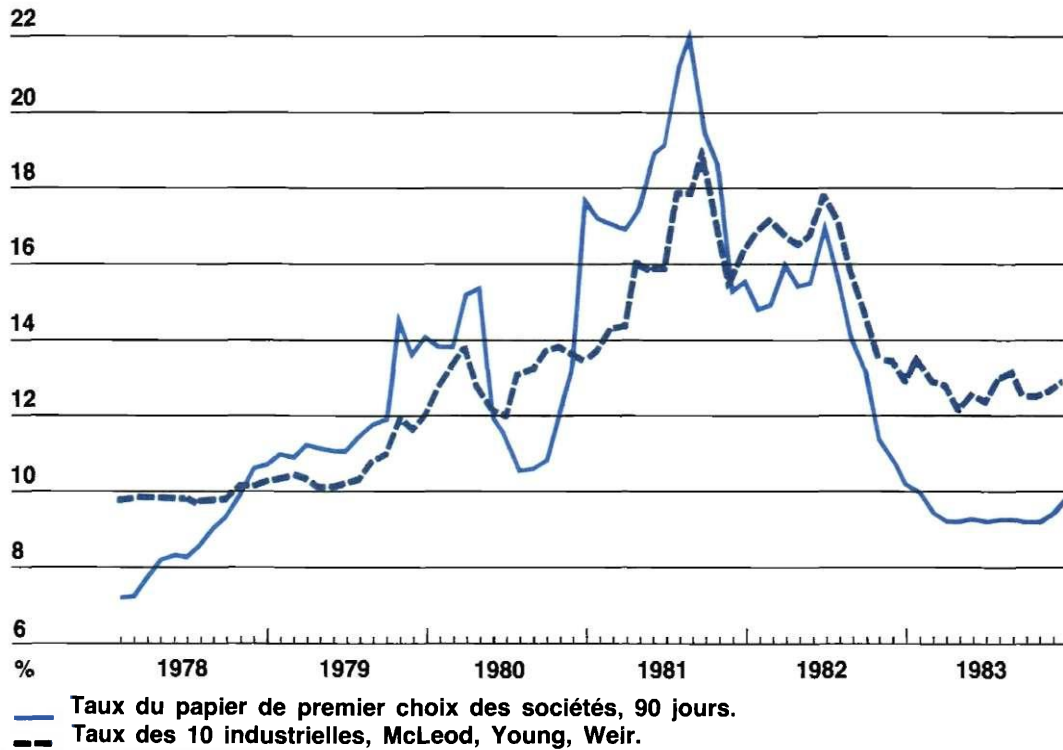
Source: Comptes nationaux des revenus et dépenses, S.C., 13-001.

La politique monétaire et les taux d'intérêt

La politique monétaire au Canada, telle qu'elle apparaît à la lumière de l'évolution des taux d'intérêt, a de nouveau été contrainte par les développements aux États-Unis en raison du désir de la Banque du Canada de préserver la stabilité du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les marchés des changes internationaux.

Au Canada comme aux États-Unis, la politique monétaire a donc contrasté l'an dernier avec l'allure restrictive que les autorités lui avaient imprimée en 1981 et au premier semestre de 1982. Les priorités des autorités monétaires de ces deux pays se sont modifiées par rapport à cette période. L'inflation accusant un recul prononcé, l'accent a donc porté davantage sur la consolidation de la reprise économique et la réduction du taux de chômage qui, en 1982, avait atteint des niveaux sans précédent depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

TAUX D'INTÉRÊT À COURT ET À LONG TERMES — CANADA



Sources : Banque du Canada.
 Ministère des Finances du Québec.

Il en est résulté des taux d'intérêt nettement plus bas et plus stables qu'au cours des trois années précédentes comme l'illustre le graphique « Taux d'intérêt à court et à long termes — Canada ». Entre les sommets de 1982 et le début de 1983, les taux d'intérêt ont diminué de 500 à 800 points de base selon les titres et les échéances. Durant l'année, les taux d'intérêt à court terme ont affiché une stabilité évidente, en comparaison des fluctuations enregistrées au cours des trois années précédentes. Par exemple, le taux du papier de premier choix des sociétés (90 jours) s'est maintenu dans une bande étroite de 9,15% à 9,55% de mars à novembre et le taux de base est demeuré à 11% durant les neuf derniers mois de l'année. Au début de l'été les taux d'intérêt à long terme ont commencé à subir quelques pressions à la hausse en raison d'un mouvement similaire aux États-Unis. Toutefois, l'année s'est terminée avec des taux d'intérêt à long terme de même niveau qu'en décembre 1982.

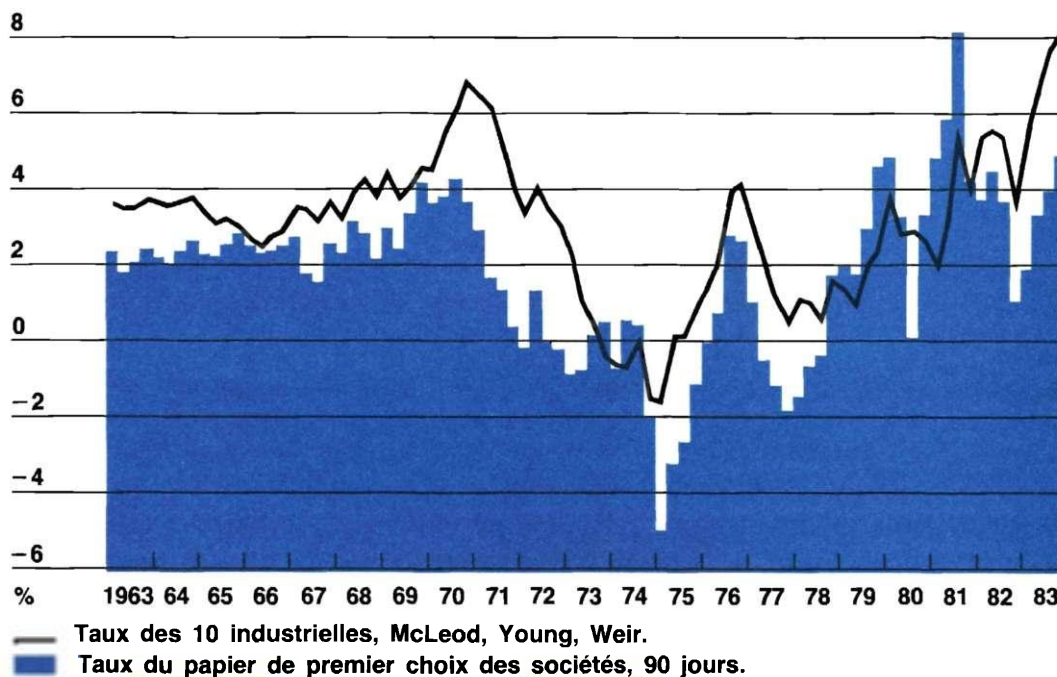
La stabilité relative des taux d'intérêt nominaux en 1983, conjuguée à une baisse continue du rythme annuel d'inflation, s'est traduite par une hausse des taux d'intérêt réels durant l'année. Sur une base historique les taux d'intérêt réels sont donc demeurés très élevés, en particulier ceux à long terme.

ÉVOLUTION DE QUELQUES TAUX D'INTÉRÊT

| | Niveau en pourcentage | | | Variation en points de base |
|--|-----------------------|-------------|-------|-----------------------------|
| | 1982 | | 1983 | Déc. 82 à déc. 83 |
| | Juin | Déc. | Déc. | |
| ÉTATS-UNIS | | | | |
| Papier commercial, 90 jours | 15,22 | 8,84 | 9,90 | + 106 |
| Taux de base | 16,50 | 11,00/11,50 | 11,00 | 0 |
| Rendement moyen des obligations industrielles (Moody's) | 15,48 | 12,44 | 12,74 | + 30 |
| CANADA | | | | |
| Papier de premier choix des sociétés, 90 jours | 17,05 | 10,25 | 9,85 | - 40 |
| Taux de base | 18,25 | 12,50 | 11,00 | - 150 |
| Rendement moyen des obligations des sociétés, long terme (McLeod, Young, Weir) | 17,86 | 12,93 | 12,95 | + 2 |

Sources: Banque du Canada.
Ministère des Finances du Québec.

TAUX D'INTÉRÊT RÉELS À COURT ET À LONG TERMES — CANADA⁽¹⁾



(1) Les taux sont dégonflés par le pourcentage d'augmentation de l'IPC au cours des quatre derniers trimestres.

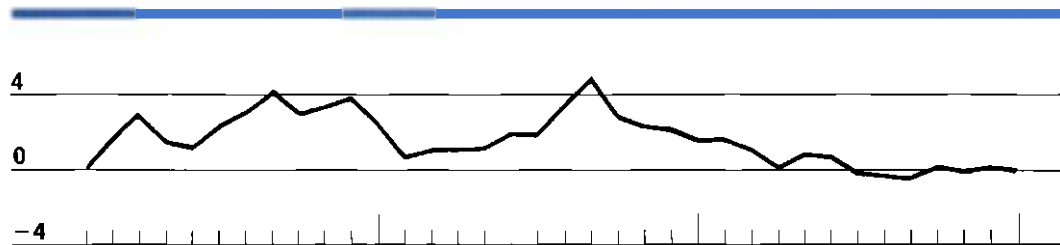
Sources: Banque du Canada.
Ministère des Finances du Québec.

La demande de crédit des administrations publiques s'est à nouveau accrue rapidement l'an dernier. En contrepartie, les besoins de financement des entreprises sont demeurés faibles et l'encours du crédit aux ménages n'a progressé que modérément. Au total, la demande de crédit a donc progressé lentement atténuant ainsi les pressions qui se sont exercées sur les taux d'intérêt.

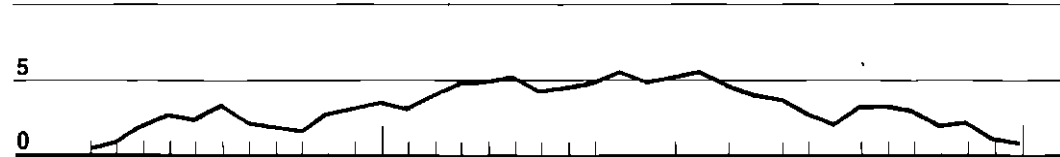
Le taux de change

La valeur du dollar canadien est demeurée stable en 1983, se maintenant autour de 81 cents américains jusqu'à la fin de l'année. Le cours de la devise canadienne par rapport au dollar américain n'a pas été significativement affecté par l'amenuisement des écarts entre les taux d'intérêt canadiens et américains durant l'année.

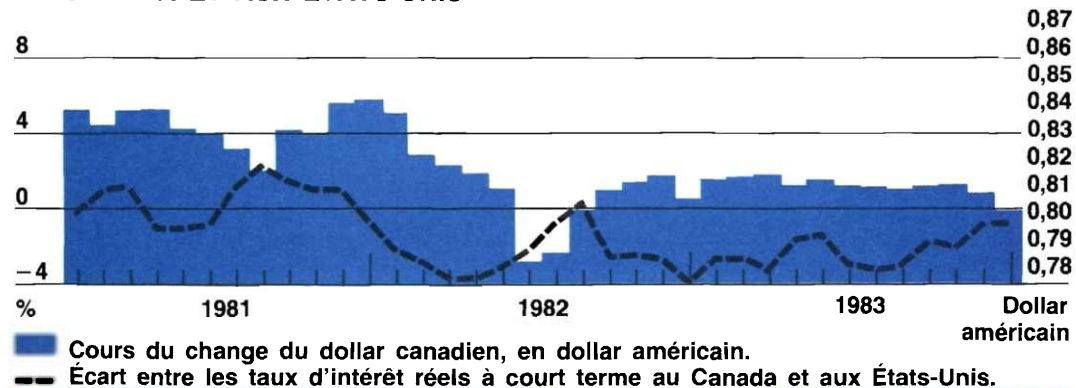
ÉCART ENTRE LES TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS⁽¹⁾



ÉCART ENTRE LES TAUX D'INFLATION AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS⁽²⁾



COURS DU CHANGE DU DOLLAR CANADIEN, EN DOLLAR AMÉRICAIN ET ÉCART ENTRE LES TAUX D'INTÉRÊT RÉELS À COURT TERME AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS



(1) Taux du papier de premier choix des sociétés, 90 jours (Canada) et taux du papier commercial, 90 jours, (États-Unis).

(2) Augmentation en pourcentage de l'IPC au cours des douze derniers mois.

Source: Banque du Canada.

Ministère des Finances du Québec.

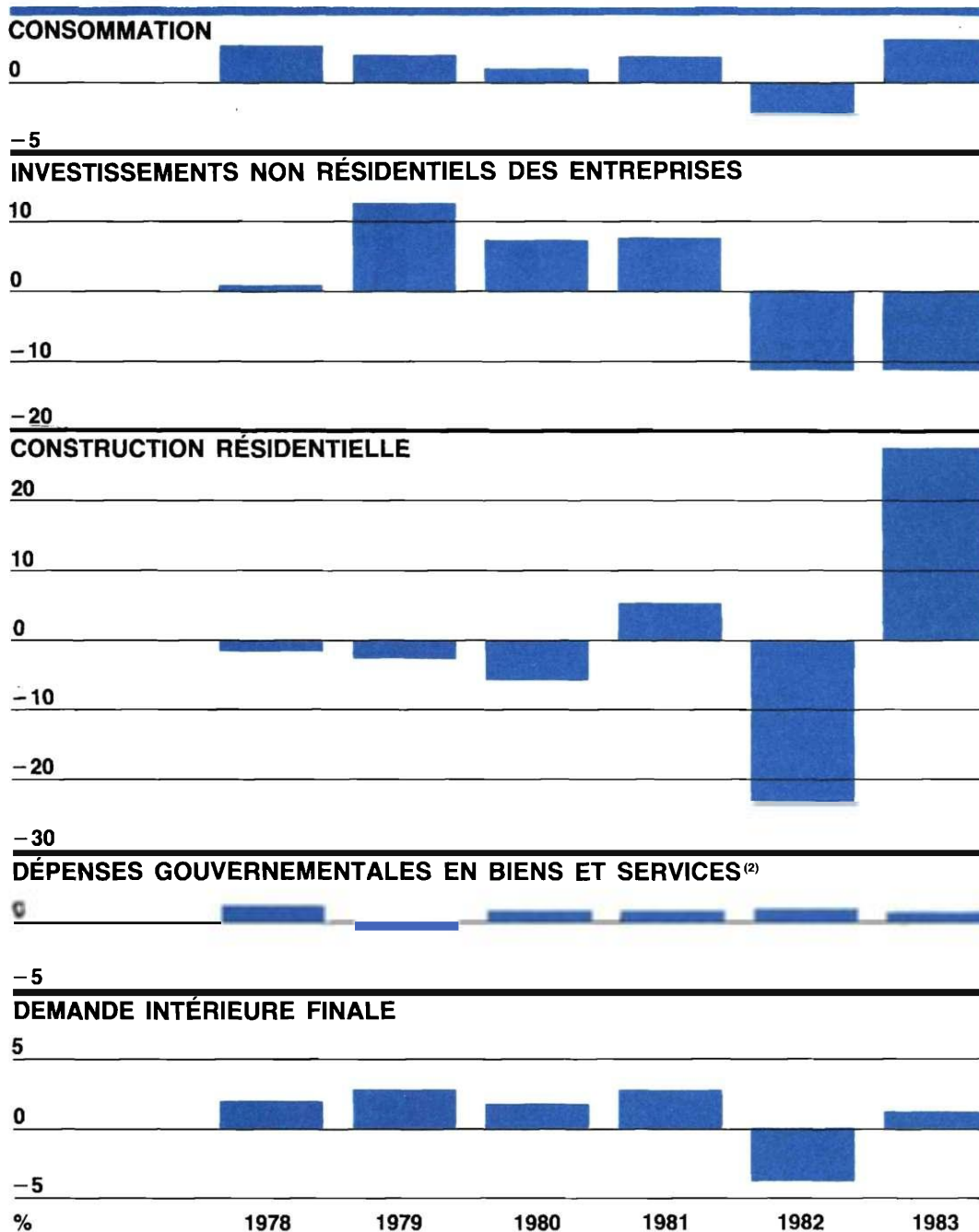
Les taux d'intérêt à court et à long termes se sont en effet accrus un peu plus aux États-Unis qu'au Canada, portant les écarts à des niveaux historiquement faibles au second semestre. La différence entre les taux canadiens et américains à court terme, qui avait commencé à s'amoinrir à partir de septembre 1982, est devenue légèrement négative durant l'été et l'automne.

La stabilité du dollar canadien par rapport à la devise américaine reflète la baisse plus marquée du taux d'inflation au Canada qu'aux États-Unis et la persistance d'un excédent commercial considérable. À la fin de 1983, l'écart entre les taux d'inflation canadien et américain s'est réduit à 0,8%, alors qu'un an auparavant il s'était élevé à 5,4%. Enfin, l'excédent du commerce international s'est maintenu à plus de 18 000 000 000 \$, soit à peine moins que le niveau record de l'année précédente.

La demande intérieure

Toutes les composantes de la demande intérieure sauf les immobilisations non résidentielles des sociétés ont repris en 1983. Ce sont les catégories de la demande les plus sensibles aux taux d'intérêt qui ont progressé le plus. Ainsi, après avoir connu un recul de 23,1% en 1982, la construction résidentielle a rebondi de 27,6% sous l'effet conjugué de la réduction des taux d'intérêt et des mesures gouvernementales de relance dans ce secteur. De même les ménages ont-ils accru leurs achats de biens durables et semi-durables de 7,2% et 2,2%, après les avoir sévèrement comprimés en 1982. Seules les entreprises ont réduit leurs immobilisations à un rythme aussi marqué que l'année précédente. Les compressions des investissements dans le secteur de l'énergie conjuguées à des taux d'utilisation des capacités encore faibles et les efforts par les entreprises pour restructurer leur bilan sont à l'origine de cette évolution.

DEMANDE INTÉRIEURE⁽¹⁾ — CANADA
(variation annuelle en pourcentage)



(1) Dollars constants.

(2) Y compris les dépenses d'immobilisations.

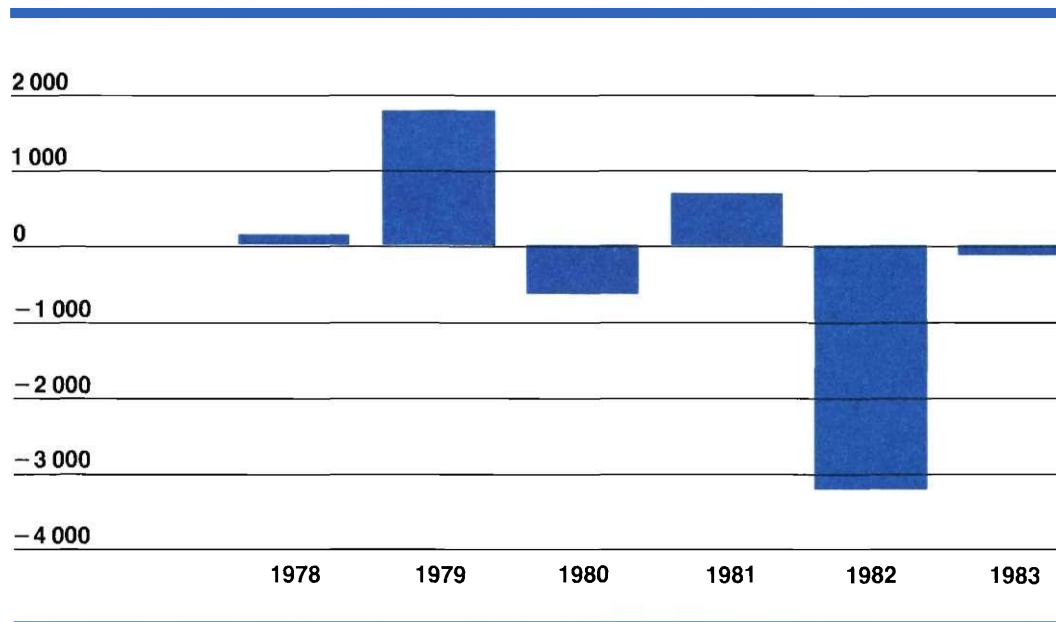
Source: Comptes nationaux des revenus et dépenses, S.C., 13-001.

La variation des stocks

Le processus de décumulation des stocks amorcé au quatrième trimestre de 1981 s'est renversé au troisième trimestre de 1983. Le volume total des inventaires liquidés au cours de cette période a représenté 4 123 000 000 \$, soit plus de 3% du produit national brut.

Sur une base annuelle, on a assisté en 1983 à une décumulation des stocks d'à peine 146 000 000 \$ en regard d'une réduction de 3 240 000 000 \$ en 1982. Par conséquent, autant la forte décumulation de 1982 avait contribué à l'ampleur de la récession, autant la fin de ce processus a été responsable, à elle seule, des trois quarts de l'augmentation de la production en 1983.

VARIATION MATÉRIELLE DES STOCKS — CANADA (en millions de dollars constants)

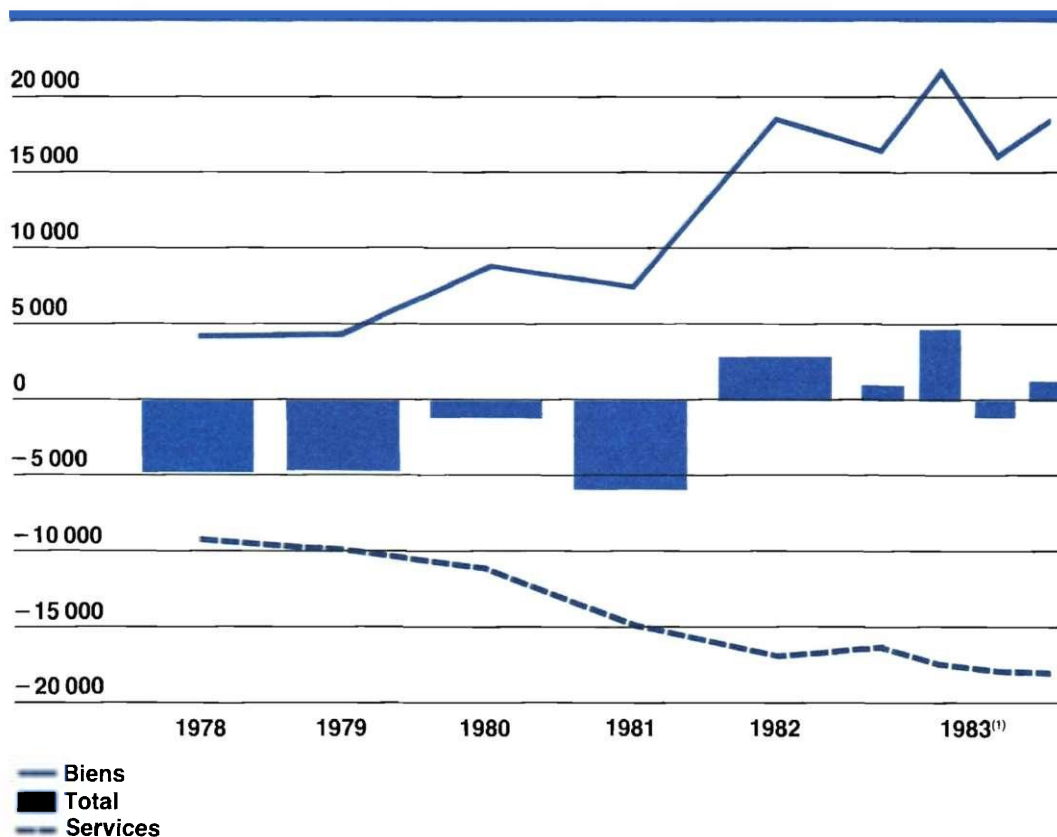


Source: Comptes nationaux des revenus et dépenses, S.C., 13-001.

La demande extérieure

Le revirement important de la balance des paiements courants observé en 1982 s'est maintenu en 1983, conduisant à un surplus pour une deuxième année consécutive. Bien que l'excédent de 1 577 000 000 \$ de 1983 soit inférieur à celui de 1982 (3 017 000 000 \$), il se compare avantageusement au déficit moyen de plus de 4 000 000 000 \$ observé entre 1978 et 1981.

SOLDE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS — CANADA (en millions de dollars)



(1) Les données de 1983 sont présentées par trimestre, désaisonnalisées et à taux annuel.

Source : Estimations trimestrielles de la balance canadienne des paiements internationaux, S.C., 67-001.

L'excédent du commerce des marchandises a diminué légèrement en 1983 passant de 18 338 000 000 \$ à 18 041 000 000 \$. Faisant suite à une forte baisse en 1982, les importations ont crû de 14,8% en termes réels en 1983. La croissance des exportations a également été soutenue avec une augmentation de 9%; les exportations de bois, de produits chimiques et de produits automobiles étant responsables de plus de 80% de cet accroissement. De plus, une amélioration de 3% de nos termes d'échange a atténué l'impact de la vigueur relative de nos importations sur le solde des paiements courants.

Le déficit des services a quelque peu augmenté en 1983. Il atteignait alors 17 344 000 000 \$ comparativement à un niveau de 16 763 000 000 \$ en 1982. Cette détérioration est surtout attribuable à une augmentation de 800 000 000 \$ du déficit du compte voyage qui n'a été que partiellement compensée par une baisse du déficit des autres services.

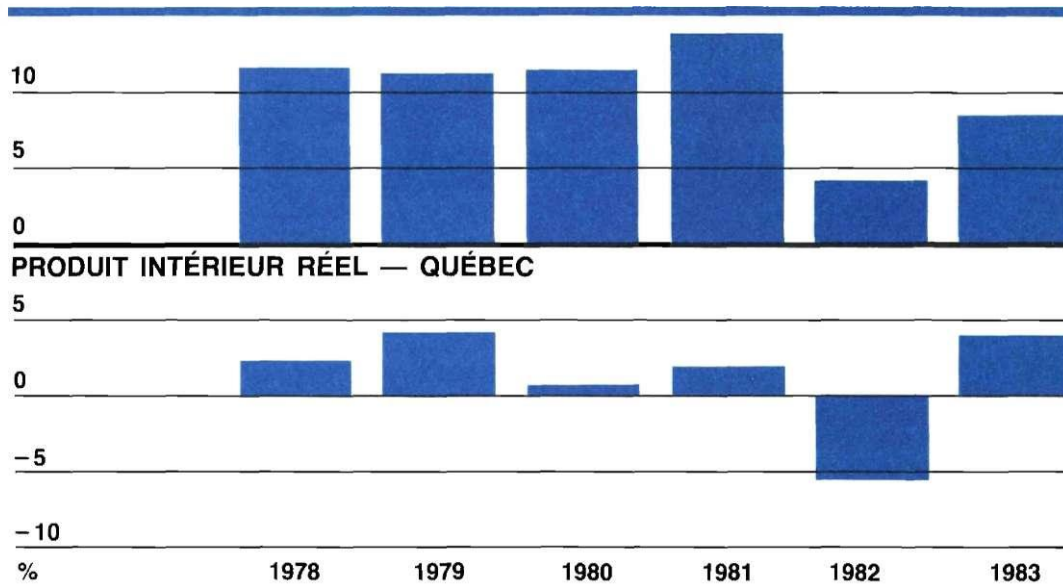
3. LA CONJONCTURE QUÉBÉCOISE

Les principaux indicateurs économiques montrent que la reprise a été d'une rapidité inattendue au Québec en 1983. Initié principalement sous l'influence de la réduction des taux d'intérêt et de la forte remontée de l'économie américaine, le rebondissement de l'économie québécoise a bénéficié également de la mise sur pied de divers programmes

de relance par les gouvernements. On estime que le volume du produit intérieur réel s'est accru de 4% au Québec l'an dernier. La reprise de la production a été particulièrement prononcée dans les secteurs de la forêt, de la fabrication et du commerce. Compte tenu de l'inflation, la valeur du produit intérieur brut a progressé de 8,5% pour atteindre plus de 90 000 000 000 \$.

La croissance économique au Québec a surpassé celle de l'ensemble du Canada par près d'un point et demi de pourcentage l'an dernier. À l'exclusion du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, la croissance économique au Québec aura devancé celle de toutes les provinces. Cette meilleure performance au Québec, qui s'est reflétée au niveau de la majorité des indicateurs économiques, a été particulièrement manifeste au plan des dépenses des consommateurs, de la construction résidentielle, des livraisons manufacturières et de l'emploi.

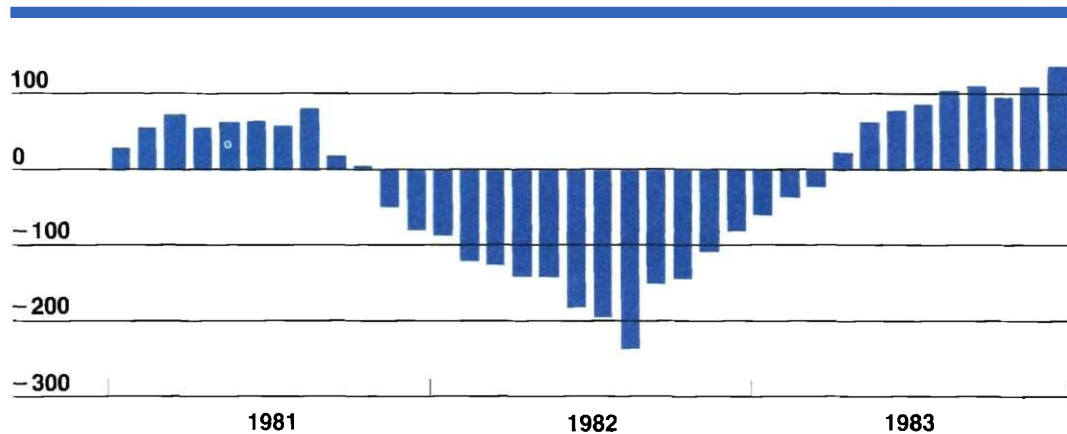
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT — QUÉBEC
(variation annuelle en pourcentage)



Sources: Comptes économiques provinciaux, S.C., 13-213.
Conference Board du Canada.
Ministère des Finances du Québec.

En parallèle avec la reprise de la production, la situation sur le marché du travail s'est améliorée de sorte que, sur une base annuelle, l'emploi s'est accru en moyenne, au Québec, de 58 000 (2,2%) en 1983, comparée à 90 000 (0,9%) emplois pour l'ensemble du Canada. Amorcée dès le dernier trimestre de 1982, la reprise de l'emploi au Québec a précédé d'un trimestre le mouvement analogue au Canada et s'y est effectuée à un rythme plus rapide. Comme on peut le constater au graphique ci-dessous, entre décembre 1982 et décembre 1983, le nombre d'emplois créés s'est élevé à 133 000 au Québec. Cette augmentation de 5,3% de l'emploi au Québec surpasse la hausse de 3,8% observée au Canada qui correspond, dans ce dernier cas, à une augmentation de 392 000 emplois. Sur une base annuelle moyenne, le Québec aura donc créé 64,4% des emplois au Canada. Si par ailleurs on compare l'augmentation du niveau de l'emploi de décembre 1982 à décembre 1983, Québec aura créé 33,9% des emplois au Canada.

CRÉATION D'EMPLOIS — QUÉBEC (en milliers)



Sources: Enquête sur la population active, S.C., 71-001.

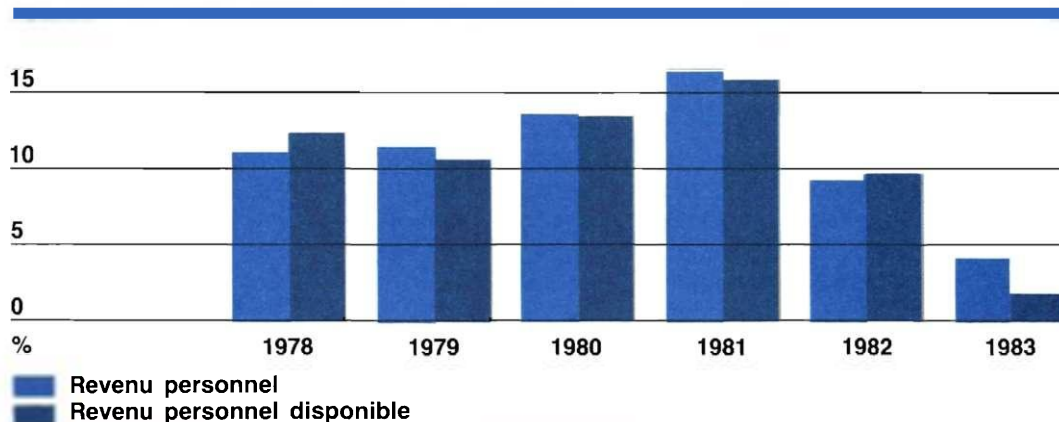
Simultanément au regain de l'emploi, on a assisté à une remontée de la population active de sorte que le taux de chômage est demeuré pratiquement inchangé sur une base annuelle pour s'établir en moyenne à 13,9% en comparaison de 13,8% en 1982. Depuis le début de la reprise, le taux de chômage au Québec a toutefois régressé passant d'un sommet de 15,4% en août 1982 à 13,4% au cours du dernier mois de l'an dernier.

Les revenus et les dépenses des consommateurs

Sous l'influence prépondérante d'une contraction des revenus de placement, en réaction à la baisse des taux d'intérêt, et d'une progression de seulement 4,5% de la rémunération des salariés, le revenu personnel a augmenté de 4,2% en 1983, en regard d'une hausse de 9,4% l'année précédente. La faible croissance de la rémunération du travail provient du ralentissement de la progression des salaires dans le secteur privé et de la récupération salariale pratiquée par le gouvernement du Québec dans l'ensemble du secteur public. Par ailleurs, sous l'effet du redressement de l'emploi les prestations d'assurance-chômage n'ont augmenté que de 5,1% en 1983, par rapport à une croissance de 59,6% en 1982, infléchissant de manière très nette la progression des revenus de transfert.

Compte tenu de l'augmentation des impôts sur le revenu des particuliers et de la majoration des taux de cotisation des employeurs et des employés à l'assurance-chômage en janvier 1983, le revenu personnel disponible a progressé de moins de 2,5%, soit à un rythme inférieur à celui de l'inflation.

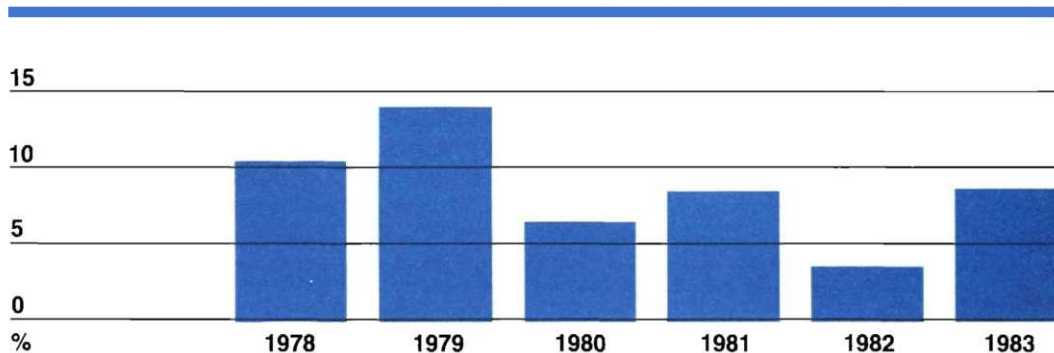
REVENU DES MÉNAGES — QUÉBEC (variation annuelle en pourcentage)



Sources: Comptes économiques provinciaux, S.C., 13-213.
Ministère des Finances du Québec.

Malgré une contraction de leur revenu disponible réel, les consommateurs ont contribué substantiellement à stimuler l'activité économique en 1983. Les ventes au détail se sont accrues de 8,7% l'an dernier en regard de 3,6% en 1982, malgré le ralentissement du rythme de croissance des prix qui a pris place durant cette même période.

VENTES AU DÉTAIL — QUÉBEC (variation annuelle en pourcentage)



Source: Commerce de détail, S.C., 63-005.

Cette performance des dépenses personnelles est attribuable à un regain de confiance des consommateurs qui ont fortement réduit leur taux d'épargne après l'avoir accru au cours des années précédentes. Ainsi, on estime que le taux d'épargne, qui avait atteint un niveau record de 18,6% en 1982 s'est établi à moins de 15% l'an dernier. La croissance de l'emploi, qui a permis de dissiper l'incertitude qui régnait au cours de la dernière récession, la baisse des taux d'intérêt nominaux et l'assainissement de la situation financière des ménages ont constitué les facteurs déterminants de ce revirement dans l'attitude des consommateurs.

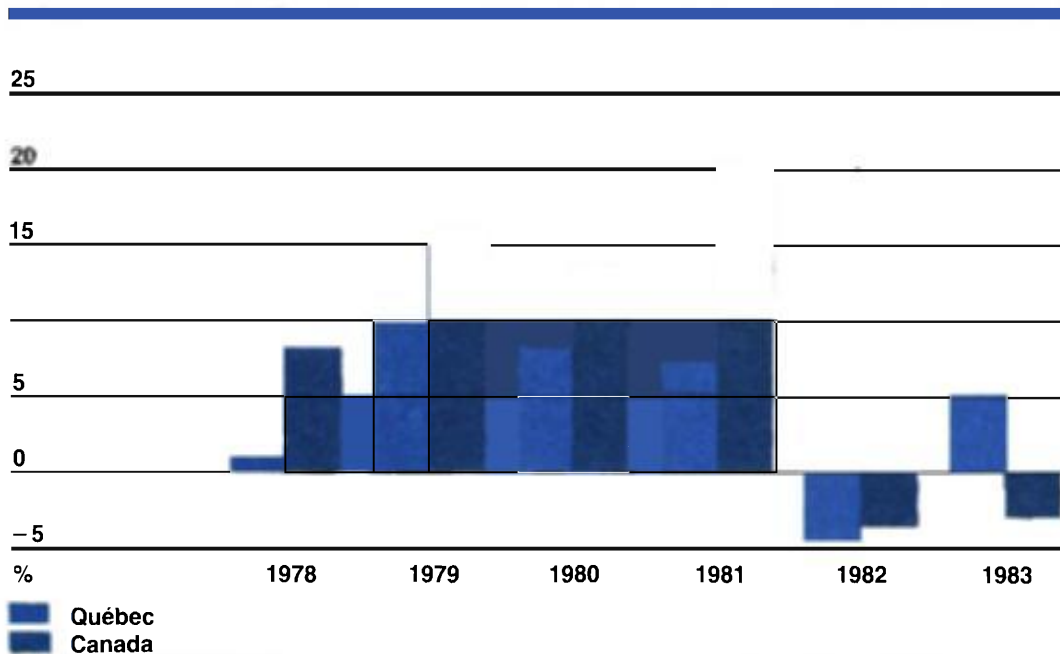
Les secteurs les plus sensibles aux taux d'intérêt ont connu les plus fortes hausses. Par exemple, les ventes des concessionnaires d'automobiles ont progressé de plus de 26%

en regard d'un recul de 15% en 1982 tandis que la croissance du chiffre d'affaires des commerçants de meubles et appareils ménagers a été supérieure à 27% bénéficiant en outre de la reprise de la construction domiciliaire. Les ventes des autres magasins ont crû de 5,2%.

Les investissements privés et publics

Les investissements privés et publics ont augmenté de 5% au Québec en 1983, pour s'établir à 13 748 500 000 \$. Au Canada, le repli des immobilisations amorcé en 1982 s'est poursuivi avec une chute de 3% l'an dernier. Au Québec, la croissance des immobilisations a fortement bénéficié d'une hausse de 70,3% des dépenses de construction domiciliaire. Dans le secteur non résidentiel, les immobilisations ont par contre diminué de 5,5% au Québec en regard d'un recul de 7,6% dans l'ensemble du Canada.

IMMOBILISATIONS TOTALES (variation annuelle en pourcentage)

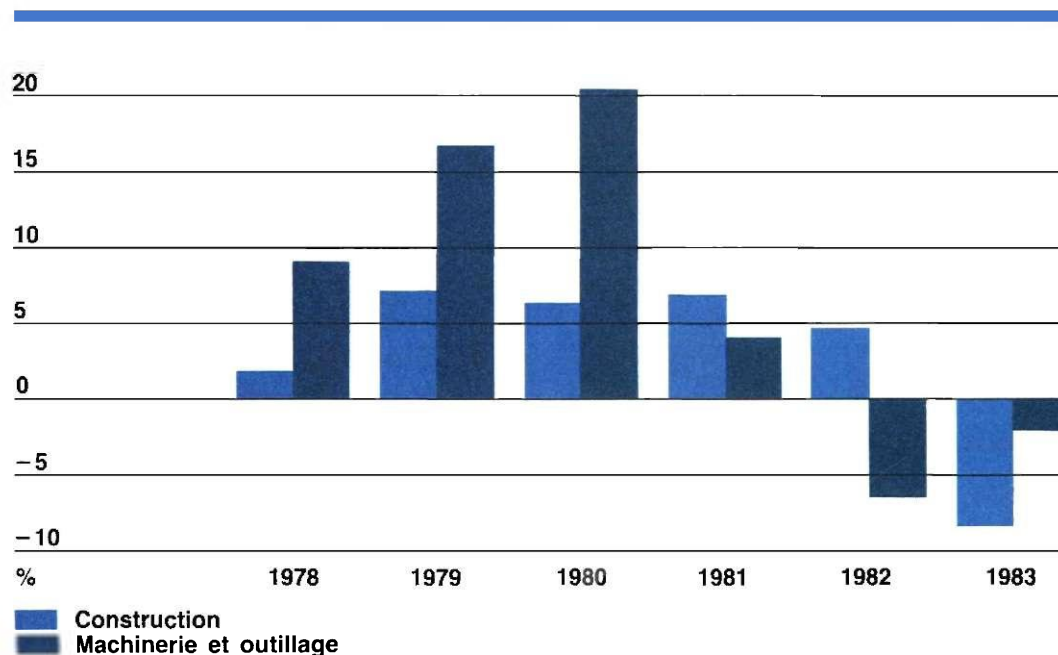


Source: Investissements privés et publics au Canada, S.C., 61-205.

Les investissements non résidentiels

Guidées par la prudence et face à la faiblesse des taux d'utilisation de la capacité et au maintien des taux d'intérêt à des niveaux élevés, les entreprises ont surtout cherché à restaurer leur bilan en 1983. Ainsi plusieurs projets de construction ont été annulés ou retardés et les achats de machinerie ont été comprimés. Dans l'ensemble, la construction non résidentielle a diminué de 8,4% et les achats de machinerie et outillage de 2,1%.

IMMOBILISATIONS NON RÉSIDENTIELLES — QUÉBEC (variation annuelle en pourcentage)



Source: Investissements privés et publics au Canada, S.C., 61-205.

Le secteur primaire a connu une situation difficile au cours des dernières années. En 1983 les investissements de ce secteur ont chuté de 15,1%. Le secteur minier, en particulier, a diminué ses immobilisations de 32,4%. Les immobilisations des services d'utilité publique ont également fléchi fortement avec une réduction se chiffrant à 11,5% alors que les investissements d'Hydro-Québec ont accusé une forte diminution.

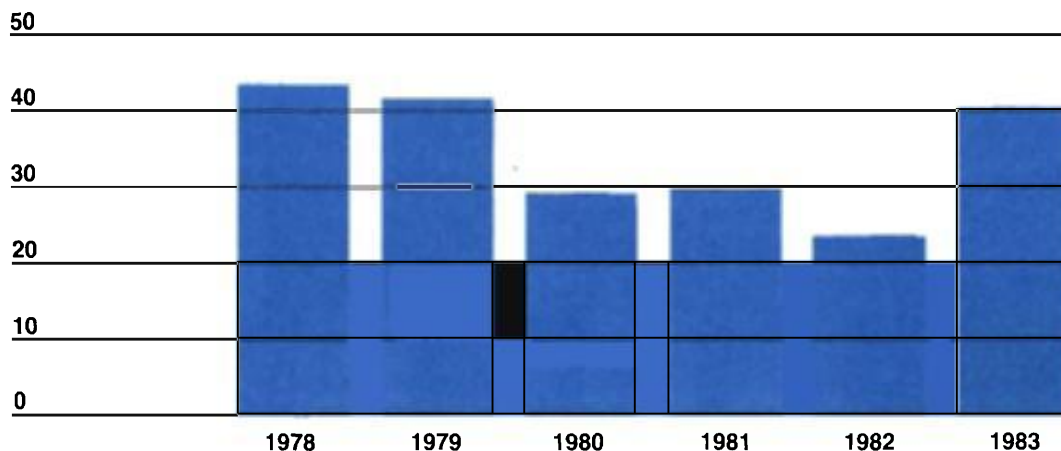
Les immobilisations du secteur de la fabrication ont diminué de 5,8% au Québec et de 23,4% dans l'ensemble du pays. Au Québec, la faiblesse dans ce secteur s'est surtout manifestée dans les industries du bois, du pétrole, des aliments, du papier, des métaux primaires et du textile. Par contre, on doit souligner la vigueur des investissements dans les secteurs des appareils électriques et des produits chimiques.

En raison des effets de la récession, le taux de vacance dans les édifices à bureaux s'est accru fortement. Cette situation du marché immobilier a donné lieu à une baisse marquée des dépenses en construction (-26,9%) dans les secteurs du commerce, de la finance et des services commerciaux. Dans ces secteurs, les achats de machinerie et outillage ont par contre augmenté de 2,8%.

La construction domiciliaire

La baisse des taux d'intérêt, Corvée-habitation, le régime canadien d'encouragement à l'accession à la propriété sont autant de facteurs qui font de 1983, la meilleure année pour la construction d'habitations neuves au Québec depuis 1979. En hausse de 71,6% l'an dernier, le nombre des mises en chantier s'est ainsi établi à 40 318 unités, se traduisant par une augmentation des dépenses en construction neuve de 85,3%. En outre, l'amélioration du climat économique général et les programmes d'investissements dans les économies d'énergie se sont également traduits par une augmentation exceptionnelle de 47,9% des autres immobilisations reliées à l'habitation: rénovation, améliorations et transformations. Au total, la construction domiciliaire s'est donc accrue de 70,3% l'an dernier.

LOGEMENTS MIS EN CHANTIER — QUÉBEC (milliers d'unités)



Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Au Québec, l'évolution des immobilisations liées à l'habitation s'est nettement démarquée de ce qu'elle a été dans le reste du Canada, alors que le nombre de logements mis en chantier ne s'est accru que de 17,4% dans les autres provinces. En conséquence, la reprise des mises en chantier au Québec a contribué pour près de 46% à la hausse observée dans l'ensemble du Canada, une proportion largement supérieure à son poids démographique.

Cette performance du Québec doit être attribuée à Corvée-habitation qui a généré une forte accélération dans l'acquisition d'habitations de type propriétaire-occupant. Ainsi, des quelques 16 826 unités additionnelles qui ont été mises en chantier en 1983, les appartements n'en ont représenté que 13,3%. En outre, toute l'augmentation observée dans les appartements provient des condominiums, de sorte que la construction d'appartements destinés au marché locatif a diminué en 1983, si l'on en juge par les données publiées pour les régions urbaines du Québec. Enfin, la hausse la plus forte concerne la construction d'habitations détachées, qui s'est inscrite en hausse de 121,7% en 1983.

La demande extérieure

Avec la reprise de l'économie américaine, les exportations internationales chargées au Québec ont affiché une tendance ferme à la hausse depuis le troisième trimestre de 1982. Ce revirement, essentiellement concentré au niveau des exportations de produits manufacturés, a exercé une influence déterminante sur l'ampleur de la reprise de l'économie québécoise. En valeur, les exportations internationales chargées au Québec ont progressé de 3,9% l'an dernier après avoir décliné de 5,6% en 1982. Compte tenu d'un recul des prix à l'exportation notamment des prix du papier et des produits chimiques, on estime à environ 5% la hausse du volume des exportations de marchandises livrées par le Québec à l'extérieur du Canada.

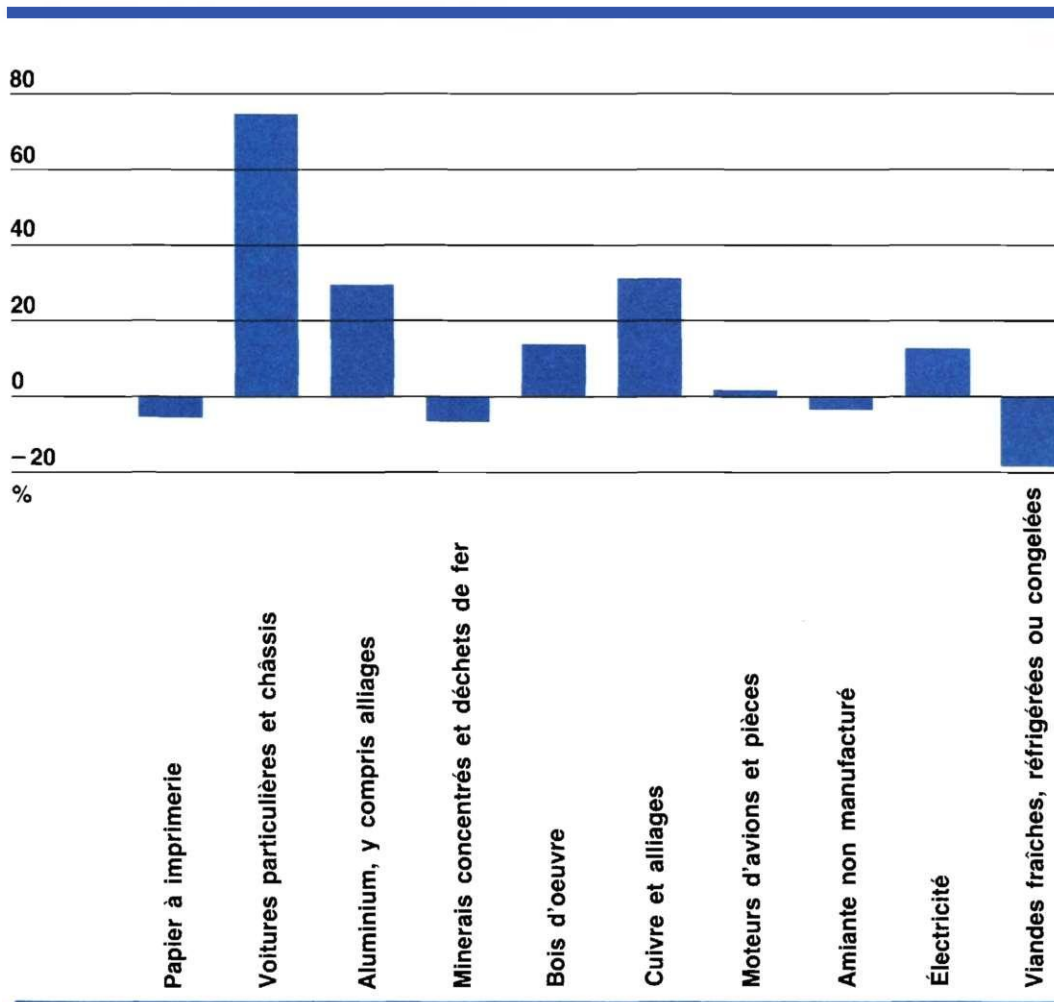
EXPORTATIONS INTERNATIONALES DU CANADA CHARGÉES AU QUÉBEC

| | Niveau en 1981 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 |
|--|--------------------------|----------------------------|------------|--------------|------------|
| | (millions de dollars) | (variation en pourcentage) | | | |
| Produits primaires | 2 646,8 | - 0,5 | 7,2 | -22,7 | - 5,1 |
| Produits manufacturés | 13 056,5 | 27,5 | 6,9 | - 2,8 | 5,1 |
| — Biens de consommation | 2 914,4 | 16,9 | 7,1 | - 6,8 | 20,0 |
| — Machines et matériel | 2 652,6 | 31,9 | 12,3 | 5,5 | - 3,7 |
| — Matériaux et éléments de construction | 978,7 | 6,3 | 17,3 | 3,4 | 4,1 |
| — Produits et fournitures intermédiaires | 6 510,8 | 34,6 | 3,4 | - 5,4 | 2,7 |
| Dont: Pâtes et papiers | 2 772,1 | 12,1 | 17,1 | - 4,7 | - 4,7 |
| Produits métalliques | 2 281,1 | 76,8 | -18,5 | -13,2 | 22,5 |
| Électricité | 191,8 | 48,4 | 24,3 | 54,2 | 12,6 |
| Total des exportations | 15 951,6 | 22,0 | 7,3 | - 5,6 | 3,9 |

Source: Bureau de la statistique du Québec.

La faiblesse des livraisons à l'étranger de métaux et minéraux s'est poursuivie l'an dernier en vertu des replis supplémentaires des exportations de fer, d'amiante et de zinc. Les exportations de cuivre ont par ailleurs progressé de près de 17%. Les exportations de produits manufacturés se sont élevées de 5,1%, soit une hausse d'environ 6,5% en volume. Ce développement favorable est particulièrement redevable aux exportations d'automobiles, d'aluminium, de cuivre affiné et de pâtes et papiers. Par ailleurs, les exportations de machines et matériel ont accusé une baisse importante en raison d'un fléchissement des livraisons d'avions, de machines et matériel de bureau et de matériel roulant de chemin de fer.

EXPORTATIONS DU CANADA CHARGÉES AU QUÉBEC EN 1983 (variation annuelle en pourcentage)



Source : Bureau de la statistique du Québec.

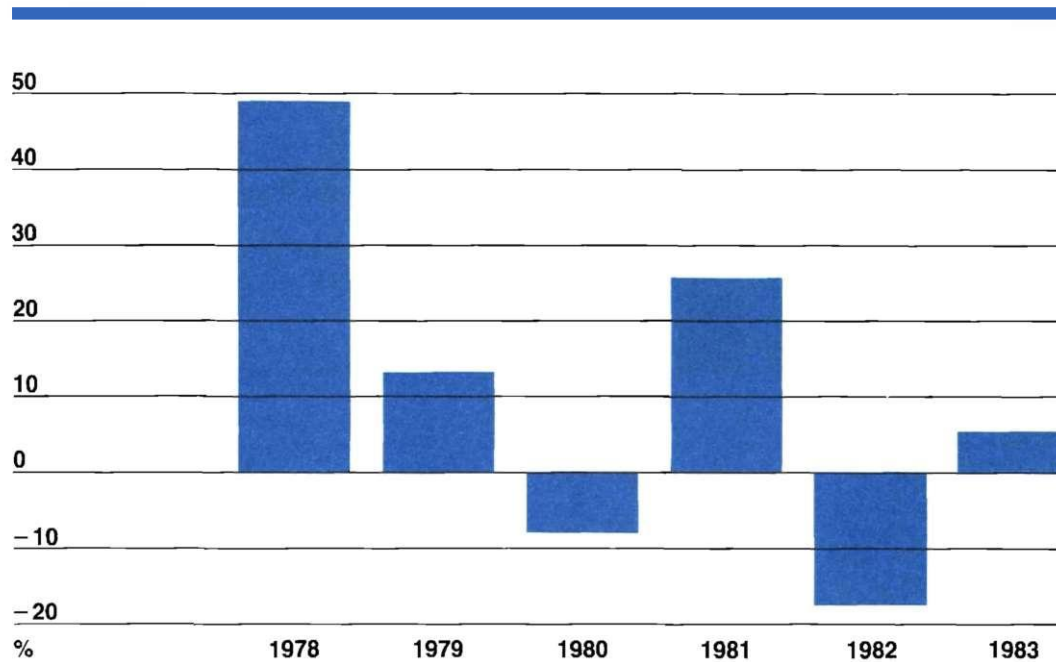
Le secteur primaire

Agriculture

Les recettes monétaires agricoles ont diminué de 1,4% au Québec en 1983. La forte croissance des recettes provenant des diverses cultures (22,8%) n'a pas été en mesure de contrer l'effet des baisses de celles provenant de l'élevage et des produits laitiers. Les diminutions provenant de l'élevage du porc (-15,4%), de la volaille (-7,9%) et des bêtes à cornes (-2,1%) ont été les principales responsables de cette situation. Les recettes liées aux produits laitiers, en baisse de 1%, ont elles aussi contribué significativement à la réduction globale puisqu'elles représentent 36% des recettes agricoles totales au Québec. L'augmentation du prix du lait a été neutralisée par la diminution du volume des ventes.

Le revenu net des producteurs agricoles a néanmoins enregistré une hausse de 5,2% l'an dernier. Cette croissance est principalement attribuable à un accroissement de la valeur des stocks. De plus, les coûts d'opération des producteurs agricoles ont diminué de 1,8% en 1983 reflétant la forte réduction des paiements d'intérêt.

REVENU NET DES AGRICULTEURS PROVENANT DE L'EXPLOITATION DE LA FERME — QUÉBEC
(variation annuelle en pourcentage)



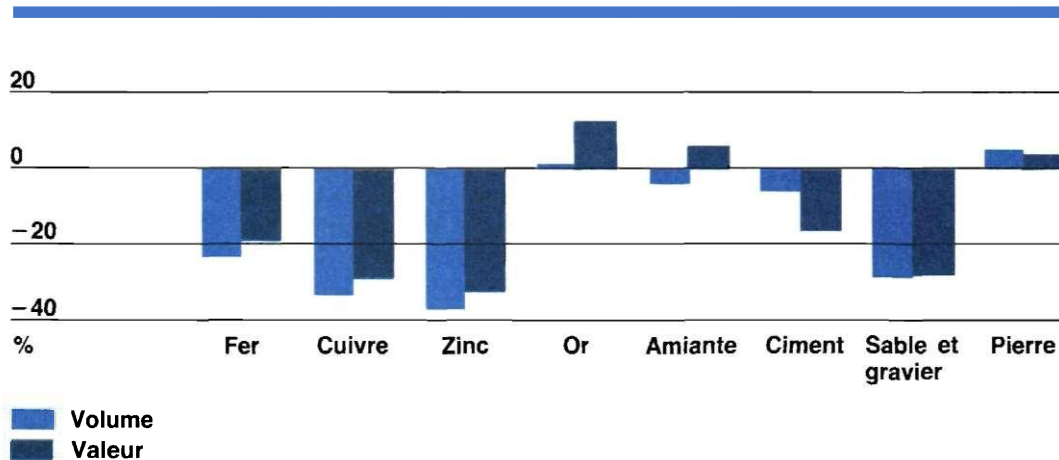
Source : Revenu net agricole, S.C., 21-202, calcul préliminaire 1983.

Mines

En 1983, la production minière a continué la chute qu'elle avait amorcée en 1980. En baisse d'environ 10,4%, la production minière ne représentait en 1983 que 61,9% du niveau atteint en 1979. Une conjoncture défavorable a affecté presque tous les produits. Les expéditions d'or (0,6%) et de pierre concassée (5,8%) ont été les seules exceptions à cette tendance à la baisse. Les réductions de la production ont été particulièrement marquées dans les secteurs du zinc (-36,9%), du cuivre (-33,4%) et du fer (-23,1%).

La valeur de la production minérale a cependant diminué un peu moins fortement grâce à une augmentation du prix de la plupart des produits. La valeur de la production totale s'est donc établie à 1 916 634 000 \$, en baisse de 7,2% par rapport à 1982. Avec une augmentation de 12,8% de sa valeur, la production d'or, qui comptait pour 22,7% de la valeur des expéditions en 1983, a maintenant remplacé celle du fer au premier rang. La valeur des expéditions du fer, du cuivre et du zinc, qui représentait 33,2% du total en 1982, a vu son importance relative diminuer à 27,5% en 1983. Par ailleurs, l'augmentation du prix de l'amiante a permis à ce secteur d'augmenter la valeur de ses expéditions de 5,9% malgré une diminution de 3,8% du volume de sa production.

**VOLUME ET VALEUR DES LIVRAISONS
DE QUELQUES PRODUITS DU SECTEUR MINIER
EN 1983 — QUÉBEC**
(variation annuelle en pourcentage)

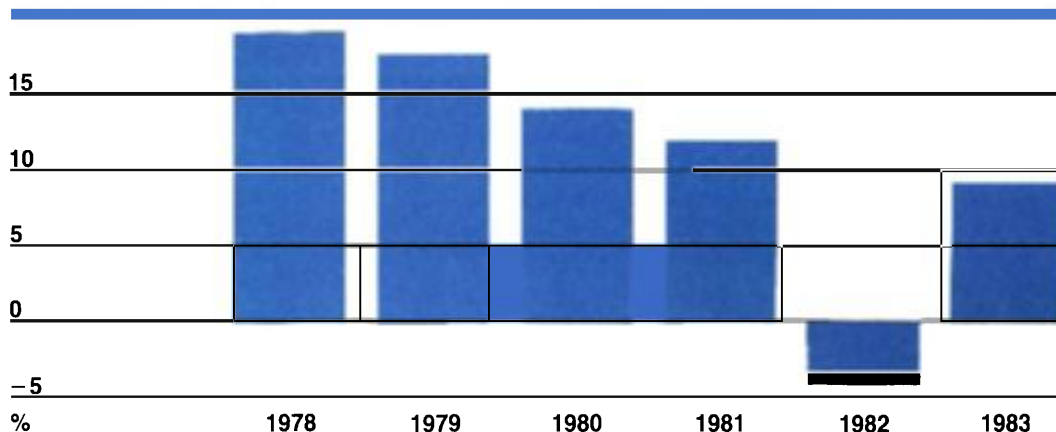


Source: Production minérale du Canada, S.C., 26-202, calcul préliminaire, 1983.

La fabrication

Plus sévèrement touché que la plupart des autres secteurs durant la récession, le secteur de la fabrication apparaît toutefois en tête de liste des secteurs qui ont dominé le mouvement de reprise de la production au Québec. Selon une estimation du Conference Board du Canada, la production manufacturière au Québec aurait progressé de plus de 7% en 1983 reflétant, outre la reprise de la demande, l'apport positif des inventaires. Comme il est habituel à ce stade du cycle, cette reprise de la production s'est effectuée dans un premier temps par l'entremise d'une augmentation des heures travaillées. À compter du deuxième semestre, l'emploi s'est accru toutefois à un rythme rapide de 5,6% à taux annuel.

VALEUR DES EXPÉDITIONS MANUFACTURIÈRES — QUÉBEC
(variation annuelle en pourcentage)



Source: Stocks, livraisons et commandes des industries manufacturières, S.C., 31-001.

Reflétant l'évolution de la production réelle et des prix payés aux manufacturiers, la valeur des livraisons manufacturières a progressé de 9,2% au Québec en regard d'une augmentation de 8,8% dans l'ensemble du Canada. À l'exception des secteurs de la machinerie et de la fabrication de produits métalliques, ce mouvement de reprise des livraisons a été partagé par tous les secteurs. Parmi les industries qui ont affiché les meilleures performances, signalons le bois, la première transformation des métaux, le meuble, le textile, l'équipement de transport et le caoutchouc.

Le secteur tertiaire

Moins sensibles aux fluctuations cycliques, les industries du secteur des services ont affiché une hausse de production de l'ordre de 3% en regard d'une augmentation d'environ 6% pour les industries productrices de biens. Deux secteurs ont toutefois enregistré des gains supérieurs à 5%. Le commerce a bénéficié de la vive reprise de la demande des consommateurs et un regain de la demande d'énergie à la fois industrielle et domestique a favorisé les utilités publiques. La génération nette d'électricité s'est accrue de 11,5% en 1983 étant ainsi la principale responsable des gains affichés par ce secteur.

En contrepartie, l'activité dans le transport a été modérée par la faiblesse des livraisons de métaux et minéraux à l'étranger. De même, la production dans le secteur de la finance a peu progressé. En ce qui a trait aux services communautaires, commerciaux et personnels, le rythme d'accroissement de la production a été affecté par les grèves et la réduction des effectifs, notamment dans le réseau de l'éducation. L'emploi dans ce secteur a néanmoins progressé de 3,1% en raison notamment d'une vive remontée de l'emploi au titre des services personnels (10,5%) et des services fournis aux entreprises (4,3%).

Le marché du travail

La reprise économique dont les premiers effets s'étaient manifestés au dernier trimestre de 1982 a engendré un accroissement moyen de 58 000 emplois (2,2%) au Québec en 1983, en comparaison de 90 000 emplois (0,9%) dans l'ensemble du Canada. Par ailleurs, l'augmentation de l'emploi de décembre 1982 à décembre 1983 a été de 133 000 (5,3%) au Québec comparée à 392 000 (3,8%) pour l'ensemble du Canada. Modérée en première moitié de l'année, la croissance de l'emploi au Québec s'est maintenue à un rythme moyen supérieur à 100 000 personnes au cours des six derniers mois de l'an dernier.

Sur une base sectorielle, la création moyenne d'emploi a été concentrée dans le secteur des services (57 000). Les augmentations d'emplois les plus fortes ont été observées dans les services communautaires, commerciaux et personnels (26 000), le commerce (16 000) et les administrations publiques (12 000). Le tableau intitulé « Emploi par secteur » présente les données comparatives sur l'évolution de l'emploi au Québec et dans l'ensemble du Canada l'an dernier pour chacun des secteurs industriels.

EMPLOI PAR SECTEUR (en milliers)

| | Québec | | | | Canada | | | |
|---|---------------------|---------------------|------------|-------------|---------------------|---------------------|-------------|-------------|
| | 1982 ⁽¹⁾ | 1983 ⁽¹⁾ | Variation | | 1982 ⁽¹⁾ | 1983 ⁽¹⁾ | Variation | |
| | | | (milliers) | % | | | (milliers) | % |
| Primaire | 120 | 128 | + 8 | +6,7 | 733 | 757 | + 24 | +3,3 |
| Construction | 113 | 116 | + 3 | +2,7 | 597 | 566 | - 31 | -5,2 |
| Fabrication | 542 | 533 | - 9 | -1,7 | 1 930 | 1 886 | - 44 | -2,3 |
| Transport, communications et autres services publics | 218 | 212 | - 6 | -2,8 | 885 | 870 | - 15 | -1,7 |
| Commerce | 441 | 457 | +16 | +3,6 | 1 848 | 1 850 | + 2 | +0,1 |
| Finance, assurances et services immobiliers | 134 | 143 | + 9 | +6,7 | 601 | 602 | + 1 | +0,2 |
| Services communautaires, commerciaux et personnels | 832 | 858 | +26 | +3,1 | 3 284 | 3 421 | +137 | +4,2 |
| Administrations publiques | 185 | 197 | +12 | +6,5 | 767 | 782 | + 15 | +2,0 |
| Total⁽²⁾ | 2 584 | 2 642 | +58 | +2,2 | 10 644 | 10 734 | + 90 | +0,9 |

(1) Moyenne annuelle.

(2) De légères différences dans les totaux peuvent exister en raison de l'arrondissement des données.

Source: Enquête sur la population active, S.C., 71-001.

Stimulés par l'amélioration des perspectives d'emploi, des travailleurs découragés par la récession de 1982 ont réintégré le marché du travail en grand nombre de sorte que le taux d'activité est passé de 60,0% à 60,9%. La population active a donc augmenté de 2,4% (71 000) alors que la population en âge de travailler ne progressait que de 0,9% (43 000). L'augmentation d'emplois ayant été moins forte que la croissance de la population active, le nombre de chômeurs a augmenté de 14 000 pour passer à 427 000 et le taux de chômage s'est accru de 13,8% à 13,9%.

EMPLOI ET TAUX DE CHÔMAGE — QUÉBEC

| | Emploi | | | Taux de chômage | | |
|----------------------------|---------------------|---------------------|------------|---------------------|---------------------|-------------------------|
| | 1982 ⁽¹⁾ | 1983 ⁽¹⁾ | Variation | 1982 ⁽¹⁾ | 1983 ⁽¹⁾ | Écart |
| | | | (milliers) | % | % | (points de pourcentage) |
| Bas-St-Laurent, Gaspésie | 65 | 71 | + 6 | 21,3 | 21,9 | +0,6 |
| Saguenay, Lac-St-Jean | 91 | 89 | - 2 | 14,8 | 17,1 | +2,3 |
| Québec | 398 | 403 | + 5 | 13,0 | 12,0 | -1,0 |
| Trois-Rivières | 161 | 167 | + 6 | 16,5 | 16,0 | -0,5 |
| Cantons-de-l'Est | 91 | 96 | + 5 | 15,5 | 15,0 | -0,5 |
| Montréal | 1 565 | 1 567 | + 2 | 12,9 | 13,4 | +0,5 |
| Outaouais | 106 | 115 | + 9 | 12,8 | 12,1 | -0,7 |
| Nord-ouest québécois | 54 | 55 | + 1 | 22,7 | 21,5 | -1,2 |
| Côte-Nord — Nouveau Québec | 37 | 38 | + 1 | 16,2 | 14,7 | -1,5 |
| Non répartis | 16 | 41 | +25 | — | — | — |
| Total⁽²⁾ | 2 584 | 2 642 | +58 | 13,8 | 13,9 | +0,1 |

(1) Moyenne annuelle.

(2) De légères différences dans les totaux peuvent exister en raison de l'arrondissement des données.

Source: Enquête sur la population active, S.C., 71-001.

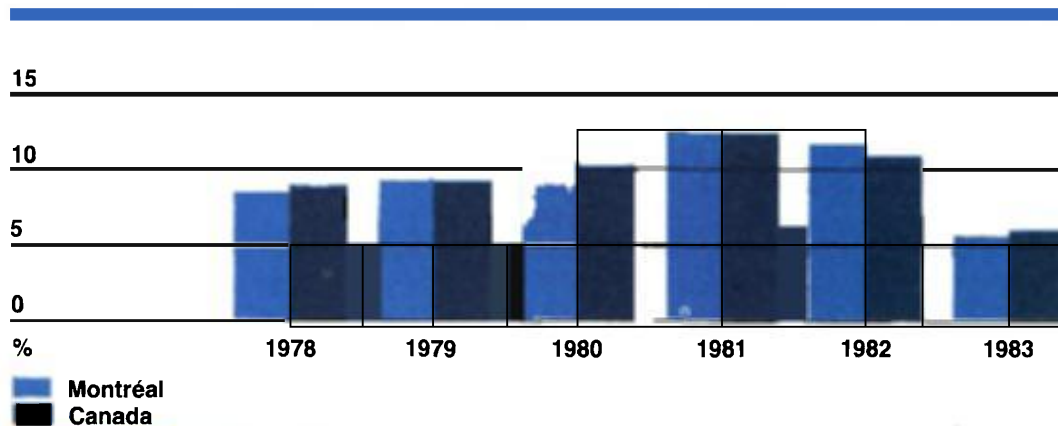
Le redressement de l'emploi s'est effectué à un rythme inégal à travers le Québec. Avec une augmentation nette de seulement 2 000 postes, la région de Montréal n'a pas obtenu sa part habituelle en termes de nouveaux emplois. Reflétant cette évolution, le taux de chômage dans cette région s'est accru de 12,9% à 13,4% entre 1982 et 1983. Au Saguenay, Lac St-Jean et dans le Bas-St-Laurent, Gaspésie le taux de chômage a également augmenté pendant qu'il diminuait dans toutes les autres régions.

En 1983, l'emploi s'est accru dans toutes les régions du Québec à l'exclusion de la région du Saguenay, Lac St-Jean. La croissance de l'emploi a été particulièrement prononcée dans les régions du Bas-St-Laurent, Gaspésie (9,2%), de l'Outaouais (8,5%), des Cantons-de-l'Est (5,5%) et de Trois-Rivières (3,7%).

Les prix et les salaires

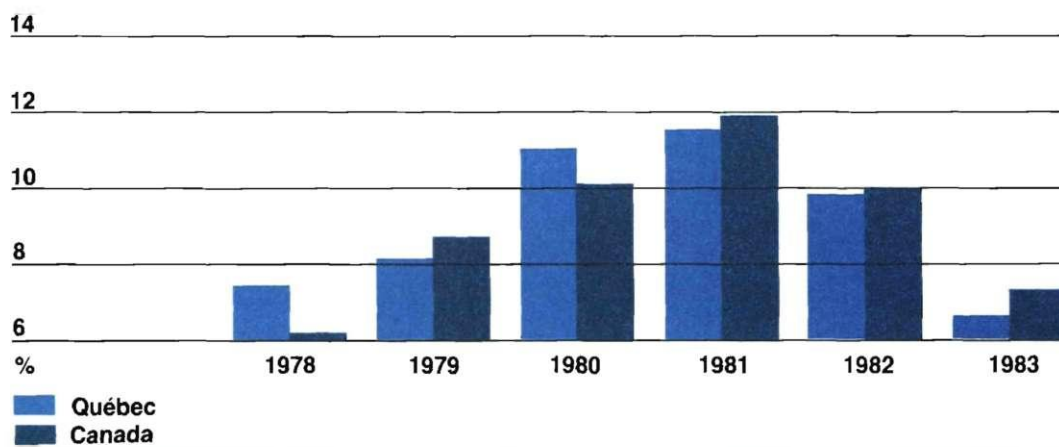
Le rythme annuel de progression des prix à la consommation s'est établi à 5,6% et 5,8% à Montréal et dans l'ensemble du Canada, respectivement. Il s'agit de la meilleure performance enregistrée à ce chapitre depuis 1972. Plusieurs facteurs se sont conjugués pour provoquer une forte réduction de l'inflation l'an dernier. D'abord, on a observé un net ralentissement de la progression des prix des aliments et des produits énergétiques. Ce dernier développement est attribuable à l'application des dispositions de l'entente intervenue en juin dernier entre le gouvernement du Canada et celui de l'Alberta de même qu'à la réduction du taux de la taxe sur les carburants au Québec. La réduction de l'inflation chez nos principaux partenaires commerciaux a concouru à diminuer l'augmentation des prix des produits importés. Enfin, le faible taux d'utilisation des capacités productives et la persistance d'un taux de chômage élevé ont exercé un effet modérateur sur les revendications salariales des travailleurs.

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION (variation annuelle en pourcentage)



Source: L'indice des prix à la consommation, S.C., 62-001.

Le taux d'avance du salaire hebdomadaire moyen au Québec a diminué de 9,8% à 6,6% entre 1982 et 1983, comparativement à 10% et 7,3% pour le Canada. Les augmentations salariales obtenues dans le cadre des nouvelles conventions collectives signées au Québec l'an dernier s'établissent à 5,6%. La progression relativement plus rapide du salaire hebdomadaire moyen s'explique par la présence dans le stock des conventions encore en vigueur en 1983 des ententes salariales fort avantageuses de 1981 et 1982 et par l'influence de la reprise sur le nombre d'heures travaillées, qui s'est accru de 2,2% dans le secteur manufacturier.

**SALAIRE HEBDOMADAIRE MOYEN
(variation annuelle en pourcentage)**

Source : Emploi, gains et durée du travail, S.C., 72-002.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES CANADA

| | Unité de mesure | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 ⁽¹⁾ | 79-78 | 80-79 | 81-80 | 82-81 | 83-82 | 83-79 ⁽²⁾ |
|---|-----------------|---------|---------|---------|---------|---------------------|-------|-------|-------|-------|-------|----------------------|
| | | | | | | | % | % | % | % | % | % |
| Produit national brut | 000 000 \$ | 264 279 | 296 555 | 339 055 | 356 600 | 388 686 | 13,8 | 12,2 | 14,3 | 5,2 | 9,0 | 10,1 |
| Produit intérieur réel | 000 000 \$ | 116 311 | 117 804 | 121 161 | 115 524 | 118 546 | 4,0 | 1,3 | 2,8 | - 4,7 | 2,6 | 0,5 |
| Produit intérieur réel par habitant | \$71 | 4 898 | 4 900 | 4 978 | 4 690 | 4 763 | 3,0 | 0,0 | 1,6 | - 5,8 | 1,6 | - 0,7 |
| Revenu personnel | 000 000 \$ | 215 367 | 244 342 | 287 476 | 316 284 | 334 729 | 12,5 | 13,5 | 17,7 | 10,0 | 5,8 | 11,7 |
| Revenu personnel par habitant | \$ | 9 069 | 10 163 | 11 810 | 12 841 | 13 448 | 11,4 | 12,1 | 16,2 | 8,7 | 4,7 | 10,4 |
| Immobilisations totales | 000 000 \$ | 58 354 | 66 193 | 79 604 | 76 761 | 74 425 | 15,9 | 13,4 | 20,3 | - 3,6 | - 3,0 | 6,3 |
| — secteur de la fabrication | 000 000 \$ | 7 444 | 9 747 | 12 739 | 11 493 | 8 802 | 20,5 | 30,9 | 30,7 | - 9,8 | -23,4 | 4,3 |
| Valeur des expéditions des industries manufacturières | 000 000 \$ | 152 486 | 168 364 | 191 113 | 183 803 | 199 968 | 17,9 | 10,4 | 13,5 | - 3,8 | 8,8 | 7,0 |
| Ventes au détail | 000 000 \$ | 77 025 | 84 026 | 94 293 | 97 638 | 105 129 | 12,0 | 9,1 | 12,2 | 3,5 | 7,7 | 8,1 |
| Indice des prix à la consommation | 1981 = 100 | 80,7 | 88,9 | 100,0 | 110,8 | 117,2 | 9,2 | 10,2 | 12,5 | 10,8 | 5,8 | 9,8 |
| Population (1 ^{er} juin) | '000 | 23 747 | 24 043 | 24 342 | 24 632 | 24 890 | 1,0 | 1,2 | 1,2 | 1,2 | 1,0 | 1,2 |
| Population active | '000 | 11 231 | 11 573 | 11 904 | 11 958 | 12 183 | 3,1 | 3,1 | 2,9 | 0,5 | 1,9 | 2,1 |
| Emploi | '000 | 10 395 | 10 708 | 11 006 | 10 644 | 10 734 | 4,1 | 3,0 | 2,8 | - 3,3 | 0,9 | 0,8 |
| Taux de chômage | % | 7,4 | 7,5 | 7,5 | 11,0 | 11,9 | | | | | | |

(1) Données provisoires.

(2) Taux annuel composé.

Sources: Investissements privés et publics au Canada, S.C., 61-205, Stocks, livraisons et commandes des industries manufacturières, S.C., 31-001, Commerce de détail, S.C., 63-005, Comptes nationaux des revenus et dépenses, S.C., 13-001, Prix à la consommation et indices des prix, S.C., 62-010, Enquête sur la population active, S.C., 71-001, Estimations de la population du Canada et des provinces, S.C., 91-201, Produit intérieur brut par industrie, S.C., 61-005.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES QUÉBEC

| | Unité de mesure | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 ⁽¹⁾ | 79-78 | 80-79 | 81-80 | 82-81 | 83-82 | 83-79 ⁽²⁾ |
|---|--------------------|--------|--------|--------|--------|---------------------|-------|-------|-------|-------|-------|----------------------|
| | | | | | | | % | % | % | % | % | % |
| Produit intérieur brut | 000 000 \$ | 62 953 | 70 250 | 79 990 | 83 236 | 90 311 | 11,3 | 11,6 | 13,9 | 4,1 | 8,5 | 9,4 |
| Produit intérieur réel | 000 000 \$71 | 27 174 | 27 368 | 27 800 | 26 254 | 27 308 | 4,2 | 0,7 | 1,6 | - 5,6 | 4,0 | 0,1 |
| Produit intérieur réel par habitant | \$71 | 4 287 | 4 286 | 4 318 | 4 052 | 4 187 | 3,6 | -0,0 | 0,8 | - 6,2 | 3,3 | -0,6 |
| Revenu personnel | 000 000 \$ | 53 726 | 61 113 | 71 209 | 77 929 | 81 202 | 11,5 | 13,7 | 16,5 | 9,4 | 4,2 | 10,9 |
| Revenu personnel par habitant | \$ | 8 476 | 9 570 | 11 060 | 12 027 | 12 451 | 10,8 | 12,9 | 15,6 | 8,7 | 3,5 | 10,1 |
| Immobilisations totales | 000 000 \$ | 11 854 | 12 819 | 13 739 | 13 098 | 13 749 | 9,8 | 8,1 | 7,2 | - 4,7 | 5,0 | 3,8 |
| — secteur de la fabrication | 000 000 \$ | 1 448 | 2 190 | 2 272 | 2 160 | 2 035 | 13,2 | 51,2 | 3,8 | - 5,0 | -5,8 | 8,9 |
| Valeur des expéditions des industries manufacturières | 000 000 \$ | 39 373 | 44 906 | 50 298 | 48 249 | 52 704 | 17,7 | 14,1 | 12,0 | - 4,1 | 9,2 | 7,6 |
| Ventes au détail | 000 000 \$ | 19 625 | 20 895 | 22 671 | 23 497 | 25 531 | 14,1 | 6,5 | 8,5 | 3,6 | 8,7 | 6,8 |
| Indice des prix à la consommation | 1981 = 100 | 80,6 | 89,0 | 100,0 | 111,6 | 117,8 | 9,1 | 10,3 | 12,4 | 11,5 | 5,6 | 9,9 |
| Population (1 ^{er} juin) | '000 | 6 339 | 6 386 | 6 438 | 6 480 | 6 522 | 0,6 | 0,7 | 0,8 | 0,6 | 0,6 | 0,7 |
| Population active | '000 | 2 897 | 2 988 | 3 040 | 2 998 | 3 069 | 2,1 | 3,1 | 1,7 | - 1,4 | 2,4 | 1,4 |
| Emploi | '000 | 2 619 | 2 694 | 2 726 | 2 584 | 2 642 | 3,5 | 2,8 | 1,2 | - 5,2 | 2,2 | 0,2 |
| Taux de chômage | % | 9,6 | 9,8 | 10,3 | 13,8 | 13,9 | | | | | | |

(1) Données provisoires.

(2) Taux annuel composé.

Sources: Investissements privés et publics au Canada, S.C., 61-205, Stocks, livraisons et commandes des industries manufacturières, S.C., 31-001, Commerce de détail, S.C., 63-005, Comptes nationaux des revenus et dépenses, S.C., 13-001, Prix à la consommation et indices des prix, S.C., 62-010, Enquête sur la population active, S.C., 71-001, Comptes économiques provinciaux, S.C., 13-213, Estimations de la population du Canada et des provinces, S.C., 91-201, Conference Board du Canada.

ANNEXE II

**La situation financière
du gouvernement
et les emprunts
du secteur public**

LA SITUATION FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT ET LES EMPRUNTS DU SECTEUR PUBLIC

| | |
|---|---------|
| LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DU GOUVERNEMENT | II – 3 |
| • Les revenus budgétaires..... | II – 4 |
| • Les dépenses budgétaires..... | II – 6 |
| • Les opérations non budgétaires | II – 8 |
| • Les remboursements d'emprunts..... | II – 10 |
| LE FINANCEMENT | II – 10 |
| LA DETTE | II – 13 |
| LES EMPRUNTS ET LES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PUBLIC | II – 14 |
| LISTE DES TABLEAUX | |
| Gouvernement du Québec États des opérations financières | |
| • Sommaire | II – 19 |
| • Revenus budgétaires | II – 20 |
| • Dépenses budgétaires | II – 21 |
| • Opérations non budgétaires | II – 22 |
| LISTE DES EMPRUNTS RÉALISÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN 1983-1984 | II – 24 |
| LISTE DES EMPRUNTS RÉALISÉS PAR HYDRO-QUÉBEC EN 1983 | II – 25 |

1. LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DU GOUVERNEMENT

Les résultats préliminaires des opérations financières du gouvernement pour l'année se terminant le 31 mars 1984 indiquent des besoins financiers nets de 2 222 100 000 \$ comparativement à 2 236 300 000 \$ pour l'année 1982-1983. Ces résultats représentent une diminution des besoins financiers nets et du déficit des opérations budgétaires prévus à l'Énoncé complémentaire aux politiques budgétaires du gouvernement en date du 15 novembre 1983.

Lors du Discours sur le budget du 10 mai 1983, les besoins financiers nets étaient prévus à 2 235 000 000 \$. L'Énoncé complémentaire prononcé par le ministre des Finances le 15 novembre 1983 a fait le point sur la situation financière du gouvernement pour les six premiers mois de l'année 1983-1984, en plus de présenter certaines mesures budgétaires visant à favoriser la relance de l'économie et de l'emploi d'une part, et d'autre part à modifier l'évolution de la situation de façon à ce que le déficit budgétaire et les besoins financiers nets anticipés pour 1984-1985 demeurent en deçà des objectifs que s'est donnés le gouvernement, tout en maintenant ceux de 1983-1984 aux niveaux annoncés au budget initial. L'analyse des principaux éléments des opérations financières de l'exercice 1983-1984 entre le budget initial et le 15 novembre 1983 et celle des mesures budgétaires présentées à ce moment se retrouvent à la section « Renseignements complémentaires au discours du ministre des Finances » de l'Énoncé complémentaire de novembre dernier.

Le déficit des opérations budgétaires s'établit à 3 113 000 000 \$, soit une diminution de 167 000 000 \$ par rapport à la prévision de l'Énoncé du 15 novembre 1983. La variation enregistrée depuis novembre dernier découle d'une augmentation des revenus de 62 000 000 \$, combinée à une réduction de 105 000 000 \$ des dépenses.

Compte tenu de l'augmentation enregistrée de l'encaisse et de l'effet conjugué de la hausse des remboursements d'emprunts et de la légère baisse des besoins financiers net depuis l'Énoncé de novembre dernier, les nouveaux emprunts totalisent 2 797 400 000 \$.

Le surplus des opérations non budgétaires qui était prévu à 1 045 000 000 \$ à l'Énoncé de novembre dernier, passe à 890 900 000 \$, soit une diminution de 154 100 000 \$. Cette variation s'explique par une légère augmentation des placements, prêts et avances, conjuguée à une réduction du surplus du compte des régimes de retraite et à une diminution du solde des autres comptes non budgétaires.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉTAT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
SOMMAIRE (en millions de dollars)

| | 1982-1983 | | 1983-1984 | | |
|--------------------------------------|------------------|------------------|--|---------------------------------------|---|
| | | | Discours sur le budget du 1983-05-10 | Énoncé budgétaire du 1983-11-15 | Résultats ⁽¹⁾ préliminaires |
| 1. Opérations budgétaires | | | | | |
| Revenus | + 19 210,3 | + 21 110,0 | + 21 350,0 | + 21 412,0 | |
| Dépenses | - 22 259,3 | - 24 295,0 | - 24 630,0 | - 24 525,0 | |
| Déficit | - 3 049,0 | - 3 185,0 | - 3 280,0 | - 3 113,0 | |
| 2. Opérations non budgétaires | | | | | |
| Placements, prêts et avances | - 135,0 | - 135,0 | - 135,0 | - 147,4 | |
| Compte des régimes de retraite | + 1 051,2 | + 1 085,0 | + 1 115,0 | + 1 056,6 | |
| Autres comptes | - 103,5 | - | + 65,0 | - 18,3 | |
| Solde | + 812,7 | + 950,0 | + 1 045,0 | + 890,9 | |
| 3. Besoins financiers nets | - 2 236,3 | - 2 235,0 | - 2 235,0 | - 2 222,1 | |
| 4. Financement | | | | | |
| Variation de l'encaisse | - 75,5 | - | - 45,0 | - 13,2 | |
| Nouveaux emprunts | + 2 761,8 | + 2 935,0 | + 2 830,0 | + 2 797,4 | |
| Moins : remboursements d'emprunts | - 450,0 | - 700,0 | - 550,0 | - 562,1 | |
| Total | + 2 236,3 | + 2 235,0 | + 2 235,0 | + 2 222,1 | |

N.B. : Le signe (-) signifie un besoin de financement et le signe (+) une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, le signe (-) indique une augmentation et le signe (+) une diminution.

(1) Les données financières 1983-1984 paraissant à cette annexe sont établies sur la base des résultats enregistrés d'avril 1983 à mars 1984 et d'une estimation arrêtée au 20 avril 1984 des revenus et dépenses inscrits au cours d'avril 1984 aux opérations de l'année écoulée, aux termes des conventions comptables en vigueur.

Les revenus budgétaires

Les résultats préliminaires pour l'année financière 1983-1984 établissent les revenus budgétaires à 21 412 000 000 \$, soit une hausse de 11,5% comparativement à 9,9% l'année précédente. Alors que les revenus autonomes augmentent de 8,3%, les transferts du gouvernement du Canada se sont accrus de 19,7%. Par rapport à la prévision de l'Énoncé du 15 novembre 1983, les revenus autonomes ont diminué de 21 000 000 \$ tandis que les transferts fédéraux se sont accrus de 83 000 000 \$.

SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES

| | 1982-1983 | | 1983-1984 | | Variations par rapport à l'Énoncé budgétaire du 1983-11-15 (%) |
|---|---------------------------------------|----------------------------|---------------------------------------|----------------------------|---|
| | Énoncé budgétaire du 1983-11-15 | Résultats préliminaires | Énoncé budgétaire du 1983-11-15 | Résultats préliminaires | |
| | | | | | (en millions de dollars) |
| Impôt sur le revenu des particuliers | 6 311,3 | 6 953,0 | 6 776,0 | - 177,0 | 7,4 |
| Contributions des employeurs au fonds des services de santé | 1 337,1 | 1 416,0 | 1 441,0 | 25,0 | 7,8 |
| Taxe sur les ventes au détail | 1 936,7 | 2 231,2 | 2 280,0 | 48,8 | 17,7 |
| Taxe sur les carburants | 1 194,9 | 1 190,8 | 1 207,0 | 16,2 | 1,0 |
| Société des loteries et courses du Québec | 162,0 | 180,0 | 205,0 | 25,0 | 26,5 |
| Hydro-Québec | 7,0 | 19,0 | 60,0 | 41,0 | 757,1 |
| Autres | 2 969,0 | 3 107,0 | 3 107,0 | - | 4,7 |
| Total des revenus autonomes | 13 918,0 | 15 097,0 | 15 076,0 | - 21,0 | 8,3 |

La révision à la baisse de 177 000 000 \$ au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers provient principalement d'une diminution des déductions à la source, mais également d'un effort particulier de la part du ministère du Revenu pour faire bénéficier les contribuables de leurs remboursements d'impôt le plus rapidement possible. La diminution des déductions à la source reflète l'effet sur la masse salariale du ralentissement dans le rythme de croissance du salaire moyen, même si l'emploi a pour sa part été révisé à la hausse. La hausse de 25 000 000 \$ des contributions des employeurs au fonds des services de santé est le fruit de certains ajustements afférents aux années antérieures; sans ces ajustements les résultats auraient été de 12 000 000 \$ inférieurs aux prévisions.

La baisse observée à l'impôt sur le revenu des particuliers est toutefois partiellement compensée par des augmentations de 48 800 000 \$ du rendement attendu de la taxe sur les ventes au détail et de 16 200 000 \$ de la taxe sur les carburants ainsi que par des révisions à la hausse, de 25 000 000 \$ et 41 000 000 \$ respectivement, des dividendes de la Société des loteries et courses du Québec et d'Hydro-Québec. La forte croissance des ventes d'automobiles au premier trimestre de 1984 explique en bonne partie la hausse de la taxe sur les ventes au détail. La révision du dividende de la Société des loteries et courses du Québec découle du succès sans précédent qu'a connu la loterie 6/49 depuis janvier dernier. Quant à la hausse du dividende d'Hydro-Québec, elle provient d'une reprise plus solide des ventes d'électricité accompagnée d'une baisse plus marquée des dépenses d'exploitation.

SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DES TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

| | 1982-1983 | | 1983-1984 | | |
|---|---------------------------------------|----------------------------|--|--|-------------|
| | Énoncé budgétaire du 1983-11-15 | Résultats préliminaires | Variations par rapport à l'Énoncé budgétaire du 1983-11-15 | Variations par rapport à 1982-1983 | |
| | (en millions de dollars) | | | (%) | |
| Péréquation | 3 071,9 | 3 183,0 | 3 227,4 | 44,4 | 5,1 |
| Autres transferts liés aux accords fiscaux | 1 101,3 | 1 713,0 | 1 720,6 | 7,6 | 56,2 |
| Contributions aux programmes de bien-être | 822,8 | 1 047,0 | 1 044,8 | - 2,2 | 27,0 |
| Autres programmes | 296,3 | 310,0 | 343,2 | 33,2 | 15,8 |
| Total des transferts du gouvernement du Canada | 5 292,3 | 6 253,0 | 6 336,0 | 83,0 | 19,7 |

La hausse des paiements de péréquation, découlant de rajustements relatifs aux années antérieures, explique pour plus de la moitié l'augmentation enregistrée au niveau des transferts du gouvernement du Canada. L'augmentation des droits de 20 000 000 \$ à l'égard de 1981-1982 provient principalement de l'intégration dans le calcul définitif effectué par le gouvernement fédéral en mars 1984, des parts d'assiettes fiscales réelles du Québec concernant les revenus tirés des entreprises et des droits de successions, ces parts ayant connu une baisse en 1981 par rapport à leur niveau de 1980. Cette modification aux droits de péréquation attribuables à 1981-1982 a entraîné un relèvement du niveau de la garantie minimale de péréquation qui s'est traduit par des droits plus élevés de 24 400 000 \$ à l'égard de 1982-1983.

L'augmentation de 7 600 000 \$ observée au titre des autres transferts liés aux accords fiscaux provient de l'adoption par le gouvernement fédéral, pour l'année courante et les

années antérieures, d'une valeur de transfert fiscal un peu inférieure à celle anticipée lors de l'Énoncé complémentaire, alors que la diminution de la contribution fédérale aux programmes de bien-être résulte d'une correction du niveau des dépenses partageables.

Quant à la variation positive de 33 200 000 \$ enregistrée au niveau des autres programmes à frais partagés, elle est causée par la réduction de la valeur de l'abattement spécial de 3% à l'égard de l'ancien programme d'allocation aux jeunes, par une hausse de la contribution fédérale au titre du Régime canadien de prêts aux étudiants suite aux taux d'intérêts élevés de 1982, par l'augmentation du transfert relatif à l'impôt sur le revenu des sociétés d'utilités publiques suite à la hausse des profits de ces sociétés au Québec en 1983 et par l'augmentation du niveau des dépenses partageables dans divers ministères.

Les dépenses budgétaires

Pour l'année financière 1983-1984, les dépenses budgétaires s'élèvent à 24 525 000 000 \$, soit un accroissement annuel de 10,2% en regard de 9,2% l'année précédente. Le montant des dépenses inclut 431 000 000 \$ pour l'imputation anticipée en 1983-1984 de dépenses que le gouvernement n'aurait normalement assumées qu'en 1984-1985. Ainsi, sur une base comparable, le taux de croissance des dépenses pour 1983-1984 serait ramené à 8,2%.

SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES (en millions de dollars)

| | 1983-1984 | | |
|---|--|----------------------------|--|
| | Énoncé budgétaire du du 1983-11-15 | Résultats préliminaires | Variations par rapport à l'Énoncé budgétaire du 1983-11-15 |
| Crédits initiaux | 24 300,0 | 24 300,0 | — |
| Plus: | | | |
| — Crédits supplémentaires du 22 juin 1983 | 122,0 | 122,0 | — |
| — Crédits supplémentaires du 21 décembre 1983 | 631,3 | 631,3 | — |
| — Mandats spéciaux | 33,7 | 33,7 | — |
| — Dépassements non pourvus par des crédits supplémentaires | — | 40,8 | 40,8 |
| Moins: | | | |
| — Transferts de crédits budgétaires aux placements, prêts et avances | — | (31,0) | (31,0) |
| — Crédits périmés | (457,0) | (571,8) | (114,8) |
| Total des dépenses 1983-1984 | 24 630,0 | 24 525,0 | (105,0) |
| Anticipations de dépenses 1984-1985 en 1983-1984 | | (431,0) | |
| Total des dépenses 1983-1984 avant anticipation | | 24 094,0 | |
| Total des dépenses 1982-1983 | | 22 259,3 | |
| Variation des dépenses totales (%) | | 10,2 | |
| Variation des dépenses avant anticipation (%) | | 8,2 | |

À l'Énoncé complémentaire, les dépenses étaient prévues à 24 630 000 000 \$, soit un montant de 105 000 000 \$ plus élevé que les résultats préliminaires. Des crédits périmés plus importants que prévu ont plus que compensé des dépassements de 40 800 000 \$ non pourvus par des crédits supplémentaires, dont 30 800 000 \$ à l'égard des services assurés par la Régie de l'assurance-maladie, reflétant l'accroissement du coût des services rendus.

Les crédits supplémentaires votés par l'Assemblée nationale en juin et décembre derniers visaient à combler les dépassements budgétaires prévus à l'égard de certains programmes de dépenses et à assurer la mise en place des initiatives nouvelles adoptées par le gouvernement. À cet égard, 104 000 000 \$ de dépenses additionnelles avaient été annoncées au Discours sur le budget du 10 mai 1983 et 345 000 000 \$ ont été affectés lors de l'Énoncé de novembre dernier au démarrage des mesures de relance économique et au règlement anticipé des arrérages des réseaux de l'Éducation et des Affaires sociales et de certains autres engagements reliés à des services passés. Les autres crédits additionnels ont été requis principalement pour combler des dépassements de prestations de 66 000 000 \$ au titre de l'aide sociale et de 22 000 000 \$ dans le cadre du programme d'assistance-maladie, alors que des montants respectifs de 17 500 000 \$ et 13 200 000 \$ plus élevés que prévu ont dû être affectés aux frais de fonctionnement des centres hospitaliers et au programme d'assurance-hospitalisation hors-province. De plus, 25 600 000 \$ ont été alloués au paiement d'intérêts relatifs aux remboursements d'impôts et taxes et 18 000 000 \$ au remboursement par le gouvernement des frais d'inspection encourus par la CSST, tandis que les enveloppes budgétaires destinées au soutien aux agriculteurs et à l'aide financière aux étudiants ont été haussées de 17 100 000 \$ et 14 100 000 \$ respectivement. En outre, des mandats spéciaux de 33 700 000 \$ ont été émis par le gouvernement en cours d'année, soit 30 000 000 \$ au titre des programmes de création d'emploi et 3 700 000 \$ à l'égard de la lutte contre les incendies de forêt.

Par ailleurs, les crédits budgétaires non dépensés s'élèvent à 602 800 000 \$, dont 31 000 000 \$ ont fait l'objet de transferts de crédits aux placements, prêts et avances. La réduction des taux d'intérêt par rapport aux prévisions initiales a amené une péremption de crédits importante répartie à travers plusieurs postes parmi les principaux du budget du gouvernement. Ainsi, le service de la dette publique s'est chiffré à 2 034 000 000 \$, en baisse de 27 000 000 \$, tandis que la contribution d'employeur du gouvernement reliée à l'intérêt applicable au solde du compte des régimes de retraite s'est trouvée réduite de 26 600 000 \$ et que les prises en charge d'intérêts par la Société de développement industriel du Québec ont été de 14 000 000 \$ moins élevées que prévu; les intérêts assumés par le gouvernement dans le cadre des programmes d'aide au financement agricole ont pour leur part été de 25 000 000 \$ inférieurs à la prévision, reflétant à la fois la réduction des taux et un encours de prêts subventionnés moins important. En outre, la baisse du rythme de l'inflation et la réduction des effectifs ont entraîné des crédits périmés de 53 600 000 \$ au niveau des traitements et autres rémunérations de la fonction publique, les contributions d'employeur aux régimes de retraite autres qu'en intérêts ont été de 25 400 000 \$ moins élevées que prévu et des crédits périmés ont aussi été dégagés pour 27 700 000 \$ à l'égard du programme d'aide sociale, reflétant notamment la récupération de sommes versées en trop, et pour 15 000 000 \$ au niveau des subventions au développement de l'industrie forestière, certains projets de modernisation n'ayant pas été réalisés dans ce secteur.

Enfin, le niveau des crédits périmés réguliers générés par les activités des divers ministères explique le solde de la péremption qui s'établit à 357 500 000 \$, soit moins de 1,5% du total des crédits autorisés.

Quant au montant de 431 000 000 \$ imputé aux dépenses au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1984 en anticipation de dépenses à assumer normalement en 1984-1985, il a été affecté pour 281 000 000 \$ au règlement de frais de fonctionnement

encourus par les commissions scolaires à l'égard de l'année scolaire 1982-1983, le solde de 150 000 000 \$ ayant été alloué à l'amortissement accéléré des arrérages des réseaux de l'Éducation et des Affaires sociales. À ces fins, en plus des crédits supplémentaires de 315 000 000 \$ et du recyclage de 60 000 000 \$ de crédits périmés déjà annoncés lors de l'Énoncé de novembre dernier, un montant de 56 000 000 \$ d'autres crédits qui auraient autrement été périmés a fait l'objet d'un recyclage additionnel.

En vertu de la politique budgétaire adoptée par le gouvernement depuis quelques années, une somme de 1 232 800 000 \$ a été portée aux dépenses en 1983-1984 au titre des services courant et passé des régimes de retraite. Le tableau qui suit montre l'incidence du compte des régimes de retraite sur les opérations financières du gouvernement, depuis sa création en 1978-1979.

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES RELATIVES AUX RÉGIMES DE RETRAITE (en millions de dollars)

| | 1978-1979 | 1979-1980 | 1980-1981 | 1981-1982 | 1982-1983 | Résultats préliminaires 1983-1984 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|---|
| 1. Opérations budgétaires | | | | | | |
| Revenus | — | — | — | — | — | — |
| Dépenses | - 331,2 | - 732,6 | - 895,4 | - 1 101,1 | - 1 166,8 | - 1 232,8 |
| Déficit | - 331,2 | - 732,6 | - 895,4 | - 1 101,1 | - 1 166,8 | - 1 232,8 |
| 2. Opérations non budgétaires | | | | | | |
| Compte des régimes de retraite | | | | | | |
| Contributions du gouvernement | + 331,2 | + 732,6 | + 895,4 | + 1 101,1 | + 1 166,8 | + 1 232,8 |
| Contributions des organismes autonomes | + 24,8 | + 24,6 | + 26,0 | + 26,8 | + 25,7 | + 22,6 |
| Cotisations des employés ⁽¹⁾ | + 125,3 | + 123,9 | + 125,3 | + 143,6 | + 168,0 | + 160,4 |
| Total des contributions et cotisations | + 481,3 | + 881,1 | + 1 046,7 | + 1 271,5 | + 1 360,5 | + 1 415,8 |
| Total des prestations⁽²⁾ et autres paiements | - 165,6 | - 198,3 | - 224,4 | - 264,2 | - 309,3 | - 359,2 |
| Surplus | + 315,7 | + 682,8 | + 822,3 | + 1 007,3 | + 1 051,2 | + 1 056,6 |
| 3. Besoins financiers nets | - 15,5 | - 49,8 | - 73,1 | - 93,8 | - 115,6 | - 176,2 |

N.B. : Le signe (-) signifie un besoin de financement et le signe (+) une source de financement.

(1) Cotisations aux régimes de retraite autres que le RREGOP. Les cotisations des employés au RREGOP sont versées directement à la Caisse de dépôt et placement du Québec et ne transitent pas par le compte non budgétaire des régimes de retraite.

(2) Comprenant la partie des prestations afférentes au RREGOP à la charge du gouvernement ainsi que la totalité des prestations versées dans le cadre des autres régimes.

Les opérations non budgétaires

Selon les résultats préliminaires, le surplus des opérations non budgétaires atteint 890 900 000 \$ comparativement à la prévision de 1 045 000 000 \$ présentée à l'Énoncé de novembre dernier.

**SOMMAIRE DES OPÉRATIONS
NON BUDGÉTAIRES 1983-1984
(en millions de dollars)**

| | Énoncé budgétaire du 1983-11-15 | Résultats préliminaires | Variations |
|---|---------------------------------------|----------------------------|------------|
| 1. Placements, prêts et avances | | | |
| Entreprises du Gouvernement | | | |
| Capital-actions et mise de fonds | - 98,1 | - 119,9 | - 21,8 |
| Prêts et avances | + 7,9 | + 9,7 | + 1,8 |
| Sous-total | - 90,2 | - 110,2 | - 20,0 |
| Prêts et avances aux municipalités, organismes municipaux, particuliers, sociétés et autres | - 44,8 | - 37,2 | + 7,6 |
| Total des placements, prêts et avances | - 135,0 | - 147,4 | - 12,4 |
| 2. Compte des régimes de retraite | + 1 115,0 | + 1 056,6 | - 58,4 |
| 3. Autres comptes | + 65,0 | - 18,3 | - 83,3 |
| 4. Solde | + 1 045,0 | + 890,9 | - 154,1 |

N.B.: Le signe (-) signifie un besoin de financement et le signe (+) une source de financement.

La variation enregistrée au titre des placements, prêts et avances s'explique principalement par une hausse de 21 800 000 \$ des placements sous forme de capital-actions dans les entreprises du gouvernement, dont 10 000 000 \$ résulte d'une souscription supplémentaire au capital-actions de SOQUEM afin de financer son programme général d'exploration minière et de mise en valeur pour l'année 1983-1984. Cette hausse a été partiellement compensée par une réduction de 9 400 000 \$ au chapitre des prêts et avances, dont 7 600 000 \$ pour ceux consentis aux municipalités, organismes municipaux, particuliers, sociétés et autres, les besoins de financement des fonds locaux utilisés dans l'administration des différents programmes de création d'emplois ayant notamment été moins importants que prévu.

Le surplus du compte des régimes de retraite, prévu à 1 115 000 000 \$ en novembre dernier, s'établit à 1 056 600 000 \$. Cette baisse résulte d'une part d'une diminution de 38 000 000 \$ des contributions du gouvernement à titre d'employeur, dont 13 600 000 \$ fait suite à la diminution du taux d'intérêt applicable au solde du compte et 33 700 000 \$ résulte d'une réduction des cotisations prévues des employés aux divers régimes, un montant de 9 000 000 \$ représentant la contribution d'employeur du gouvernement requise pour amortir sa part du coût de la retraite anticipée de certains enseignants ayant par ailleurs été porté à l'acquit du compte. Les cotisations des employés qui transitent par le compte non budgétaire des régimes de retraite ont d'autre part été de 23 200 000 \$ inférieures aux prévisions tandis que les prestations et autres paiements effectués à même le compte ont été de 2 800 000 \$ moins élevés que prévu.

Les opérations liées aux autres comptes non budgétaires représentent essentiellement les variations d'une année à l'autre dans les comptes et les intérêts courus à payer et à recevoir par le gouvernement. Ces comptes évoluent normalement en fonction du volume global des transactions financières; ils peuvent toutefois présenter des variations importantes difficiles à prévoir d'une année à l'autre, leur niveau dépendant essentiellement du synchronisme des opérations de perception et de paiement. Pour l'année

financière 1983-1984, le solde des autres comptes présente une variation nette négative de 18 300 000 \$ comparativement au surplus de 65 000 000 \$ prévu à l'Énoncé du 15 novembre 1983.

Cette détérioration des besoins financiers nets s'explique principalement par un niveau de comptes à recevoir de 123 800 000 \$ plus élevé que prévu, la contribution fédérale au titre du programme de bilinguisme n'ayant notamment pas été reçue en date du 31 mars 1984. En outre, les sommes perçues par le gouvernement au nom de certains organismes et à leur être remises ont été de 41 300 000 \$ inférieures à la prévision. D'autre part, une hausse de 84 400 000 \$ du niveau prévu des comptes à payer a partiellement compensé cette détérioration, certaines sommes reliées au règlement des arrérages de subventions à verser aux réseaux et imputées à l'année financière 1983-1984 n'ayant été effectivement décaissées qu'en avril.

Les remboursements d'emprunts

Les remboursements d'emprunts pour 1983-1984 sont estimés à 562 100 000 \$, comparativement à 450 000 000 \$ l'année précédente. Ces résultats préliminaires sont de 12 100 000 \$ supérieurs à la prévision de l'Énoncé du 15 novembre 1983, l'écart résultant d'une légère accélération des demandes de remboursements anticipés d'obligations d'épargne.

Le montant estimé des remboursements d'obligations d'épargne au cours de 1983-1984 est de 287 600 000 \$ et l'encours au 31 mars 1984 s'établit à 1 935 900 000 \$.

ENCOURS DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE (en millions de dollars)

| | | |
|-------------------------|----------------------|---------|
| Encours au 31 mars 1983 | | 1 493,1 |
| Plus: Émission 1982 | 2,0 ⁽¹⁾ | |
| Émission 1983 | 728,4 ⁽²⁾ | 730,4 |
| Moins: Remboursements | | (287,6) |
| Encours au 31 mars 1984 | | 1 935,9 |

(1) Montant encaissé après le 31 mars 1983 de l'émission de 680 141 000 \$.

(2) Montant encaissé au 31 mars 1984 de l'émission de 729 388 000 \$.

2. LE FINANCEMENT

Les emprunts du gouvernement du Québec se sont élevés, en 1983-1984, à 2 797 400 000 \$, soit un montant du même ordre qu'en 1982-1983.

Le financement du gouvernement au cours de l'année financière 1983-1984 a été dans l'ensemble caractérisé par un recours aux mêmes sources que l'année précédente. La volonté de contracter certains emprunts avec des échéances plus longues a toutefois amené le gouvernement à recourir, après une absence de sept ans, au marché domestique américain et à émettre pour la première fois des titres sur le marché asiatique et sur le marché domestique anglais.

En 1983-1984, le gouvernement du Québec a eu recours au financement sous forme de bons du Trésor et d'obligations d'épargne dans une proportion de 32% de ses besoins d'emprunts alors que ces sources avaient comblé 36% des besoins en 1982-1983.

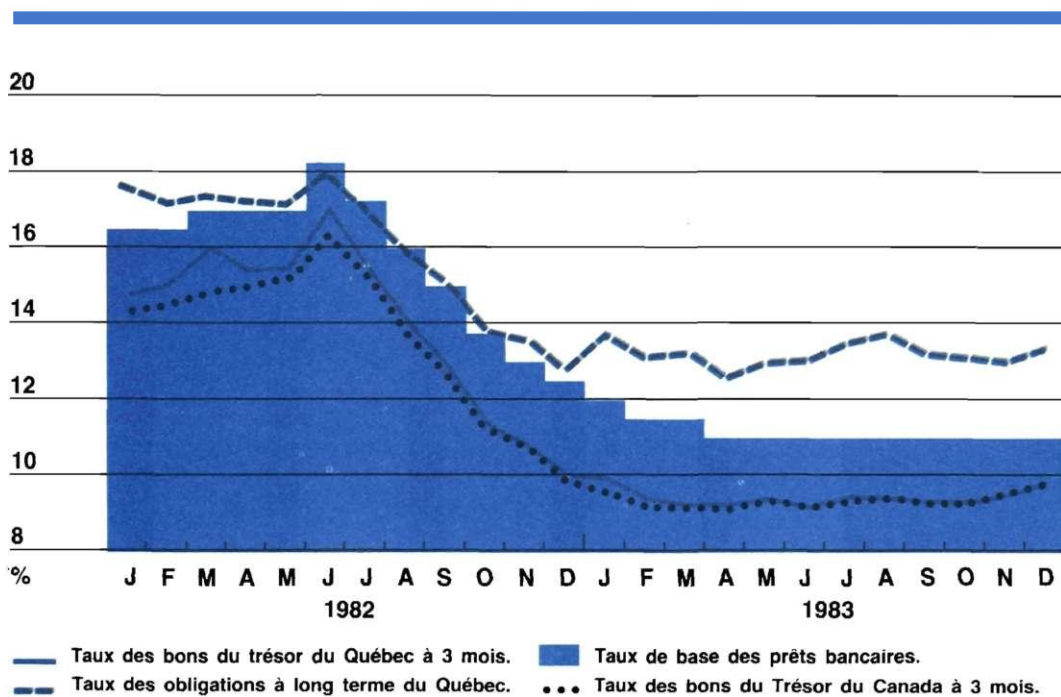
La campagne 1983 d'obligations d'épargne a permis de constater le maintien de l'intérêt des épargnants québécois pour ce véhicule de placement; les ventes d'obligations d'épargne ont été de 730 400 000 \$ en 1983-1984, soit 49 800 000 \$ de plus que l'an

dernier. Au 31 mars 1984, l'encours de 1 935 900 000 \$ des obligations d'épargne représentait 10,5% du total de la dette du gouvernement du Québec.

Les adjudications hebdomadaires de bons du Trésor à échéance de 91 jours n'ont été haussées que de 5 000 000 \$, de 75 000 000 \$ à 80 000 000 \$, en cours d'année 1983-1984, permettant d'obtenir un financement additionnel de 125 000 000 \$. Pour leur part, les mises aux enchères mensuelles de bons du Trésor à échéance de 182 jours sont passées de 45 000 000 \$ à 50 000 000 \$ en cours d'année, représentant un apport en financement de 35 000 000 \$. Le financement sous forme de bons du Trésor réalisé en 1983-1984, soit 155 000 000 \$ de moins qu'en 1982-1983, a ainsi porté à 1 485 000 000 \$ l'encours de ceux-ci en fin d'année financière. Ce montant représente 8,1% de la dette du gouvernement au 31 mars 1984, soit une proportion à peu près identique à celle de l'année précédente.

Le recours de façon moins prononcée aux bons du Trésor comme instrument de financement et des taux d'intérêt moins volatiles ont permis au gouvernement du Québec de diminuer, en moyenne pour l'ensemble de l'année, à 7 points centésimaux les écarts de rendement entre les bons du Trésor à échéance de 91 jours du Québec et ceux de même échéance du gouvernement du Canada. L'an dernier, ces écarts s'étaient situés en moyenne à 37 points de base. La réduction des écarts de rendement entre les titres à courte et moyenne échéances du gouvernement du Québec et ceux du gouvernement du Canada, amorcée l'an dernier, s'est poursuivie en 1983-1984; ces écarts se situent maintenant à des niveaux qui se comparent avantageusement avec ceux qui ont prévalu dans le passé. Le recours fréquent au marché de la part du gouvernement du Canada, une utilisation plus prononcée du même marché par les autres provinces canadiennes et des présences moins fréquentes du gouvernement du Québec et d'Hydro-Québec sont les facteurs qui expliquent la réduction de ces écarts.

TAUX DE RENDEMENT SUR TITRES DU QUÉBEC ET AUTRES TITRES EN 1982 ET 1983



Sources: Banque du Canada; Dominion Securities Ames; Ministères des Finances.

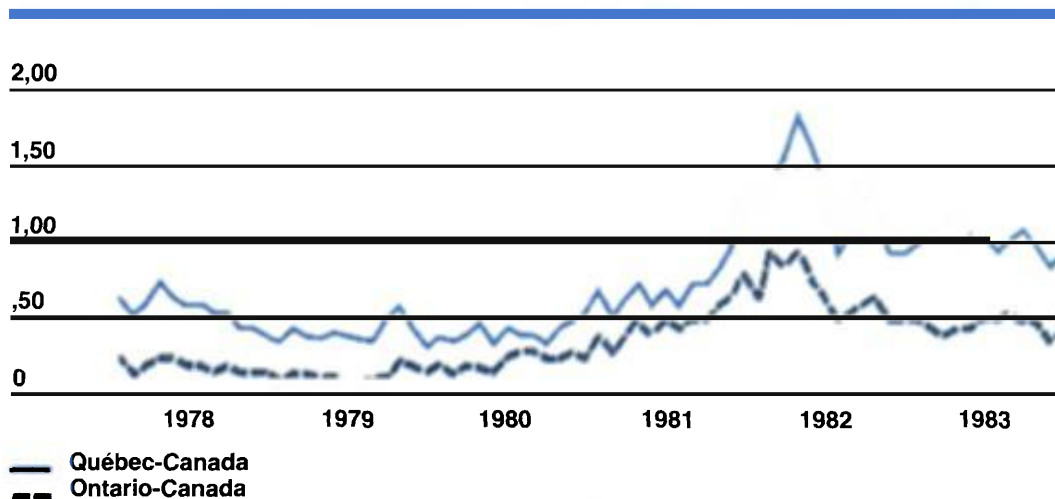
Les emprunts réalisés sur les marchés étrangers ont atteint 796 700 000 \$ en 1983-1984 alors qu'ils s'étaient élevés à 761 000 000 \$ en 1982-1983. Le retour au marché domestique américain pour un montant de 255 100 000 \$, incluant 8 600 000 \$ de placements privés sous forme de billets à moyen terme, et un emprunt de 61 500 000 \$ sur le marché asiatique en dollars américains ont notamment permis de restreindre les emprunts sur les marchés européens à 480 100 000 \$.

Par ailleurs, en utilisant pour 61 500 000 \$ ses marges de crédit à taux flottant en dollars américains et en échangeant le produit de ce financement contre des engagements à taux fixe en dollars canadiens, le gouvernement du Québec a pu augmenter la proportion effective de son financement en dollars canadiens réalisé en 1983-1984. De plus, en convertissant en engagements en dollars canadiens des emprunts qui à l'origine avaient été contractés en d'autres monnaies, le gouvernement du Québec a pu augmenter la proportion des engagements en dollars canadiens relatifs à sa dette totale. Enfin, le gouvernement du Québec a effectué en 1983-1984 un emprunt sur le marché public domestique de Grande-Bretagne pour une échéance de trente-six ans, soit l'échéance la plus longue ayant jamais été réalisée par un emprunteur étranger sur ce marché.

La plus grande part des emprunts du gouvernement du Québec a de nouveau été réalisée sur le marché domestique canadien; un montant de 1 110 300 000 \$ a ainsi été emprunté en 1983-1984, soit 105 000 000 \$ de plus que l'an dernier. De cette somme, 800 000 000 \$ ont été financés auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec, comparativement à 825 000 000 \$ en 1982-1983, le reste provenant essentiellement de deux émissions sur le marché public.

Par ailleurs, les écarts de rendement entre les titres à long terme du gouvernement du Québec et ceux du gouvernement du Canada sont demeurés sensiblement au même niveau, soit environ 100 points centésimaux, pendant la plus grande partie de l'année 1983-1984, avant d'amorcer un repli en fin de période.

ÉCART ENTRE LES TAUX DE RENDEMENT SUR LES TITRES À LONG TERME DU QUÉBEC ET AUTRES TITRES (en points de %)



Source: Dominion Securities Ames.

3. LA DETTE

La dette du gouvernement du Québec, incluant l'encours des bons du Trésor, s'établit à 18 410 000 000 \$ au 31 mars 1984. La proportion de la dette totale libellée en dollars canadiens a légèrement diminué au cours de 1983-1984, passant de 74,9% à 74,1%, alors que celle en monnaies étrangères était portée à 25,9%. De son côté, la part de la dette à taux fixe a légèrement fléchi, de 76,7% à 75,9%, alors que celle de la dette à taux variable s'établissait à 24,1% en fin d'année financière 1983-1984. Toutefois, le gouvernement a réalisé au cours du dernier exercice financier certaines transactions d'échange de taux d'intérêt et de devises reliés au service de certains emprunts, de façon à modifier la structure de ses engagements relatifs à sa dette. Ainsi, la part des engagements à rencontrer en dollars canadiens par le gouvernement pour le remboursement de sa dette a pu être haussée à 75,2% de sa dette totale alors que la proportion de ses engagements portant intérêt à taux fixe a pu être relevée à 76,2%.

Par ailleurs, l'échéance moyenne de la dette du gouvernement qui s'établissait à 9,1 ans au 31 mars 1983 s'est maintenue en 1983-1984, alors qu'une diminution avait été enregistrée à ce niveau au cours des trois exercices financiers précédents. Les nouvelles émissions de 1983-1984 ont de façon générale été effectuées pour des termes relativement plus longs que celles de l'an dernier.

DETTE DU GOUVERNEMENT ESTIMATION AU 31 MARS 1984⁽¹⁾

| Monnaie d'émission | en millions de dollars | en proportion du total (%) |
|----------------------------|---------------------------|----------------------------------|
| Dollar canadien | 13 641 | 74,1 |
| Dollar américain | 3 168 | 17,2 |
| Mark allemand | 552 | 3,0 |
| Franc français | 13 | — |
| Yen Japonais | 458 | 2,5 |
| Unité de compte européenne | 72 | 0,4 |
| ECU | 58 | 0,3 |
| Franc suisse | 183 | 1,0 |
| Livre sterling | 219 | 1,2 |
| Florin | 46 | 0,3 |
| | 18 410 | 100,0 |

(1) Excluant les emprunts temporaires.

Note: La dette en monnaies étrangères est exprimée en équivalent canadien aux dates de réalisation des emprunts.

4. LES EMPRUNTS ET LES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PUBLIC

Au cours de l'année civile 1983, les emprunts bruts à long terme du secteur public ont totalisé 6 131 000 000 \$, ce qui représente une diminution de 883 000 000 \$ par rapport à l'année précédente. Cette baisse des emprunts bruts est imputable à presque toutes les composantes du secteur public. En particulier, le gouvernement et Hydro-Québec ont réduit leur demande de plus de 400 000 000 \$ chacun. Seuls les secteurs des institutions d'enseignement et des sociétés d'État ont connu des hausses, attribuables dans le premier cas au rattrapage amorcé en 1982 et dans le second à SIDBEC.

EMPRUNTS À LONG TERME DU SECTEUR PUBLIC (en millions de dollars)

| | Années civiles | | | | | |
|---|----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------------|
| | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 ⁽¹⁾ |
| Emprunts bruts | | | | | | |
| Gouvernement ⁽²⁾ | 1 413 | 1 521 | 2 734 | 2 336 | 2 841 | 2 405 |
| Institutions d'enseignement | 271 | 232 | 193 | 135 | 244 | 421 |
| Institutions de santé et de bien-être | 86 | 62 | 107 | 139 | 233 | 91 |
| Hydro-Québec ⁽²⁾ | 1 542 | 1 783 | 2 156 | 2 257 | 2 276 | 1 791 |
| Autres sociétés d'État ⁽³⁾ | 117 | 93 | 117 | 451 | 336 | 484 |
| Municipalités, communautés urbaines et commissions de transport | 712 | 666 | 779 | 1 045 | 1 084 | 939 |
| Total | 4 141 | 4 357 | 6 086 | 6 363 | 7 014 | 6 131 |
| Remboursements | 1 028 | 1 220 | 1 777 | 2 089 | 2 259 | 2 153 |
| Emprunts nets | 3 113 | 3 137 | 4 309 | 4 274 | 4 755 | 3 978 |

(1) Résultats préliminaires.

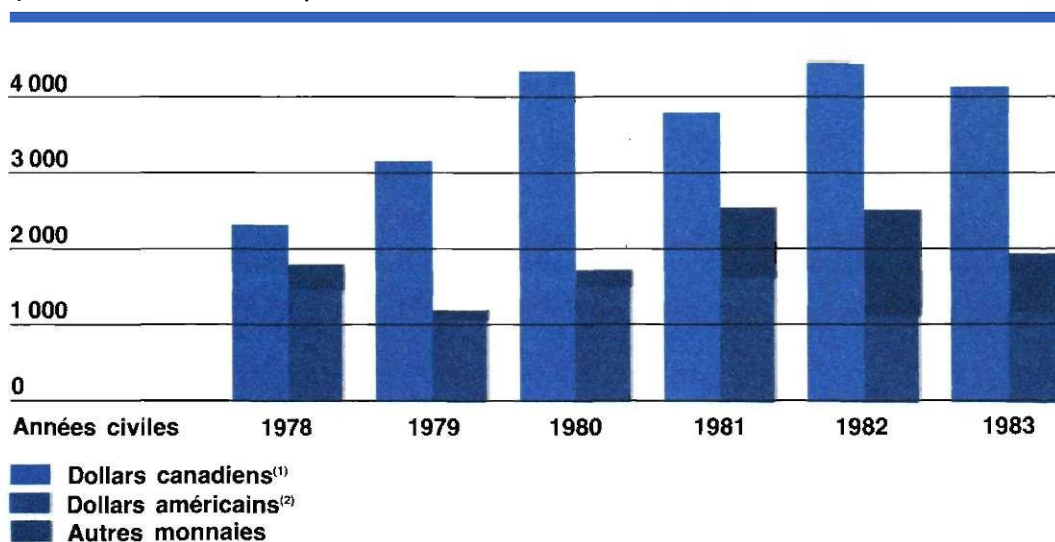
(2) Montants encaissés durant l'année civile, à l'exclusion du montant net des emprunts à moins d'un an au titre des opérations de dette, ce qui diffère de la liste des emprunts réalisés présentée plus loin dans ce document.

(3) Les données historiques ont été modifiées par suite de l'élargissement de l'univers des sociétés d'État et de l'application d'une nouvelle définition des emprunts, qui enregistre les emprunts à la date d'encaissement plutôt qu'à la date de négociation, qui exclut ceux des filiales et sous-filiales mais qui incorpore la totalité de ceux faisant l'objet d'une forme de garantie du gouvernement dans le cas où les emprunts sont effectués au niveau des filiales et sous-filiales en propriété partagée.

Source: Ministère des Finances du Québec.

Comme on peut le constater au graphique ci-dessous, les emprunts bruts libellés en dollars canadiens ont totalisé 4 182 000 000 \$ en 1983, ce qui représente plus de 68% des emprunts totaux du secteur public. Quant aux emprunts bruts libellés en dollars américains, ils ont atteint 1 170 000 000 \$, soit 19% du total des emprunts bruts, alors que les emprunts dans les autres monnaies s'établissaient à 779 000 000 \$ ou 13% du total.

EMPRUNTS BRUTS DU SECTEUR PUBLIC PAR MONNAIE (en millions de dollars)



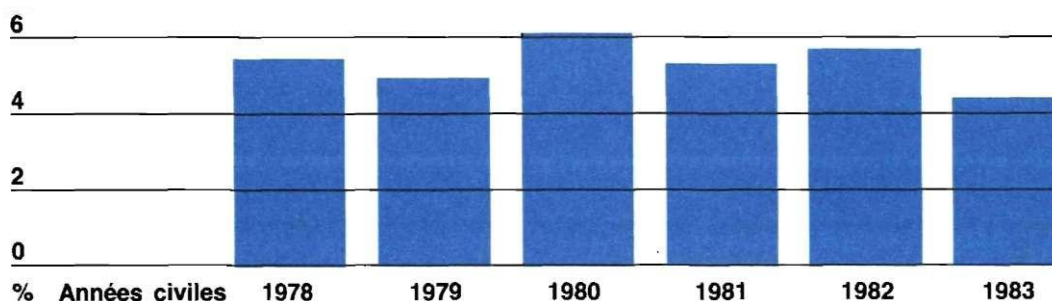
Source : Ministère des Finances du Québec.

(1) Incluent des euro-obligations libellées en dollars canadiens au montant de 50 000 000 \$ en 1979, de 100 000 000 \$ en 1980, de 250 000 000 \$ en 1981, de 896 000 000 \$ en 1982 et de 262 000 000 \$ en 1983.

(2) Incluent des euro-obligations libellées en dollars américains au montant de 1 238 000 000 \$ en 1978, de 431 000 000 \$ en 1979, de 539 000 000 \$ en 1980, de 794 000 000 \$ en 1981, de 440 000 000 \$ en 1982 et de 123 000 000 \$ en 1983.

Par ailleurs, compte tenu des refinancements et des remboursements, les emprunts nets du secteur public pour 1983 sont évalués à 3 978 000 000 \$. Comme l'indique le graphique ci-dessous, le rapport des emprunts nets au produit intérieur brut s'est établi à 4,4% en 1983, soit le niveau le plus bas au cours de la période observée.

EMPRUNTS NETS DU SECTEUR PUBLIC EN POURCENTAGE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT



Source : Ministère des Finances du Québec.

INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PUBLIC (en millions de dollars)

| | Années civiles | | | | | |
|--|----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------------|
| | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 ⁽¹⁾ |
| Gouvernement ⁽²⁾ | 700 | 749 | 712 | 802 | 712 | 860 |
| Institutions d'enseignement ⁽³⁾ | 256 | 218 | 213 | 259 | 262 | 324 |
| Institutions de santé et de bien-être ⁽³⁾ | 83 | 124 | 157 | 166 | 148 | 165 |
| Hydro-Québec ⁽⁴⁾ | 2 588 | 2 817 | 2 589 | 2 643 | 2 542 | 2 188 |
| Autres sociétés d'État ^{(4) (5)} | 423 | 356 | 386 | 374 | 342 | 248 |
| Organismes municipaux ⁽⁶⁾ | 828 | 823 | 845 | 961 | 902 | 930 |
| | 4 878 | 5 087 | 4 902 | 5 205 | 4 908 | 4 715 |

(1) Résultats préliminaires.

(2) Les investissements du Gouvernement comprennent ses immobilisations ainsi que les subventions et prêts pour investissements à des agents économiques extérieurs au secteur public. Les investissements financiers envers d'autres composantes du secteur public sont donc exclus.
Sources : Livre des crédits et comptes publics.

(3) Les investissements des commissions scolaires, des collèges et des universités ainsi que ceux des institutions de santé et de bien-être ne comprennent que les dépenses pour des nouvelles immobilisations telles que définies aux fins de la comptabilité économique.
Sources : Investissements publics au Québec par région administrative, B.S.Q.; Investissements privés et publics au Québec, B.S.Q..

(4) Les investissements des sociétés d'État correspondent à l'accroissement des actifs à long terme. On exclut la Société québécoise d'assainissement des eaux dont les investissements sont compris au poste « organismes municipaux ».
Sources : États financiers des sociétés d'État.

(5) Les données historiques ont été modifiées pour assurer la cohérence avec le nouveau mode de calcul des emprunts. On exclut les investissements des filiales et des sous-filiales sauf dans les cas de ceux qui donnent lieu à des emprunts faisant l'objet d'une forme de garantie du gouvernement.

(6) Les investissements des municipalités, des communautés urbaines et régionale de même que des commissions et corporations de transport ne comprennent que les dépenses pour des nouvelles immobilisations telles que définies aux fins de la comptabilité économique.

Sources : Investissements publics au Québec par région administrative, B.S.Q.; Investissements privés et publics au Québec, B.S.Q., estimations du ministère des Finances pour les années 1980 à 1983.

En 1983, les investissements du secteur public ont atteint 4 715 000 000 \$, soit une baisse de 3,9% par rapport à 1982. À l'examen, on constate que cette baisse est essentiellement imputable à Hydro-Québec dont les investissements ont déchu de 354 000 000 \$ et aux investissements des autres sociétés d'État qui ont également affiché une réduction, bien que de moindre ampleur.

Pour tenir compte des interrelations entre la politique financière du gouvernement et la situation des divers secteurs sous sa juridiction, l'évolution comparative des emprunts et des investissements doit prendre en considération la situation de l'ensemble du secteur public. Les emprunts nets totaux du secteur public incluent, en plus des emprunts nets à long terme mentionnés précédemment, les emprunts effectués à moins d'un an au titre des opérations de dette, y compris les bons du Trésor émis par le gouvernement, de même que les emprunts réalisés auprès du surplus du compte des régimes de retraite du gouvernement.

EMPRUNTS NETS TOTAUX ET INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PUBLIC (en millions de dollars)

| | Années civiles | | | | | |
|---|----------------|-------|-------|-------|--------------------|---------------------|
| | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 ⁽¹⁾ |
| Emprunts nets à long terme | 3 113 | 3 137 | 4 309 | 4 274 | 4 755 | 3 978 |
| Montant net des emprunts à moins d'un an au titre des opérations de dette | — | — | 415 | 395 | 309 ⁽²⁾ | 325 ⁽³⁾ |
| Surplus du compte des régimes de retraite du gouvernement | 303 | 591 | 787 | 961 | 1 040 | 1 054 |
| Emprunts nets totaux | 3 416 | 3 728 | 5 511 | 5 630 | 6 104 | 5 357 |
| Investissements | 4 878 | 5 087 | 4 902 | 5 205 | 4 908 | 4 715 |
| Ratio | 0,70 | 0,73 | 1,12 | 1,08 | 1,24 | 1,14 |

(1) Résultats préliminaires.

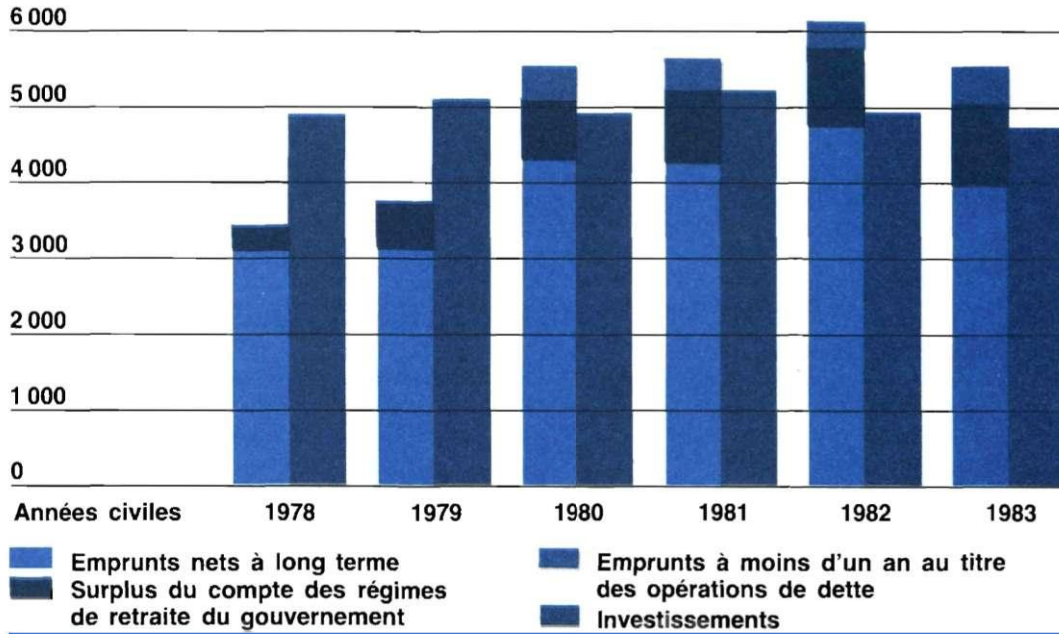
(2) Dont 300 000 000 \$ de bons du Trésor du gouvernement.

(3) Dont 310 000 000 \$ de bons du Trésor du gouvernement.

Source: Ministère des Finances du Québec.

En 1983, les emprunts nets totaux du secteur public sont estimés à 5 357 000 000 \$, soit une diminution de 747 000 000 \$ par rapport à 1982. Malgré la baisse des investissements, on note une diminution du ratio des emprunts nets totaux aux investissements qui s'est établi à 1,14. Pour l'ensemble de la période de 1978 à 1983, ce rapport est égal à l'unité.

**EMPRUNTS NETS TOTAUX ET
INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PUBLIC
(en millions de dollars)**



Source: Ministère des Finances du Québec.
BSQ, Investissements privés et publics au Québec.
Livre des crédits et comptes publics.
États financiers des sociétés d'État.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉTAT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
SOMMAIRE
(en millions de dollars)

| | 1976-1977 | 1977-1978 | 1978-1979 | 1979-1980 | 1980-1981 | 1981-1982 | 1982-1983 | Résultats préliminaires 1983-1984 ⁽¹⁾ |
|--------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|--|
| 1. Opérations budgétaires | | | | | | | | |
| Revenus | + 9 715,9 | + 11 145,3 | + 11 899,0 | + 13 276,7 | + 14 694,0 | + 17 481,7 | + 19 210,3 | + 21 412,0 |
| Dépenses | - 10 717,4 | - 12 045,2 | - 13 387,2 | - 15 110,3 | - 17 592,0 | - 20 393,4 | - 22 259,3 | - 24 525,0 |
| Déficit | - 1 001,5 | - 899,9 | - 1 488,2 | - 1 833,6 | - 2 898,0 | - 2 911,7 | - 3 049,0 | - 3 113,0 |
| 2. Opérations non budgétaires | | | | | | | | |
| Placements, prêts et avances | - 182,5 | - 248,1 | - 255,0 | - 202,7 | - 40,4 | - 72,9 | - 135,0 | - 147,4 |
| Compte des régimes de retraite | + 186,4 | + 264,4 | + 315,7 | + 682,8 | + 822,3 | + 1 007,3 | + 1 051,2 | + 1 056,6 |
| Autres comptes | - 335,5 | - 287,4 | + 165,9 | - 16,1 | - 196,6 | - 169,0 | - 103,5 | - 18,3 |
| Solde | - 331,6 | - 271,1 | + 226,6 | + 464,0 | + 585,3 | + 765,4 | + 812,7 | + 890,9 |
| 3. Besoins financiers nets | - 1 333,1 | - 1 171,0 | - 1 261,6 | - 1 369,6 | - 2 312,7 | - 2 146,3 | - 2 236,3 | - 2 222,1 |
| 4. Financement | | | | | | | | |
| Variation de l'encaisse | + 330,7 | + 372,4 | + 49,6 | + 229,3 | - 456,1 | + 207,9 | - 75,5 | - 13,2 |
| Nouveaux emprunts | + 1 354,6 | + 1 042,3 | + 1 575,5 | + 1 648,9 | + 3 352,9 | + 2 951,6 | + 2 761,8 | + 2 797,4 |
| Moins: remboursements d'emprunts | - 352,2 | - 243,7 | - 363,5 | - 508,6 | - 584,1 | - 1 013,2 | - 450,0 | - 562,1 |
| Total | + 1 333,1 | + 1 171,0 | + 1 261,6 | + 1 369,6 | + 2 312,7 | + 2 146,3 | + 2 236,3 | + 2 222,1 |

N.B. : Le signe (-) signifie un besoin de financement et le signe (+) une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, le signe (-) indique une augmentation et le signe (+) une diminution.
À des fins de comparaison, les données financières sont présentées sur la base de la structure budgétaire et financière en vigueur pour l'année financière 1984-1985.

(1) Les données financières pour 1983-1984 sont établies sur la base des résultats enregistrés d'avril 1983 à mars 1984 et d'une estimation arrêtée au 20 avril 1984 des revenus et dépenses inscrits au cours d'avril 1984 aux opérations de l'année écoulée, aux termes des conventions comptables en vigueur.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉTAT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
REVENUS BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

| | 1976-1977 | 1977-1978 | 1978-1979 | 1979-1980 | 1980-1981 | 1981-1982 | 1982-1983 | Résultats pré- minaires 1983-1984 |
|--|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|--|
| 1. Impôts sur les revenus et les biens | | | | | | | | |
| Impôt sur le revenu des particuliers | 3 247,1 | 3 903,2 | 4 227,3 | 4 621,6 | 5 315,9 | 6 053,1 | 6 311,3 | 6 776,0 |
| Contributions des employeurs au fonds des services de santé | 368,9 | 437,9 | 482,9 | 521,1 | 601,9 | 1 275,0 | 1 337,1 | 1 441,0 |
| Impôt des sociétés ⁽¹⁾ | 588,9 | 541,6 | 624,9 | 765,2 | 913,4 | 1 010,5 | 898,4 | 871,0 |
| Droits de successions | 27,4 | 24,6 | 25,0 | 41,9 | 39,8 | 37,8 | 45,0 | 47,0 |
| Impôt foncier | — | — | — | 15,7 | — | — | — | — |
| | 4 232,3 | 4 907,3 | 5 360,1 | 5 965,5 | 6 871,0 | 8 376,4 | 8 591,8 | 9 135,0 |
| 2. Taxes à la consommation | | | | | | | | |
| Ventes au détail | 1 341,1 | 1 423,1 | 1 366,0 | 1 621,0 | 1 690,2 | 1 771,3 | 1 936,7 | 2 280,0 |
| Carburants | 428,5 | 451,0 | 445,9 | 445,1 | 492,7 | 826,9 | 1 194,9 | 1 207,0 |
| Tabacs | 82,8 | 82,2 | 136,0 | 139,0 | 179,3 | 228,6 | 277,0 | 312,0 |
| Repas et hôtellerie | 125,3 | 150,1 | 154,3 | 178,5 | 209,7 | 236,6 | 249,3 | 273,0 |
| Autres ⁽²⁾ | 32,4 | 39,5 | 47,4 | 55,6 | 62,0 | 79,2 | 89,2 | 103,0 |
| | 2 010,1 | 2 145,9 | 2 149,6 | 2 439,2 | 2 633,9 | 3 142,6 | 3 747,1 | 4 175,0 |
| 3. Droits et permis | | | | | | | | |
| Véhicules automobiles | 163,0 | 168,4 | 186,7 | 191,0 | 193,7 | 224,7 | 285,4 | 268,0 |
| Boissons alcooliques | 54,6 | 55,1 | 57,1 | 57,9 | 55,7 | 62,8 | 58,8 | 65,0 |
| Ressources naturelles ⁽³⁾ | 50,9 | 78,7 | 89,9 | 95,0 | 124,1 | 143,2 | 86,5 | 82,0 |
| Pari mutuel | 22,2 | 23,9 | 24,9 | 26,1 | 33,9 | 33,3 | 31,5 | 31,0 |
| Autres | 29,8 | 27,7 | 35,8 | 48,0 | 52,2 | 51,9 | 65,1 | 71,0 |
| | 320,5 | 353,8 | 394,4 | 418,0 | 459,6 | 515,9 | 527,3 | 517,0 |
| 4. Revenus divers | | | | | | | | |
| Ventes de biens et services | 136,1 | 152,6 | 152,2 | 166,3 | 166,7 | 181,6 | 217,7 | 286,0 |
| Intérêts | 148,1 | 118,7 | 138,6 | 154,3 | 184,8 | 221,6 | 294,6 | 272,0 |
| Amendes, confiscations et recouvrements | 52,8 | 57,8 | 51,2 | 49,8 | 68,3 | 90,2 | 95,5 | 101,0 |
| | 337,0 | 329,1 | 342,0 | 370,4 | 419,8 | 493,4 | 607,8 | 659,0 |
| 5. Transferts des sociétés d'État | | | | | | | | |
| Société des alcools du Québec | 165,0 | 180,0 | 215,0 | 160,0 | 203,0 | 225,0 | 275,0 | 325,0 |
| Société des loteries et courses du Québec | 70,1 | 73,3 | 85,2 | 100,0 | 135,0 | 150,0 | 162,0 | 205,0 |
| Autres sociétés d'État | 20,0 | 20,0 | 20,0 | — | — | 6,9 | 7,0 | 60,0 |
| | 255,1 | 273,3 | 320,2 | 260,0 | 338,0 | 381,9 | 444,0 | 590,0 |
| Total des revenus autonomes | 7 155,0 | 8 009,4 | 8 566,3 | 9 453,1 | 10 722,3 | 12 910,2 | 13 918,0 | 15 076,0 |
| 6. Transferts du gouvernement du Canada | | | | | | | | |
| Péréquation | 1 145,4 | 1 277,5 | 1 340,3 | 1 708,6 | 1 847,2 | 2 317,8 | 3 071,9 | 3 227,4 |
| Autres transferts liés aux accords fiscaux | 845,0 | 1 197,4 | 1 201,6 | 1 198,7 | 1 189,2 | 1 225,8 | 1 101,3 | 1 720,6 |
| Contributions aux programmes de bien-être | 389,5 | 365,1 | 408,3 | 533,9 | 586,7 | 663,7 | 822,8 | 1 044,8 |
| Autres programmes | 181,0 | 295,9 | 382,5 | 382,4 | 348,6 | 364,2 | 296,3 | 343,2 |
| Total des transferts du gouvernement du Canada | 2 560,9 | 3 135,9 | 3 332,7 | 3 823,6 | 3 971,7 | 4 571,5 | 5 292,3 | 6 336,0 |
| Total des revenus budgétaires | 9 715,9 | 11 145,3 | 11 899,0 | 13 276,7 | 14 694,0 | 17 481,7 | 19 210,3 | 21 412,0 |

(1) Comprend l'impôt sur les profits des sociétés, la taxe sur le capital et primes d'assurances.

(2) Comprend la taxe sur les télécommunications et sur la publicité électronique.

(3) Comprend les ressources forestières, minières et hydrauliques.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉTAT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
DÉPENSES BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

| | 1976-1977 | 1977-1978 | 1978-1979 | 1979-1980 | 1980-1981 | 1981-1982 | 1982-1983 | Résultats préliminares 1983-1984 |
|---|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-----------------|-----------------|-----------------|--|
| Affaires culturelles | 43,8 | 59,5 | 73,8 | 79,7 | 101,9 | 109,9 | 122,6 | 135,2 |
| Affaires intergouvernementales | 21,7 | 30,1 | 36,6 | 42,3 | 47,0 | 44,8 | 46,5 | 49,2 |
| Affaires municipales | 167,6 | 171,2 | 215,4 | 252,0 | 339,4 | 410,7 | 421,9 | 451,9 |
| Affaires sociales | 2 616,7 | 2 818,3 | 3 185,8 | 3 503,1 | 3 905,6 | 4 544,2 | 5 194,2 | 5 436,6 |
| Agriculture, Pêcheries et Alimentation | 212,2 | 237,4 | 259,7 | 296,1 | 350,7 | 378,1 | 429,7 | 415,9 |
| Assemblée nationale | 36,5 | 26,8 | 44,8 | 57,0 | 93,6 | 69,0 | 53,0 | 58,5 |
| Commerce extérieur | 4,6 | 3,9 | 5,2 | 4,9 | 5,4 | 5,9 | 10,5 | 13,5 |
| Communautés culturelles et Immigration | 15,2 | 17,2 | 24,3 | 32,4 | 44,2 | 39,7 | 42,6 | 42,6 |
| Communications | 74,3 | 84,6 | 98,5 | 116,5 | 139,0 | 155,5 | 175,3 | 194,4 |
| Conseil exécutif | 28,8 | 83,5 | 68,2 | 74,3 | 98,1 | 97,7 | 114,5 | 145,6 |
| Conseil du trésor | 4,2 | 4,9 | 6,2 | 8,6 | 9,3 | 11,0 | 13,8 | 12,1 |
| Éducation | 3 008,2 | 3 477,9 | 3 694,6 | 3 965,6 | 5 083,8 | 5 942,7 | 6 101,4 | 6 588,8 |
| Énergie et Ressources | 115,1 | 126,9 | 159,0 | 180,9 | 205,1 | 254,6 | 249,3 | 282,1 |
| Environnement | 33,0 | 40,7 | 48,0 | 58,6 | 83,0 | 89,8 | 111,4 | 123,5 |
| Finances | 570,5 ⁽¹⁾ | 683,6 ⁽¹⁾ | 816,4 ⁽¹⁾ | 961,9 ⁽¹⁾ | 1 275,0 | 1 737,6 | 1 988,8 | 2 377,4 |
| Habitation et Protection du consommateur | 71,2 | 89,9 | 115,8 | 138,9 | 168,9 | 217,6 | 262,6 | 296,9 |
| Industrie, Commerce et Tourisme | 84,2 | 100,3 | 107,8 | 113,6 | 135,9 | 142,1 | 157,4 | 298,4 |
| Justice | 326,6 | 331,8 | 373,2 | 428,6 | 493,7 | 577,2 | 618,9 | 646,2 |
| Loisir, Chasse et Pêche | 115,5 | 156,9 | 159,1 | 179,2 | 190,8 | 191,6 | 206,3 | 221,6 |
| Main-d'œuvre et Sécurité du revenu | 854,3 | 985,6 | 1 096,5 | 1 258,1 | 1 474,0 | 1 631,0 | 2 017,7 | 2 430,7 |
| Organismes relevant du ministre délégué à l'Administration | 92,3 | 99,9 | 120,9 | 462,5 | 529,9 | 694,1 | 754,8 | 828,8 |
| Régie de l'assurance-maladie du Québec | 603,8 | 705,2 | 787,0 | 932,6 | 1 083,7 | 1 173,4 | 1 162,6 | 1 356,1 |
| Revenu | 452,0 | 479,2 | 564,9 | 471,5 | 186,1 | 196,7 | 213,9 | 233,1 |
| Science et Technologie | — | — | — | — | 0,5 | 1,8 | 2,6 | 11,4 |
| Transports | 1 034,6 | 1 058,7 | 1 122,2 | 1 245,8 | 1 299,0 | 1 384,7 | 1 482,2 | 1 579,2 |
| Travail | 6,7 | 6,4 | 9,5 | 19,0 | 13,7 | 41,3 | 37,3 | 40,1 |
| Travaux publics et Approvisionnement | 123,8 | 164,8 | 193,8 | 226,6 | 234,7 | 250,7 | 267,5 | 255,2 |
| Total des dépenses budgétaires | 10 717,4 | 12 045,2 | 13 387,2 | 15 110,3 | 17 592,0 | 20 393,4 | 22 259,3 | 24 525,0 |

(1) Inclut la variation de la provision pour créances irrécouvrables au montant de 40 599 000 \$ en 1976-1977, 38 934 000 \$ en 1977-1978, 22 041 000 \$ en 1978-1979 et 31 516 000 \$ en 1979-1980. À compter de 1980-1981, cette variation est portée directement à la dette nette.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉTAT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

| | 1976-1977 | 1977-1978 | 1978-1979 | 1979-1980 | 1980-1981 | 1981-1982 | 1982-1983 | Résultats préliminaires 1983-1984 |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|---|
| 1. Placements, prêts et avances | | | | | | | | |
| ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC | | | | | | | | |
| CAPITAL-ACTIONS ET MISE DE FONDS | | | | | | | | |
| Sidbec | - 53,0 | - 84,8 | - 81,8 | - 162,8 | - 55,2 | - 20,4 | — | — |
| Société générale de financement (S.G.F.) | - 24,5 | - 9,7 | - 10,0 | — | - 25,0 | - 33,0 | - 40,0 | - 31,0 |
| Société nationale de l'amiante (S.N.A.) | — | — | - 4,7 | - 5,7 | - 19,7 | - 6,8 | - 12,2 | - 10,7 |
| Société québécoise d'explo- ration minière (SOQUEM) | - 7,6 | - 3,4 | - 9,9 | - 18,9 | - 24,5 | — | — | - 10,0 |
| Société québécoise d'ini- tiatives agro-alimentai- res (SOQUIA) | - 2,9 | - 7,0 | - 3,0 | - 19,0 | - 3,0 | — | - 5,0 | - 6,4 |
| Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP) | - 7,5 | - 9,0 | - 15,5 | - 15,7 | - 9,8 | - 22,5 | - 26,5 | - 30,0 |
| Autres | - 14,4 | - 5,5 | - 6,0 | - 37,0 | - 36,5 | - 3,6 | - 20,8 | - 31,8 |
| | - 109,9 | - 119,4 | - 130,9 | - 259,1 | - 173,7 | - 86,3 | - 104,5 | - 119,9 |
| PRÊTS ET AVANCES | | | | | | | | |
| Office du crédit agricole du Québec | - 41,5 | - 55,6 | - 33,5 | + 60,2 | + 53,8 | + 47,2 | + 16,6 | + 12,3 |
| Sidbec | — | - 27,1 | - 25,0 | + 52,1 | - 10,0 | - 1,4 | - 10,1 | - 9,0 |
| Société d'Habitation du Québec (S.H.Q.) | - 6,6 | - 17,1 | - 35,0 | - 39,8 | + 1,3 | + 7,2 | - 1,2 | + 6,2 |
| Autres | - 8,1 | - 24,8 | - 24,3 | - 0,3 | + 98,4 | - 7,7 | + 2,9 | + 0,2 |
| | - 56,2 | - 124,6 | - 117,8 | + 72,2 | + 143,5 | + 45,3 | + 8,2 | + 9,7 |
| Total des entreprises du gouvernement du Québec | - 166,1 | - 244,0 | - 248,7 | - 186,9 | - 30,2 | - 41,0 | - 96,3 | - 110,2 |
| MUNICIPALITÉS ET ORGANISMES MUNICIPAUX | - 10,5 | - 1,1 | + 1,0 | + 0,7 | + 1,4 | + 1,5 | + 1,6 | + 2,2 |
| PARTICULIERS, SOCIÉTÉS ET AUTRES | - 5,9 | - 3,0 | - 7,3 | - 16,5 | - 11,6 | - 33,4 | - 40,3 | - 39,4 |
| Total des placements, prêts et avances | - 182,5 | - 248,1 | - 255,0 | - 202,7 | - 40,4 | - 72,9 | - 135,0 | - 147,4 |

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ÉTAT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES (suite)
(en millions de dollars)

| | 1976-1977 | 1977-1978 | 1978-1979 | 1979-1980 | 1980-1981 | 1981-1982 | 1982-1983 | Résultats préliminaires 1983-1984 |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------------|-----------------|-----------------|---|
| 2. Compte des régimes de retraite | | | | | | | | |
| CONTRIBUTIONS ET COTISATIONS | | | | | | | | |
| Contributions du gouvernement à titre d'employeur | | | | | | | | |
| RREGOP | | | | | | | | |
| Service courant | +203,2 | +262,8 | +273,8 | +304,1 | +388,5 | +418,6 | +353,9 | +302,3 |
| Intérêts | — | — | +54,0 | +87,6 | +130,8 | +192,0 | +259,6 | +313,6 |
| Autres régimes | | | | | | | | |
| Service courant | +3,1 | +3,4 | +3,4 | +168,9 | +169,6 | +194,8 | +186,9 | +172,0 |
| Service passé | — | — | — | +172,0 | +172,7 | +224,3 | +246,5 | +278,2 |
| Intérêts | — | — | — | — | +33,8 | +71,4 | +119,9 | +166,7 |
| Total | +206,3 | +266,2 | +331,2 | +732,6 | +895,4 | +1 101,1 | +1 166,8 | +1 232,8 |
| Organismes autonomes | | | | | | | | |
| Service courant | +13,4 | +6,4 | +6,4 | +6,6 | +8,0 | +8,8 | +7,7 | +5,6 |
| Service passé | — | +24,6 | +18,4 | +18,0 | +18,0 | +18,0 | +18,0 | +17,0 |
| Total | +13,4 | +31,0 | +24,8 | +24,6 | +26,0 | +26,8 | +25,7 | +22,6 |
| Cotisations des employés | +81,5 | +103,7 | +125,3 | +123,9 | +125,3 | +143,6 | +168,0 | +160,4 |
| Total des contributions et cotisations | +301,2 | +400,9 | +481,3 | +881,1 | +1 046,7 | +1 271,5 | +1 360,5 | +1 415,8 |
| PRESTATIONS ET AUTRES PAIEMENTS | | | | | | | | |
| Prestations et remboursements | -87,3 | -119,2 | -142,8 | -176,5 | -203,7 | -238,4 | -287,8 | -340,2 |
| Autres déboursés | -27,5 | -17,3 | -22,8 | -21,8 | -20,7 | -25,8 | -21,5 | -19,0 |
| Total | -114,8 | -136,5 | -165,6 | -198,3 | -224,4 | -264,2 | -309,3 | -359,2 |
| Total du compte des régimes de retraite | +186,4 | +264,4 | +315,7 | +682,8 | +822,3 | +1 007,3 | +1 051,2 | +1 056,6 |
| 3. Autres comptes | | | | | | | | |
| Espèces et effets en main et dépôts en circulation | -3,8 | -34,1 | +9,8 | -4,3 | +7,5 | +0,7 | +4,2 | -16,2 |
| Chèques en circulation | +34,8 | -14,7 | +37,7 | +16,3 | +21,1 | -90,4 | +134,0 | -107,4 |
| Compte d'accords de perception fiscale | +24,8 | +36,0 | +13,4 | +5,8 | +8,6 | +46,7 | +4,0 | -16,4 |
| Comptes à recevoir | -205,1 | -110,8 | -3,0 | -197,0 | -106,3 | -409,3 | -292,0 | -199,8 |
| Intérêts courus à recevoir | +1,9 | -5,3 | -12,7 | -0,5 | +0,5 | +1,7 | -0,3 | +6,5 |
| Avances des fonds en fidéicommiss | +3,5 | +0,7 | +4,7 | — | +4,5 | -0,7 | +4,9 | +2,9 |
| Comptes à payer | -219,8 | -184,7 | +83,0 | +112,8 | -273,9 | +183,2 | -151,9 | +209,5 |
| Intérêts courus à payer | +28,2 | +25,5 | +33,0 | +50,8 | +141,4 | +99,1 | +193,6 | +102,6 |
| Total des autres comptes | -335,5 | -287,4 | +165,9 | -16,1 | -196,6 | -169,0 | -103,5 | -18,3 |
| Total des opérations non budgétaires | -331,6 | -271,1 | +226,6 | +464,0 | +585,3 | +765,4 | +812,7 | +890,9 |

LISTE DES EMPRUNTS RÉALISÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN 1983-1984

| Montant en dollars canadiens ⁽¹⁾ | Valeur nominale en devises étrangères | Taux d'intérêt ⁽²⁾ | Date d'émission | Date d'échéance | Prix à l'acheteur | Rendement à l'acheteur ⁽³⁾ |
|---|---------------------------------------|-------------------------------|-----------------|-----------------|-------------------|---------------------------------------|
| (en millions) | | % | | | \$ | % |
| 177,0 \$ ⁽⁴⁾ | | 12,00 | 7 avril | 1993-04-07 | 99,50 | 12,09 |
| 53,0 | | 13,00 | 7 avril | 2003-04-07 | 99,50 | 13,07 |
| 101,1 | 200,0 D.M. | 7,50* | 15 avril | 1991-04-15 | 100,00 | 7,36 |
| 61,5 | 50,0 É.-U. | 10,00* | 24 mai | 1995-05-24 | 90,48 | 11,19 |
| 125,0 ⁽⁴⁾ | | 11,00 | 25 mai | 1988-07-25 | 100,08 | 10,97 |
| 2,0 ⁽⁵⁾ | | 16,50/10,50* | 1 juin | 1997-06-01 | 100,00 | — |
| 728,4 ⁽⁶⁾ | | 9,50/8,50* | 1 juin | 1993-06-01 | 100,00 | — |
| 61,5 ⁽⁷⁾ | 50,0 É.-U. | Divers | 2 juin | 1987/93-11-13 | 100,00 | Divers |
| 1,2 ⁽⁸⁾ | | 16,29* | 14 juin | 1988/92-06-14 | 100,00 | 16,2888 |
| 2,4 ⁽⁹⁾ | 2,0 É.-U. | 11,25 | 28 juin | 1986-06-30 | 100,00 | 11,25 |
| 50,0 | | 12,00* | 6 juillet | 1993-07-06 | 100,00 | 11,6 |
| 2,5 ⁽⁹⁾ | 2,0 É.-U. | 12,20 | 3 août | 1988-08-03 | 100,00 | 12,20 |
| 2,5 ⁽⁹⁾ | 2,0 É.-U. | 12,625 | 18 août | 1988-08-18 | 100,00 | 12,625 |
| 150,0 ⁽⁴⁾ | | 12,50 | 25 août | 1993-08-25 | 99,25 | 12,63 |
| 1,2 ⁽⁹⁾ | 1,0 É.-U. | 12,375 | 25 août | 1988-09-15 | 100,00 | 12,375 |
| 123,3 | 100,0 É.-U. | 12,125 | 1 octobre | 1993-10-01 | 98,870 | 12,315 |
| 123,2 | 100,0 É.-U. | 13,00 | 1 octobre | 2013-10-01 | 99,125 | 13,12 |
| 57,1 | 100,0 FR.S. | 5,625* | 16 novembre | 1993-11-16 | 100,00 | 5,544 |
| 100,0 ⁽⁴⁾ | | 10,65 | 5 décembre | 1986-12-05 | 100,00 | 10,65 |
| 125,0 ⁽⁴⁾ | | 12,125 | 5 décembre | 1993-12-05 | 99,91 | 12,14 |
| 75,0 ⁽⁴⁾ | | 12,125 | 22 décembre | 1993-12-05 | 98,83 | 12,33 |
| 187,1 | 150,0 É.-U. | 12,25* | 1 février | 1994-02-01 | 100,00 | 11,896 |
| 22,1 | 12,5 £ | 12,25 | 15 février | 2020-03-15 | 97,80 | 12,52 |
| 132,0 ⁽⁴⁾ | | 12,25 | 27 février | 1994-02-27 | 98,44 | 12,53 |
| 93,0 | | 13,00 | 27 février | 2003-04-07 | 97,625 | 13,34 |
| 75,0 ⁽⁴⁾ | | 13,00 | 21 mars | 2003-04-07 | 97,96 | 13,29 |
| 5,3 ⁽¹⁰⁾ | | Divers | Diverses | 2003/2004 | 100,00 | Divers |
| 160,0 ⁽¹¹⁾ | | Divers | Diverses | Diverses | Divers | Divers |

2 797,4 \$

* Intérêts payables annuellement.

- (1) Les emprunts en devises étrangères apparaissent en équivalent canadien de la valeur nominale à la date de leur réalisation.
- (2) Les intérêts sont payables semestriellement, à l'exception de ceux sur les bons du Trésor qui sont payables à la date d'échéance, et de ceux accompagnés d'un astérisque qui le sont annuellement.
- (3) Le rendement à l'acheteur est établi sur la base d'intérêt payable semestriellement.
- (4) La Caisse de dépôt et placement du Québec a souscrit en entier ou en partie à ces emprunts obligataires.
- (5) Montant encaissé en 1983-1984 de l'émission d'obligations d'épargne du Québec du 1^{er} juin 1982. Le taux d'intérêt sur ces obligations est de 16,50% du 1^{er} juin 1982 au 31 mai 1983 et de 10,50% par la suite jusqu'au 1^{er} juin 1997.
- (6) Montant encaissé au 31 mars 1984 de l'émission d'obligations d'épargne du Québec du 1^{er} juin 1983. Le taux d'intérêt sur ces obligations est de 9,50% du 1^{er} juin 1983 au 31 mai 1984 et de 8,50% par la suite jusqu'au 1^{er} juin 1993.
- (7) Emprunt réalisé aux termes d'une convention de crédit de 250 000 000 \$ É.-U. contracté auprès de la Banque Nationale du Canada.
- (8) Intérêts capitalisés sur un emprunt émis à escompte en 1982-1983 et dont la valeur nominale totale à l'échéance doit atteindre 50 000 000 \$ pour un capital versé de 33 400 000 \$.
- (9) Billet à terme dont l'échéance peut varier de 270 jours à 10 ans.
- (10) Emprunts réalisés auprès du gouvernement du Canada en vertu du Régime de pension du Canada.
- (11) Montant net de bons du Trésor émis entre le 1^{er} avril 1983 et le 31 mars 1984.

N.B.: Le gouvernement du Québec a contracté auprès de diverses banques et institutions financières internationales des conventions de crédit totalisant 1 250 000 000 \$ É.U. et 1 150 000 000 \$. Au 31 mars 1984, les soldes disponibles aux termes de ces conventions de crédit étaient de 350 000 000 \$ É.U. et 1 150 000 000 \$.

LISTE DES EMPRUNTS RÉALISÉS PAR HYDRO-QUÉBEC EN 1983

| Montant en dollars canadiens ⁽¹⁾ | Valeur nominale en devises étrangères | Taux d'intérêt ⁽²⁾ | Date d'émission | Date d'échéance | Prix à l'acheteur | Rendement à l'acheteur ⁽³⁾ |
|---|--|----------------------------------|--------------------|--------------------|----------------------|--|
| (en millions) | | % | | | \$ | % |
| 30,6 \$ | 25,0 É.U. | 9,45 | 11 janvier | 1984-01-11 | 100,00 | 9,45 |
| 67,0 | | 13,00 | 10 février | 2003-02-10 | 100,00 | 13,00 |
| 98,0 ⁽⁴⁾ | | 12,00 | 10 février | 1993-02-10 | 99,50 | 12,09 |
| 214,2 | 175,0 É.U. | 11,75 | 15 février | 1989-02-15 | 99,625 | 11,839 |
| 122,4 | 100,0 É.U. | 13,375 | 15 février | 2013-02-15 | 100,00 | 13,375 |
| 101,6 | 200,0 DM | 8,00* | 16 février | 1993-02-16 | 99,00 | 7,99 |
| 50,0 | | 12,00 | 13 avril | 1993-02-10 | 99,00 | 12,17 |
| 59,1 | 100,0 FR.S. | 5,50* | 4 mai | 1993-05-04 | 99,50 | 5,49 |
| 113,3 | 60,0 £ | 13,24 | 31 mai | 2003-09-06 | 100,00 | 13,24 |
| 50,0 | | 12,75* | 29 septembre | 1993-09-29 | 100,00 | 12,37 |
| 103,0 ⁽⁴⁾ | | 11,75 | 30 septembre | 1988-09-30 | 99,50 | 11,886 |
| 67,0 | | 12,50 | 30 septembre | 1993-09-30 | 99,25 | 12,63 |
| 125,0 | | 13,25 | 30 septembre | 2005-09-30 | 99,75 | 13,29 |
| 56,6 | 100,0 FR.S. | 6,00* | 13 octobre | 1990-10-13 | 100,00 | 5,913 |
| 50,0 ⁽⁴⁾ | | 11,15 | 15 décembre | 1988-03-15 | 100,00 | 11,15 |
| 124,7 | 100,0 É.U. | 12,375 | 15 décembre | 1993-12-15 | 99,50 | 12,46 |
| 187,0 | 150,0 É.U. | 13,25 | 15 décembre | 2013-12-15 | 100,00 | 13,25 |
| 117,8 | | Divers | Diverses | Diverses | 100,00 | Divers |

1 737,3 \$

* Intérêts payables annuellement.

(1) Les emprunts en devises étrangères apparaissent en équivalent canadien de la valeur nominale à la date de leur réalisation.

(2) Les intérêts sont payables semestriellement à l'exception de ceux marqués d'un astérisque qui sont payables annuellement.

(3) Le rendement à l'acheteur est établi sur la base d'intérêt payable semestriellement.

(4) La Caisse de dépôt et placement du Québec a souscrit en entier ou en partie à ces emprunts obligataires.

N.B.: Hydro-Québec disposait au 31 mars 1984 de 500 000 000 \$ É.U. et 500 000 000 \$ aux termes de conventions de crédit.

ANNEXE III

**Le point sur la nouvelle formule
de péréquation introduite en 1982**

LE POINT SUR LA NOUVELLE FORMULE DE PÉRÉQUATION INTRODUITE EN 1982

| | |
|---|----------|
| INTRODUCTION | III – 3 |
| LA NOUVELLE FORMULE DE PÉRÉQUATION | III – 3 |
| L'ÉVOLUTION DES DROITS DE PÉRÉQUATION DES PROVINCES BÉNÉFICIAIRES | III – 5 |
| • La période de transition: 1982-1983 à 1984-1985..... | III – 5 |
| • La situation à compter de 1985-1986..... | III – 6 |
| LA RÉVISION DE LA FORMULE DE PÉRÉQUATION | III – 7 |
| CONCLUSION | III – 9 |
| LISTE DES TABLEAUX | |
| Droits de péréquation du Québec pour la période 1981-1982 à 1986-1987 | III – 10 |
| Droits de péréquation du Manitoba pour la période 1981-1982 à 1986-1987 | III – 11 |
| Droits de péréquation des provinces de l'Atlantique pour la période 1981-1982 à 1986-1987..... | III – 11 |

INTRODUCTION

La péréquation est un programme de transferts inconditionnels ayant pour but de permettre à chaque province de fournir à ses citoyens un niveau raisonnablement comparable de services publics essentiels sans devoir recourir à une fiscalité trop lourde et ainsi favoriser un meilleur équilibre fiscal. Compte tenu de l'existence de disparités régionales, la péréquation permet de combler en partie les écarts de capacité fiscale entre les gouvernements des différentes provinces afin qu'ils aient la possibilité d'exercer leurs compétences et de faire face à leurs obligations.

En vigueur depuis le 1^{er} avril 1982, les présents arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces ont apporté d'importantes modifications au programme de péréquation. La nouvelle formule de péréquation a entraîné des répercussions telles que le gouvernement fédéral a décidé d'accompagner cette nouvelle formule d'une mesure de garantie minimale de péréquation pour faciliter la transition lors des trois premières années des arrangements quinquennaux 1982-1987.

Sur la base des informations actuellement disponibles, la fin de l'application de la mesure de transition devrait impliquer une importante chute des droits de péréquation en 1985-1986 pour deux des six provinces bénéficiaires, soit le Québec et le Manitoba. Le but de ce document consiste à faire le point sur le rendement de la nouvelle formule de péréquation et de la garantie minimale introduite en 1982 et à évaluer la situation qui prévaudra pour les provinces bénéficiaires de péréquation d'ici la fin des arrangements actuels en mars 1987. Tout d'abord, la première partie du document présente la nouvelle formule de péréquation et décrit comment le gouvernement fédéral a été amené à introduire une mesure de transition lors du renouvellement des arrangements fiscaux en 1982. La deuxième partie traite de l'évolution des droits de péréquation des provinces bénéficiaires au cours de la période quinquennale 1982-1987. Enfin, la révision de la formule de péréquation comme avenue de solution aux problèmes liés à l'extinction de la garantie minimale de péréquation est le sujet abordé dans la dernière partie de ce document.

1. LA NOUVELLE FORMULE DE PÉRÉQUATION

Lors des discussions initiales avec le gouvernement fédéral, il est apparu que l'hypothèse selon laquelle les besoins d'une province au titre des services publics sont fonction du nombre d'habitants qui y résident, ne devait pas être modifiée. Selon le gouvernement fédéral, les critères sur lesquels devait s'appuyer la nouvelle formule de péréquation étaient les suivants⁽¹⁾:

- le maintien de la méthode du régime fiscal représentatif;
- la prise en compte des taxes foncières municipales;
- l'inclusion de toutes les recettes provenant des ressources naturelles;
- l'application uniforme de la formule de péréquation à toutes les provinces, sans disposition discriminatoire ou arbitraire.

Une telle orientation impliquait inévitablement la remise en question du niveau d'égalisation auquel les rendements par habitant des provinces bénéficiaires sont égalisés en raison des coûts élevés entraînés par le choix de ces critères. Essentiellement, le niveau d'égalisation sert à déterminer le rendement de la formule de péréquation et il est fonction du taux de taxation moyen utilisé. Ainsi, dans la formule de 1977, le niveau d'égalisation était déterminé par le taux moyen de taxation des dix provinces, lequel taux

(1) Communiqué du Cabinet de l'honorable Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et ministre des finances, Ottawa, le 14 décembre 1981, no. 81-123.

s'appliquait à la capacité fiscale moyenne de ces dix provinces retenue à l'époque comme norme de péréquation.

Lors du renouvellement des arrangements fiscaux, plutôt que de modifier le taux de taxation moyen pour pouvoir se conformer à l'objectif poursuivi, le gouvernement fédéral proposait d'adopter une nouvelle mesure de la capacité fiscale relative des provinces bénéficiaires, ce qui avait pour effet, en plus de réduire les coûts du programme, de changer la répartition des droits de péréquation entre ces provinces. La proposition initiale du gouvernement fédéral était de retenir la province de l'Ontario comme norme représentative de la capacité fiscale.

Suite aux discussions fédérales-provinciales concernant le renouvellement des arrangements fiscaux, les principaux changements retenus ont porté sur la mesure de la capacité fiscale des provinces bénéficiaires et sur l'univers des revenus assujettis à la péréquation; le mode de détermination des besoins et le taux de taxation moyen n'ont pas été remis en question. Ainsi, la capacité fiscale per capita de chaque province n'est plus comparée à la capacité moyenne nationale mais plutôt à celle prévalant dans cinq provinces dites représentatives⁽¹⁾. Également, au niveau des revenus assujettis, les recettes provinciales tirées des ressources non renouvelables et les impôts fonciers sont dorénavant inclus en totalité dans le calcul de la péréquation. Si cette deuxième modification signifiait des droits de péréquation plus élevés pour le Québec, la modification apportée à la mesure de la capacité fiscale relative avait l'effet inverse, pour un impact net négatif.

Selon les chiffres fournis par le gouvernement fédéral lors du renouvellement des arrangements fiscaux 1982-1987, la nouvelle formule de péréquation devait assurer les provinces bénéficiaires d'une croissance adéquate de leurs droits de péréquation sur toute la période. Cependant, les modifications qui ont été finalement introduites dans la péréquation affectaient différemment chacune des provinces, principalement en début de période. En mars 1982, alors que le gouvernement fédéral prévoyait que le nouveau programme occasionnerait pour le Manitoba une baisse de ses droits de péréquation en 1982-1983 de l'ordre de 43 000 000 \$ par rapport à leur niveau de 1981-1982, le Québec devait se contenter d'une hausse de 160 000 000 \$⁽²⁾ et les provinces de l'Atlantique voyaient leurs droits s'accroître de quelque 280 000 000 \$. Devant cette situation, le gouvernement fédéral consentit à appliquer une disposition transitoire devant prendre fin en 1984-1985 et garantissant un niveau minimal de péréquation aux provinces bénéficiaires; cette mesure devait profiter plus particulièrement au Manitoba⁽³⁾. En effet, le Manitoba, en raison de la chute de ses droits, et le Québec, pour la faible augmentation anticipée, devaient être éligibles à l'époque à la disposition transitoire alors que les provinces de l'Atlantique ne devaient pas l'être. L'objectif de la nouvelle formule et de la garantie minimale de péréquation était d'assurer qu'aucune province ne connaisse de

(1) Ces cinq provinces sont le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique.

(2) La présente discussion utilise le concept de « droits de péréquation » qui doit être distingué de celui de « revenus au titre de la péréquation » que l'on retrouve dans l'état des revenus budgétaires du gouvernement du Québec. La distinction entre ces deux notions est similaire à celle qui existe entre la comptabilité de caisse et la comptabilité d'exercice. Les droits de péréquation, pour une année financière, sont constitués de tous les paiements à l'égard de cette année, indépendamment du moment où ils sont encaissés. Quant aux revenus budgétaires au titre de la péréquation, ils comprennent les avances à l'égard de l'année courante de même que tout rajustement reçu à l'égard des années antérieures. Bien que l'échéancier comme tel du versement des paiements de péréquation ne soit pas sans importance pour la gestion financière des gouvernements provinciaux, la notion de « droit » permet une meilleure appréciation d'une formule de péréquation ou une meilleure comparaison de deux formules différentes.

(3) Communiqué du Cabinet de l'honorable Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et ministre des Finances, Ottawa, le 22 janvier 1982, no. 82-12.

diminution de ses droits d'une année à l'autre sur la période quinquennale, sauf si sa capacité fiscale relative se rapprochait de la norme retenue.

En vertu de la garantie minimale de péréquation, chaque province bénéficiaire était assurée d'obtenir, pour chacune des trois premières années des nouveaux arrangements, le montant des droits de péréquation de 1981-1982 augmenté d'un ajustement calculé en fonction de l'accroissement moyen de ses droits sur la période 1977-1978 à 1981-1982. L'ajustement est précisément égal à cet accroissement moyen en 1982-1983, aux 5/3 de l'accroissement moyen en 1983-1984 et à deux fois l'accroissement moyen en 1984-1985.

Quant à la nouvelle formule de péréquation elle devait, selon le gouvernement fédéral, représenter la solution aux différents problèmes soulevés depuis quelques années dans le cadre de ce programme. Par conséquent, la garantie minimale de péréquation n'avait pour but que de faciliter la transition pour les provinces affectées à court terme car la dynamique même de la nouvelle formule devait en limiter la portée.

2. L'ÉVOLUTION DES DROITS DE PÉREQUATION DES PROVINCES BÉNÉFICIAIRES

La période de transition : 1982-1983 à 1984-1985

Le rendement de la nouvelle formule de péréquation présentée par le gouvernement fédéral au début de 1982 était déterminé à partir des informations statistiques alors disponibles ainsi que des prévisions économiques de l'époque. Ces informations reflétaient la situation qui prévalait à l'égard des années antérieures à 1981-1982 et ne prévoyait aucunement la récession de 1982 et son impact sur le taux de croissance des recettes provinciales, lesquelles recettes furent aussi affectées par la chute des cours mondiaux des produits pétroliers. Également, le gouvernement fédéral prévoyait une stabilité du rythme d'augmentation de l'indice canadien des prix à la consommation. Sur cette base, le gouvernement fédéral estimait que la nouvelle formule de péréquation permettrait d'enregistrer annuellement des augmentations appréciables des droits de péréquation. À court terme cependant, une mesure transitoire s'avérait nécessaire pour ne pas imposer au Manitoba une chute de ses droits.

Selon la situation qui prévalait lors de la renégociation des arrangements fiscaux de 1982, le gouvernement fédéral estimait que la nouvelle formule de péréquation, sans la garantie minimale, rapporterait au Québec des droits de péréquation de quelque 2 500 000 000 \$ en 1982-1983, soit une hausse de 7% par rapport au niveau estimé à l'égard de 1981-1982 qui était d'environ 2 300 000 000 \$. Par la suite, les droits du Québec devaient croître à un taux annuel moyen de 11,6% (tableau III.1).

Quant au Manitoba, il était éligible à la garantie minimale de péréquation sur l'ensemble de la période de transition ce qui signifiait un ralentissement du taux de croissance de ses droits de 10% à 3% entre 1982-1983 et 1984-1985 (tableau III.2). Les provinces de l'Atlantique étaient les grandes bénéficiaires de la nouvelle formule de péréquation avec des taux de croissance de 19,1% en 1982-1983, 13,4% en 1983-1984 et 11,2% en 1984-1985 (tableau III.3).

Dans les faits, la situation économique s'est avérée fondamentalement différente de celle anticipée, ce qui a complètement modifié les résultats attendus des nouveaux arrangements fiscaux. D'une part, les dernières données disponibles montrent que les droits du Québec à l'égard de l'année 1981-1982, maintenant connus de façon définitive, s'élèvent à près de 2 500 000 000 \$ comparativement au montant de 2 306 200 000 \$ prévu par le fédéral originalement. D'autre part, les prévisions du ministère des Finances du Québec laissent entrevoir une importante baisse dans le rendement prévu de la nouvelle formule

de péréquation. Celui-ci ne devrait être que de quelque 2 400 000 000 \$ en 1982-1983 pour croître par la suite à un taux annuel moyen inférieur de 5 points de pourcentage au taux initialement prévu de 11,6%, soit à un taux de 6,6%, abstraction faite de la garantie minimale. Les effets combinés de la hausse des droits à l'égard de 1981-1982 et de la baisse du rendement prévu de la nouvelle formule pour 1982-1983 et les années subséquentes ont concouru à rendre le Québec éligible à la garantie minimale de péréquation sur toute la période de transition. N'eut été de ces paiements, le Québec aurait reçu environ 1 200 000 000 \$ de moins que sous l'ancienne formule pour les trois premières années des nouveaux arrangements et aurait vu ses droits chuter de quelque 77 000 000 \$ en 1982-1983 par rapport à 1981-1982.

Pour le Manitoba, les droits de péréquation à l'égard de la période 1982-1983 à 1984-1985 sont légèrement supérieurs à ceux initialement anticipés. Ainsi, le Manitoba a été d'autant mieux protégé par la garantie minimale de péréquation que ses droits selon la nouvelle formule de péréquation auraient été, sans cette garantie, inférieurs de quelque 620 000 000 \$ aux montants initialement prévus. Abstraction faite de ces paiements, la nouvelle formule aurait fait subir au Manitoba une très forte diminution de ses droits de péréquation en 1982-1983, de l'ordre de 135 000 000 \$ par rapport à leur niveau de 1981-1982. Il est important de se rappeler qu'en 1982, c'est la perspective d'une chute de 42 000 000 \$ des droits de péréquation du Manitoba qui a amené le gouvernement fédéral à introduire une mesure de garantie minimale de péréquation.

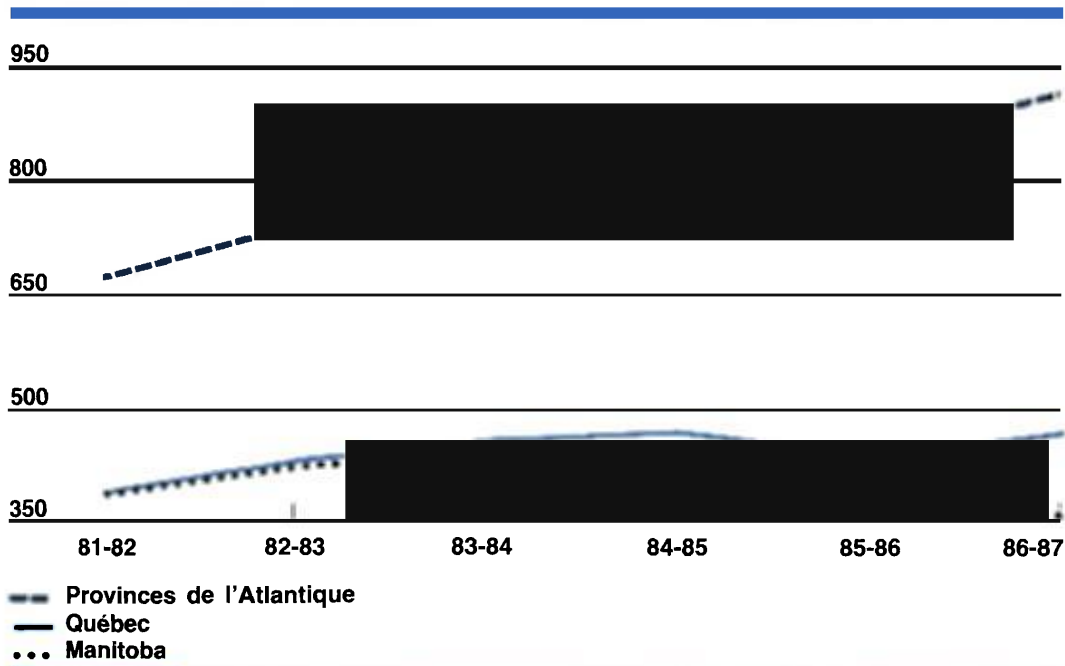
Quant aux provinces de l'Atlantique, les prévisions du ministère des Finances du Québec sont à l'effet que Terre-Neuve sera la seule province à être suffisamment avantagée par le changement de formule de péréquation pour ne pas être touchée par la disposition transitoire. Cela découle notamment de la modification apportée à l'assiette sur la location d'hydro-électricité puisque la majeure partie de la production terre-neuvienne d'électricité est dorénavant imputée au Québec depuis 1982. Pour ce qui est des autres provinces de l'Atlantique, elles devraient recevoir des paiements transitoires totalisant 293 000 000 \$ au cours de la période intérimaire.

Il est devenu évident que la mesure de transition a eu un impact très important sur l'évolution des droits de péréquation des provinces bénéficiaires et cette situation soulève de sérieuses questions quant à l'évolution des droits de péréquation lors de l'extinction de la garantie minimale de péréquation en 1985-1986.

La situation à compter de 1985-1986

Selon les prévisions actuelles du ministère des Finances du Québec, la fin de la période de transition impliquera une chute des droits de péréquation en 1985-1986 pour le Québec et le Manitoba de l'ordre de 200 000 000 \$ et de 72 000 000 \$ respectivement. De plus, le Québec ne devrait recevoir en 1986-1987 qu'un montant légèrement supérieur à ce que lui procurera la garantie minimale de péréquation en 1984-1985. Comme le démontre le graphique III.1, le Québec verrait ses droits de péréquation chuter de 33 \$ per capita en 1985-1986, passant de 468 \$ en 1984-1985 à 435 \$, pour finalement retrouver le niveau de 1984-1985 lors de la dernière année des présents arrangements fiscaux.

Graphique III.1
DROITS DE PÉRÉQUATION PER CAPITA DES PROVINCES BÉNÉFICIAIRES,
INCLUANT LES PAIEMENTS TRANSITOIRES, DE 1981-1982 À 1986-1987
(en dollars)



Source: Ministère des Finances du Québec

Dans le cas du Manitoba, la chute anticipée à l'égard de 1985-1986 aurait pu être beaucoup plus importante en l'absence d'une autre mesure de protection qui limite à 15% la chute maximale des droits d'une province par rapport à l'année précédente. Ce n'est qu'à la dernière année du programme, en 1986-1987, que la nouvelle formule de péréquation s'appliquera intégralement au Manitoba, ce qui devrait se traduire par une nouvelle chute d'une trentaine de millions de \$ et ainsi porter ses droits de péréquation à un niveau inférieur à ce qu'il était en 1981-1982. Sur une base per capita, le Manitoba subirait un important recul de 72 \$ en 1985-1986 et une autre baisse de 30 \$ en 1986-1987, pour un transfert égal à 352 \$ au titre de ce dernier exercice financier, soit 36 \$ de moins que le transfert de 388 \$ de 1981-1982 (voir graphique III.1).

Pour les provinces de l'Atlantique, la disparition de la mesure transitoire en 1985-1986 ne signifierait pas une baisse de leurs droits de péréquation puisque la hausse moyenne anticipée pour ces provinces est de quelque 5%. Il est important de souligner cependant que cette augmentation peut différer d'une province à l'autre.

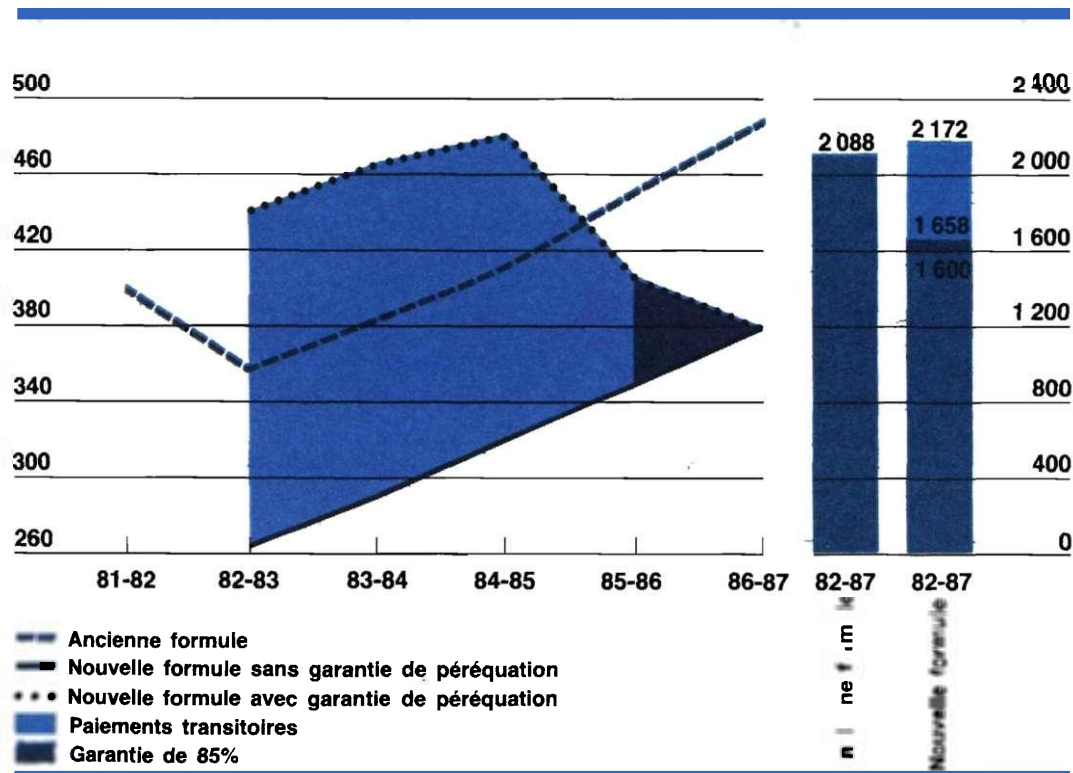
3. LA RÉVISION DE LA FORMULE DE PÉRÉQUATION

La chute prévue des droits de péréquation en 1985-1986 aura des effets particulièrement néfastes sur les finances publiques du Québec et du Manitoba. Cette baisse apparaît devoir se produire alors qu'aucune amélioration sensible de la capacité fiscale relative de ces deux provinces n'est prévue se réaliser en 1985-1986, ce qui contredit les fondements mêmes du programme de péréquation. Une telle situation revient ni plus ni moins à demander aux provinces concernées de recourir à une fiscalité plus lourde en 1985-1986 pour continuer à offrir le même niveau comparable de services publics par rapport à l'ensemble des provinces. Le Québec est particulièrement sensible à cet accroc aux

principes de base de la péréquation car il est actuellement prévu que ce sera la seule province à obtenir moins avec la nouvelle formule de péréquation et la garantie minimale que ce qu'elle aurait obtenu sous la reconduction de l'ancien programme. En effet, pour la période quinquennale des nouveaux arrangements, le Québec devrait obtenir environ 640 000 000 \$ de moins que ce que lui aurait procuré le rendement de l'ancienne formule de péréquation alors que les cinq autres provinces bénéficiaires devraient, dans l'ensemble, être avantagées d'un montant pratiquement égal à la perte subie par le Québec.

Toutefois, il est important de souligner que le Manitoba est avantagé uniquement par le fait que la méthode retenue par le gouvernement fédéral pour calculer la garantie minimale de péréquation lui est bénéfique. En effet, la reconduction de l'ancienne formule lui aurait permis de toucher des droits de péréquation plus élevés estimés à 150 000 000 \$ lors des deux derniers exercices financiers des présents arrangements fiscaux (graphique III.2).

Graphique III.2
DROITS DE PÉREQUATION DU MANITOBA: COMPARAISON
ENTRE L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE FORMULE DE PÉREQUATION
(en millions de dollars)

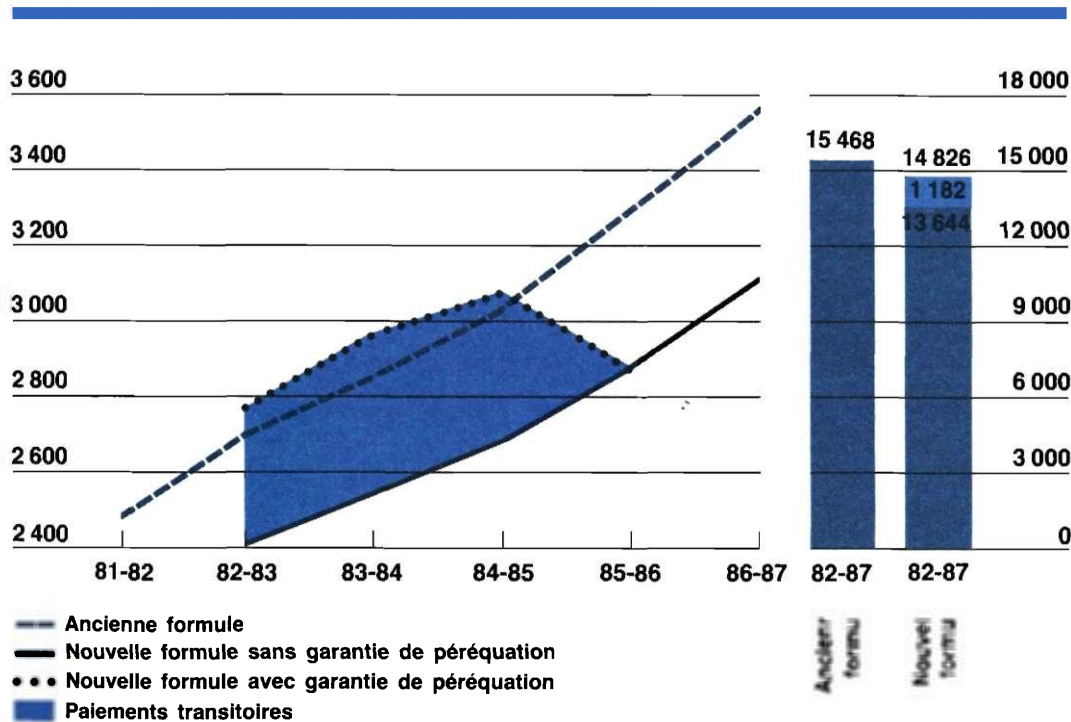


Source: Ministère des Finances du Québec

Les paiements transitoires versés au Québec pendant les trois premières années des nouveaux arrangements fiscaux lui ont évité de supporter les effets néfastes qu'aurait normalement eus la récente récession économique sur ses droits de péréquation. Par rapport à ce qu'aurait procuré la reconduction de la formule de 1977, le Québec a bénéficié de droits de péréquation plus élevés de 237 000 000 \$ de 1982-1983 à 1984-1985. Toutefois, cette tendance est renversée avec l'entrée en vigueur de la nouvelle

formule de péréquation en 1985-1986 dans la mesure où elle devrait se traduire par un rendement plus faible d'environ 875 000 000 \$ par rapport à l'ancienne formule et ce, uniquement à l'égard des deux derniers exercices financiers des présents arrangements fiscaux. (voir Graphique III.3).

Graphique III.3
DROITS DE PÉRÉQUATION DU QUÉBEC: COMPARAISON
ENTRE L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE FORMULE DE PÉRÉQUATION
 (en millions de dollars)



Source: Ministère des Finances du Québec

Ainsi, pour compenser l'écart de quelque 425 000 000 \$ entre ce que devrait recevoir le Québec en 1985-1986 et ce qu'il aurait reçu sur la base de l'ancienne formule de péréquation, le fardeau fiscal supplémentaire que le Québécois aurait à supporter par rapport à l'Ontarien devrait normalement passer de 13,5% à 17,3%, soit une augmentation de l'écart d'environ 30%. Par ailleurs, cette hausse de l'écart du fardeau fiscal des particuliers du Québec par rapport à ceux de l'Ontario ne servirait essentiellement qu'à permettre au gouvernement du Québec d'offrir le même niveau de service qu'en 1984-1985. La situation fiscale relative des contribuables du Québec devrait se stabiliser par la suite.

CONCLUSION

La baisse prévue de 200 000 000 \$ de ses droits de péréquation en 1985-1986 par rapport à 1984-1985 constitue, comme le souligne le ministre des Finances du Québec dans son Discours sur le budget, une perspective qui ne sera pas sans affecter négativement les finances du gouvernement du Québec. Dans la mesure où cette

diminution n'est aucunement reliée à une amélioration de leur capacité fiscale relative, le Québec et le Manitoba sont pénalisés par la mise en application de la formule de péréquation. Dans ces conditions, il est prioritaire que le gouvernement fédéral procède à la réouverture des arrangements fiscaux de 1982-1987 afin de revoir la formule actuelle de péréquation. Simultanément à cette opération, une garantie de péréquation minimale devrait être introduite pour couvrir les deux dernières années des présents arrangements fiscaux. Cette mesure de transition devrait répondre aux critères suivants :

- assurer à une province bénéficiaire de la péréquation dont la situation fiscale relative ne s'est pas améliorée qu'elle puisse bénéficier d'une augmentation de ses droits de péréquation par rapport à l'année précédente selon un facteur de progression relié à la croissance de l'économie ; et
- assurer à moyen terme la convergence des droits garantis vers le rendement de la nouvelle formule de péréquation retenue.

Tel que proposé par le ministre des Finances dans son Discours sur le budget, une conférence fédérale-provinciale apparaît devoir être la procédure la plus adéquate à court terme pour examiner la mise en application d'une formule de transition qui s'inspire de ces critères. L'élaboration d'une nouvelle formule de péréquation qui réponde plus adéquatement aux objectifs poursuivis par ce programme devrait également être l'un des points prioritaires à l'ordre du jour d'une telle conférence..

Tableau III.1
DROITS DE PÉRÉQUATION DU QUÉBEC
POUR LA PÉRIODE 1981-1982 à 1986-1987
(en millions de dollars)

| | Ancienne loi sur les arrangements fiscaux | | Nouvelle loi sur les arrangements fiscaux | | | | | | | |
|----------------|---|--------------------|---|--------------------------|-----------------|--------------------|--|--------------------------|------------------------|--------------------|
| | Prévision actuelle du ministère des Finances du Québec ⁽¹⁾ | | Prévision fédérale de mars 1982 | | | | Prévision actuelle du ministère des Finances du Québec | | | |
| | Formule | Taux de croissance | Formule | Paiements ⁽²⁾ | Total | Taux de croissance | Formule | Paiements ⁽²⁾ | Total | Taux de croissance |
| 1981-82 | 2 490,0⁽⁴⁾ | | 2 306,2⁽³⁾ | — | 2 306,2 | | 2 490,0⁽⁴⁾ | — | 2 490,0 | |
| 1982-83 | 2 698,8 | 8,4% | 2 466,6 | 85,6 | 2 552,2 | 10,7% | 2 412,7 | 369,3 | 2 782,0 ⁽⁵⁾ | 11,7% |
| 1983-84 | 2 859,5 | 6,0% | 2 825,1 | — | 2 825,1 | 10,7% | 2 553,1 | 423,6 | 2 976,7 ⁽⁵⁾ | 7,0% |
| 1984-85 | 3 037,0 | 6,2% | 3 142,9 | — | 3 142,9 | 11,2% | 2 684,5 | 389,5 | 3 074,0 ⁽⁵⁾ | 3,3% |
| 1985-86 | 3 299,7 | 8,6% | 3 478,0 | — | 3 478,0 | 10,7% | 2 873,1 | — | 2 873,1 | (6,5%) |
| 1986-87 | 3 572,9 | 8,3% | 3 831,5 | — | 3 831,5 | 10,2% | 3 120,0 | — | 3 120,0 | 8,6% |
| Total | 15 467,9 | | 15 744,1 | 85,6 | 15 829,7 | | 13 643,4 | 1 182,4 | 14 825,8 | |

(1) Il s'agit des droits de péréquation qui seraient obtenus si l'ancienne formule de péréquation avait été reconduite aux fins des arrangements fiscaux 1982-1987.

(2) Il s'agit des paiements transitoires en vertu de la garantie de péréquation minimale prévue au paragraphe 4.(7) de la Loi de 1977 sur les accords fiscaux ; ils sont égaux à la différence entre la garantie de péréquation minimale et les droits de péréquation qui auraient autrement été obtenus avec l'application de la formule.

(3) Pour 1981-1982, les droits de péréquation représentent la base de paiements de mars 1982 du ministère fédéral des Finances.

(4) Calcul final : mars 1984.

(5) Droits de péréquation définitifs compte tenu de la formule de garantie minimale de péréquation.

Tableau III.2
DROITS DE PÉRÉQUATION DU MANITOBA
POUR LA PÉRIODE 1981-1982 à 1986-1987
 (en millions de dollars)

| | Ancienne loi sur les arrangements fiscaux | | Nouvelle loi sur les arrangements fiscaux | | | | | | | |
|--------------|---|--------------------|---|---------------------------------------|----------------|--------------------|--|---------------------------------------|----------------------|--------------------|
| | Prévision actuelle du ministère des Finances du Québec ⁽¹⁾ | | Prévision fédérale de mars 1982 | | | | Prévision actuelle du ministère des Finances du Québec | | | |
| | Formule | Taux de croissance | Formule | Paiements ⁽²⁾ transitaires | Total | Taux de croissance | Formule | Paiements ⁽²⁾ transitaires | Total | Taux de croissance |
| 1981-82 | 398,6 ⁽⁴⁾ | | 392,1 ⁽³⁾ | — | 392,1 | | 398,6 ⁽⁴⁾ | — | 398,6 | |
| 1982-83 | 357,5 | (10,3%) | 349,4 | 81,6 | 431,0 | 9,9% | 262,9 | 176,2 | 439,1 ⁽⁶⁾ | 10,2% |
| 1983-84 | 382,4 | 7,0% | 400,8 | 56,1 | 456,9 | 6,0% | 289,5 | 176,6 | 466,1 ⁽⁶⁾ | 6,1% |
| 1984-85 | 410,7 | 7,4% | 443,0 | 26,8 | 469,8 | 2,8% | 319,0 | 160,6 | 479,6 ⁽⁶⁾ | 2,9% |
| 1985-86 | 449,2 | 9,4% | 488,1 | — | 488,1 | 3,9% | 349,4 | 58,3 ⁽⁵⁾ | 407,7 ⁽⁶⁾ | (15,0%) |
| 1986-87 | 488,3 | 8,7% | 538,5 | — | 538,5 | 10,3% | 379,2 | — | 379,2 | (7,0%) |
| Total | 2 088,1 | | 2 219,8 | 164,5 | 2 384,3 | | 1 600,0 | 571,7 | 2 171,7 | |

- (1) Il s'agit des droits de péréquation qui seraient obtenus si l'ancienne formule de péréquation avait été reconduite aux fins des arrangements fiscaux 1982-1987.
 (2) Il s'agit des paiements transitoires en vertu de la garantie de péréquation minimale prévue au paragraphe 4.(7) de la Loi de 1977 sur les accords fiscaux; ils sont égaux à la différence entre la garantie de péréquation minimale et les droits de péréquation qui auraient autrement été obtenus avec l'application de la formule.
 (3) Pour 1981-1982, les droits de péréquation représentent la base de paiements de mars 1982 du ministère fédéral des Finances.
 (4) Calcul final: mars 1984.
 (5) Paiements en vertu du paragraphe 4.(6) de la Loi sur les accords fiscaux qui spécifie que, pour une province dont le rendement per capita du régime fiscal représentatif est supérieur à 75% du rendement per capita national, les droits de péréquation pour une année ne peuvent être inférieurs à 85% des droits de cette province pour l'année précédente.
 (6) Droits de péréquation définitifs compte tenu des formules de garantie minimale de péréquation décrites aux notes 2 et 5.

Tableau III.3
DROITS DE PÉRÉQUATION DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE
POUR LA PÉRIODE 1981-1982 à 1986-1987
 (en millions de dollars)

| | Ancienne loi sur les arrangements fiscaux | | Nouvelle loi sur les arrangements fiscaux | | | | | | | |
|--------------|---|--------------------|---|---------------------------------------|-----------------|--------------------|--|---------------------------------------|----------------|--------------------|
| | Prévision actuelle du ministère des Finances du Québec ⁽¹⁾ | | Prévision fédérale de mars 1982 | | | | Prévision actuelle du ministère des Finances du Québec | | | |
| | Formule | Taux de croissance | Formule | Paiements ⁽²⁾ transitaires | Total | Taux de croissance | Formule | Paiements ⁽²⁾ transitaires | Total | Taux de croissance |
| 1981-82 | 1 506,6 ⁽⁴⁾ | | 1 462,0 ⁽³⁾ | — | 1 462,0 | | 1 506,6 ⁽⁴⁾ | — | 1 506,6 | |
| 1982-83 | 1 516,4 | 0,7% | 1 741,6 | — | 1 741,6 | 19,1% | 1 555,6 | 105,1 | 1 660,7 | 10,2% |
| 1983-84 | 1 600,6 | 5,6% | 1 975,1 | — | 1 975,1 | 13,4% | 1 643,0 | 134,1 | 1 777,1 | 7,0% |
| 1984-85 | 1 742,5 | 8,9% | 2 197,1 | — | 2 197,1 | 11,2% | 1 806,7 | 53,9 | 1 860,6 | 4,7% |
| 1985-86 | 1 900,1 | 9,0% | 2 440,7 | — | 2 440,7 | 11,1% | 1 959,6 | — | 1 959,6 | 5,3% |
| 1986-87 | 2 062,2 | 8,5% | 2 696,6 | — | 2 696,6 | 10,5% | 2 119,7 | — | 2 119,7 | 8,2% |
| Total | 8 821,8 | | 11 051,1 | — | 11 051,1 | | 9 084,6 | 293,1 | 9 377,7 | |

- (1) Il s'agit des droits de péréquation qui seraient obtenus si l'ancienne formule de péréquation avait été reconduite aux fins des arrangements fiscaux 1982-1987.
 (2) Il s'agit des paiements transitoires en vertu de la garantie de péréquation minimale prévue au paragraphe 4.(7) de la Loi de 1977 sur les accords fiscaux; ils sont égaux à la différence entre la garantie de péréquation minimale et les droits de péréquation qui auraient autrement été obtenus avec l'application de la formule.
 (3) Pour 1981-1982, les droits de péréquation représentent la base de paiements de mars 1982 du ministère fédéral des Finances.
 (4) Calcul final: mars 1984.